

Fonctionnement  
et investissement

Service des finances

# BUDGET 2021







GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION

*Distinguished  
Budget Presentation  
Award*

DÉCERNÉ À

**Ville de Québec  
(Québec)**

Pour l'exercice financier débutant  
le 1<sup>er</sup> janvier 2020

*Christopher P. Morrell*

Directeur exécutif

La *Government Finance Officers Association (GFOA)* des États-Unis et du Canada a décerné le prix *Distinguished Budget Presentation Award* à la Ville de Québec (Québec) pour son budget annuel débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour mériter ce prix, l'administration visée doit publier un document budgétaire qui répond aux critères du programme et qui remplit les fonctions de document de politique, de guide d'exploitation, de plan financier et d'outil de communication.

Ce prix est valide pour une période d'un an seulement. Nous croyons que le budget 2021 continue de satisfaire aux exigences du programme et nous comptons le soumettre à la GFOA pour déterminer s'il se qualifie pour un autre prix.

**Pour une 9<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Québec obtient ce prix pour la publication de son document budgétaire, et ce, depuis 2012.**



## **AVIS AU LECTEUR**

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données au millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.



## Table des matières

Budget 2021 en bref.....	1
Message du maire .....	3
Le budget 2021 en bref .....	4
Faits saillants .....	5
La gestion de la pandémie par la Ville de Québec.....	7
Budget de fonctionnement 2021.....	9
Sommaire des prévisions budgétaires 2021 .....	13
Principales initiatives budgétaires en 2021 .....	15
Cadre financier et dette .....	21
Plan d'investissement quinquennal 2021-2025.....	23
Message économique .....	32
Analyse comparative de Québec et des grandes villes du Québec.....	33
Profil de Québec .....	41
Québec en quelques chiffres.....	43
Carte du territoire.....	49
Conseil municipal .....	50
Structure administrative de la Ville .....	51
Perspectives économiques .....	53
Planification stratégique et financière à long terme .....	63
Planification stratégique .....	65
Mission.....	65
Valeurs.....	65
Alignement stratégique 2020-2025.....	65
Planification financière.....	72
Principales hypothèses budgétaires .....	73
Structure financière, politique et processus.....	75
Normes budgétaires et comptables.....	77
Structure financière .....	77
Fonds de fonctionnement et d'investissement .....	77
Politiques financières, cadre financier et plan de gestion de la dette .....	79
Cadre financier.....	80
Plan de gestion de la dette .....	80
Politiques financières .....	81
Excédents de fonctionnement non affectés et affectés, réserves financières et fonds réservés .....	83

Processus de planification annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement.....	85
Processus d'élaboration du budget de fonctionnement.....	85
Processus d'élaboration du plan d'investissement.....	86
Budget selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.....	89
Budget de fonctionnement 2021.....	97
Sommaire des revenus et dépenses.....	99
Revenus.....	101
Sommaire des revenus.....	103
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	105
Quotes-parts.....	109
Transferts.....	110
Services rendus.....	112
Imposition de droits.....	114
Amendes et pénalités.....	115
Intérêts.....	116
Autres revenus.....	117
Affectations.....	118
Analyses complémentaires relatives aux revenus.....	119
Dépenses.....	123
Sommaire des dépenses.....	125
Dépenses des unités administratives.....	128
Principales variations budgétaires par catégorie d'activités.....	130
Direction générale.....	135
Services de proximité.....	143
Services de soutien institutionnel.....	153
Eau et valorisation énergétique.....	159
Qualité de vie urbaine.....	165
Dépenses de financement et autres dépenses.....	169
Dépenses de financement.....	171
Service de la dette.....	171
Paiement comptant d'immobilisations.....	173
Autres dépenses.....	175
Charges de l'employeur.....	175
Contributions aux organismes.....	175
Autres frais.....	176
Analyses complémentaires relatives aux dépenses.....	177

Dépenses par objet.....	177
Rémunération globale.....	178
Effectif.....	184
Impact des investissements sur le budget de fonctionnement.....	189
Partage de compétences.....	190
Investissements et dette.....	193
Investissements en immobilisations.....	195
Plan d'investissement quinquennal 2021-2025.....	195
Projets d'investissement annuels.....	197
Grands projets du plan d'investissement quinquennal 2021-2025.....	198
Plan d'investissement en infrastructures.....	201
Investissements de la Ville de Québec.....	202
Détail des investissements.....	202
Réseau structurant de transport en commun.....	203
Maintien de la pérennité des actifs.....	205
Investissements en transport collectif.....	206
Financement des investissements.....	207
Dette et planification financière.....	209
Dette.....	209
Poids de la dette.....	211
Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	213
Hypothèses d'emprunt.....	213
Analyses complémentaires relatives aux investissements et à la dette.....	214
Actifs de la Ville de Québec.....	214
Analyse comparative des investissements et de la dette de la Ville de Québec et des 10 plus grandes villes du Québec.....	228
Annexes.....	231
Taux de taxe foncière et tarification.....	233
Historique budgétaire.....	236
Sources – indicateurs des services rendus.....	239
Glossaire.....	242
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	247

## Index des tableaux

Tableau 1 – Croissance de l'économie de la région métropolitaine de recensement de Québec .....	58
Tableau 2 – Perspectives budgétaires triennales .....	72
Tableau 3 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses .....	73
Tableau 4 – Cadre financier.....	80
Tableau 5 – Plan de gestion de la dette .....	81
Tableau 6 – Politique d'investissement.....	81
Tableau 7 – Politique de gestion de la dette.....	82
Tableau 8 – Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés.....	83
Tableau 9 – Excédents de fonctionnement affectés et non affectés, réserves financières et fonds réservés .....	84
Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP.....	93
Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires.....	99
Tableau 12 – Revenus .....	104
Tableau 13 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	105
Tableau 14 – Variation de la facture de taxes en 2021 de la résidence unifamiliale moyenne de 283 000 \$ .....	108
Tableau 15 – Quotes-parts .....	109
Tableau 16 – Transferts .....	110
Tableau 17 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec.....	111
Tableau 18 – Services rendus .....	112
Tableau 19 – Imposition de droits.....	114
Tableau 20 – Amendes et pénalités .....	115
Tableau 21 – Intérêts .....	116
Tableau 22 – Autres revenus.....	117
Tableau 23 – Affectations .....	118
Tableau 24 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2020....	121
Tableau 25 – Dépenses .....	126
Tableau 26 – Principales initiatives et ajouts budgétaires des unités administratives en 2021 .....	126
Tableau 27 – Dépenses des unités administratives .....	128
Tableau 28 – Principaux écarts budgétaires par catégories d'activités.....	131
Tableau 29 – Direction générale.....	138
Tableau 30 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	138
Tableau 31 – Portrait des arrondissements.....	146
Tableau 32 – Services de proximité.....	147
Tableau 33 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité .....	147
Tableau 34 – Services de proximité par activité .....	148
Tableau 35 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation.....	148
Tableau 36 – Services de soutien institutionnel .....	154
Tableau 37 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel .....	154
Tableau 38 – Énergie.....	154
Tableau 39 – Eau et valorisation énergétique .....	160
Tableau 40 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique .....	160
Tableau 41 – Qualité de vie urbaine .....	167
Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine.....	167
Tableau 43 – Service de la dette nette .....	171
Tableau 44 – Paiement comptant d'immobilisations .....	173
Tableau 45 – Contributions aux organismes .....	175

Tableau 46 – Autres frais .....	176
Tableau 47 – Dépenses par objet .....	177
Tableau 48 – Rémunération globale .....	178
Tableau 49 – Régimes de retraite .....	181
Tableau 50 – État d'un régime de retraite .....	182
Tableau 51 – Effectif .....	185
Tableau 52 – Partage de compétences .....	191
Tableau 53 – Plan d'investissement quinquennal sommaire (Ville et RTC) .....	196
Tableau 54 – Plan d'investissement quinquennal sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC) ...	196
Tableau 55 – Réseau structurant de transport en commun (RSTC) inclus au plan d'investissement quinquennal de la Ville de Québec .....	196
Tableau 56 – Plan d'investissement en infrastructure .....	201
Tableau 57 – Sommaire des investissements par unité administrative .....	202
Tableau 58 – Réseau structurant de transport en commun .....	204
Tableau 59 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative .....	205
Tableau 60 – Sommaire des investissements en transport collectif .....	206
Tableau 61 – Sources de financement des investissements* .....	208
Tableau 62 – Dette .....	210
Tableau 63 – Hypothèses d'emprunt .....	213
Tableau 64 – Portrait sommaire des actifs .....	214
Tableau 65 – Inventaire des actifs par catégorie .....	215
Tableau 66 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information) .....	217
Tableau 67 – Critères de valeur et de vulnérabilité (TI) .....	217
Tableau 68 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation) .....	218
Tableau 69 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles) .....	218
Tableau 70 – Critères de priorisation des travaux (Projets industriels et valorisation et gestion des matières résiduelles) .....	219
Tableau 71 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux) .....	219
Tableau 72 – Inventaire des actifs (Ingénierie) .....	220
Tableau 73 – Infrastructures linéaires (Ingénierie) .....	221
Tableau 74 – Valeur de remplacement selon les actifs (Ingénierie) .....	221
Tableau 75 – Besoin d'entretien annuel selon les actifs (Ingénierie) .....	221
Tableau 76 – Détermination d'une cote de désuétude par type d'actifs : mesure des paramètres (Ingénierie) .....	222
Tableau 77 – Critères de priorisation des travaux (Ingénierie) .....	223
Tableau 78 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation) .....	223
Tableau 79 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles) .....	224
Tableau 80 – Actifs sous la responsabilité du service (Gestion des immeubles) .....	224
Tableau 81 – Valeur de remplacement (Gestion des immeubles) .....	224
Tableau 82 – Détermination de l'indice de vétusté (Gestion des immeubles) .....	225
Tableau 83 – Mesure de l'état des actifs (Gestion des immeubles) .....	225
Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés) .....	226
Tableau 85 – Budget d'opération d'entretien de véhicules + Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années (Gestion des équipements motorisés) .....	226
Tableau 86 – Taux de taxation 2021 .....	233
Tableau 87 – Tarification des matières résiduelles .....	234
Tableau 88 – Tarification de l'aqueduc et des égouts .....	235
Tableau 89 – Revenus selon les budgets adoptés .....	236
Tableau 90 – Dépenses selon les budgets adoptés .....	236
Tableau 91 – Rémunération globale selon les budgets adoptés .....	237
Tableau 92 – Effectif selon les budgets adoptés .....	238



## Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus .....	103
Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières .....	114
Graphique 3 – Amendes et pénalités.....	115
Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes** de la province de Québec.....	119
Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes** de la province de Québec .....	120
Graphique 6 – Répartition des dépenses .....	125
Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement .....	172
Graphique 8 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette.....	174
Graphique 9 – Dépenses par objet .....	177
Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés.....	181
Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général .....	183
Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés .....	184
Graphique 13 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)* selon les budgets adoptés .....	188
Graphique 14 – Effectif ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec .....	188
Graphique 15 – Investissements annuels selon les plans adoptés .....	197
Graphique 16 – Financement des projets d'investissement annuels selon les plans adoptés .....	197
Graphique 17 – Financement des investissements .....	207
Graphique 18 – Dette nette.....	211
Graphique 19 – Dette nette consolidée sur les recettes totales consolidées (incluant RTC et SOMHAC) .....	211
Graphique 20 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec .....	212
Graphique 21 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	213
Graphique 22 – Valeur des actifs.....	214
Graphique 23 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2019 .....	228
Graphique 24 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus.....	229
Graphique 25 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus.....	230

## Index des figures

Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025.....	66
Figure 2 – Planification budgétaire stratégique.....	85
Figure 3 – Calendrier du budget .....	85
Figure 4 – Priorités du plan d’investissement quinquennal .....	86
Figure 5 – Calendrier du plan d’investissement quinquennal .....	87
Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite .....	182

# Budget 2021

en bref







**RÉGIS LABEAUME**  
Maire de Québec

# MOT DU MAIRE

Québec, tout comme l'ensemble de la planète, traverse une période trouble avec la pandémie. Dans ce contexte, la Ville de Québec vous présente son budget de fonctionnement 2021 et son plan d'investissement 2021-2025.

Des efforts importants ont été faits au cours des derniers mois par notre administration pour s'assurer d'un budget équilibré incluant un gel des taxes pour 2021, d'offrir les services de proximité aux citoyens, aider nos entreprises touchées par le ralentissement économique et les périodes de confinement, et proposer des actions de réconfort et d'animation pour la population.

La gestion rigoureuse des dernières années, le respect du cadre financier et les fonds de prévoyance en place ainsi que l'aide financière gouvernementale ont permis à la Ville de maintenir les services et les investissements en infrastructures malgré le contexte économique difficile, tout en poursuivant la diminution de notre dette. Les contribuables peuvent être rassurés, la situation financière de la Ville est sous contrôle avec un budget équilibré.

Nous avons dégagé une marge de manœuvre financière nous permettant de nous attaquer à la relance économique de la région avec notre plan d'investissement quinquennal 2021-2025. Cela passe sans contredit par le réseau structurant de transport en commun et son tramway, ainsi que par l'activité économique et immobilière qui sera générée le long du tracé.

Ce plan est le plus important en termes d'investissements en infrastructures et services publics dans l'histoire de la Ville. En plus du réseau structurant de transport en commun, le plan d'investissement priorise la réfection des infrastructures, favorise le développement économique, social et culturel, et améliore la qualité de vie des citoyens. La gestion de projets serrée et la participation de partenaires financiers gouvernementaux rendent possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. En ce sens, seulement 28 % des investissements prévus au cours des cinq prochaines années seront financés par le biais d'emprunts, ce qui est remarquable.

Finalement, en septembre dernier, la firme Moody's Investors Service a réaffirmé la cote de crédit Aa2 de la dette à long terme de la Ville de Québec et a souligné l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette.

Tous ensemble nous passerons au travers de cette crise sanitaire. Notre ville continuera sur son élan et notre économie retrouvera rapidement la prospérité qu'on lui connaît. Québec est attractive, Québec est belle, singulière sur le continent, elle est l'accent d'Amérique où la qualité de vie est unique.

## LE BUDGET 2021 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 1 581,6 M\$ pour l'année 2021. Le budget présente à la fois les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale, excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).



### › Le budget de fonctionnement 2021

## 1 581,6 M\$

En hausse de **30,6 M\$ (2,0 %)** par rapport au précédent budget.

Avant la hausse du paiement comptant d'immobilisations, l'augmentation des dépenses est de 1,1 % (inférieur à l'IPC de référence de 1,2 % au 31 août 2020)

### › Dette nette prévue

## 1 553,5 M\$

En baisse de **10,4 M\$ par rapport aux projections 2020**

Diminution de la dette nette pour une 6<sup>e</sup> année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 553,5 M\$ en 2021, soit une diminution de **117,0 M\$**.

### › Plan d'investissement 2021-2025

## 5 953,2 M\$ sur 5 ans<sup>1</sup>

Soit les investissements les plus importants depuis la création de la Ville et ce, sans augmenter la dette.

### › Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2020, comme chaque année depuis 2011.

<sup>1</sup> Incluant les investissements du RTC.



# FAITS SAILLANTS

## Un budget équilibré incluant un gel de taxe

- ▶ Instauration d'un gel des taux de taxes résidentielles et non résidentielles pour 2021. Il s'agit d'un 3<sup>e</sup> gel en 5 ans pour le secteur résidentiel.
- ▶ La hausse de l'ensemble des dépenses de la Ville de 1,1 % avant les paiements comptant d'immobilisations (PCI) est principalement attribuable au financement de nouveaux services de proximité aux citoyens notamment en matière de déneigement, de collecte et gestion des matières résiduelles ainsi que pour le fonctionnement des nouveaux équipements tels que le Centre de glaces et les centres communautaires.
  - › En comparaison, le taux d'inflation réel observé pour la période de référence au 31 août 2020 est de 1,2 %.
- ▶ La rémunération globale représente 36,5 % des dépenses de fonctionnement, en baisse de 0,7 % par rapport au précédent budget.
- ▶ Le service de la dette nette annuelle représente 14,0 % des dépenses de fonctionnement, en baisse de 5,2 M\$ (-2,3 %) par rapport au précédent budget.
- ▶ Les PCI sont en hausse de 15,0 M\$ pour s'établir à 223,5 M\$ conformément au cadre financier.
  - › L'objectif de 225,0 M\$ des PCI et de la réserve financière pour le paiement de la dette, prévu en 2022, pourrait être atteint dès 2021.
- ▶ Des investissements de 5 953,2 M\$ sont prévus au plan d'investissement quinquennal. Seulement 28 % seront financés par des emprunts à long terme, soit environ 1 \$ sur 4 \$.
  - › En outre, pour 2021 les investissements prévus passent de 703,7 M\$ à 926,1 M\$ pour une hausse de 222,5 M\$ par rapport précédent budget.
- ▶ La dette nette représente 1 553,5 M\$ en 2021, en baisse de 10,4 M\$ par rapport à 2020.
  - › La Ville a pris la décision de profiter des taux d'emprunt historiquement bas pour augmenter de façon importante ses investissements afin de soutenir la relance économique.
  - › Cela explique le niveau de la dette qui est supérieur de 14,4 M\$ par rapport à celui qui était prévu au budget 2020.

## Une performance financière inégalée

- ▶ Considérant le gel de taxes en 2021, la hausse cumulative des taxes résidentielles de la ville de Québec entre 2008 et 2021 est de 18,7 %, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 1,2 %. Pour la même période, le taux de croissance annuel moyen de l'inflation est de 1,4 %. Pour les grandes villes québécoises (excluant Québec), la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles entre 2008 et 2020 a été de 32,2 %, soit 72,2 % supérieure à celle de la ville.
- ▶ Considérant le gel de taxes en 2021, la hausse cumulative des taxes non résidentielles de la ville de Québec entre 2008 et 2021 est de 30,5 %, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 1,9 %. Pour la même période, le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) est de 3,5 %. Pour les grandes villes québécoises (excluant Québec), la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles entre 2008 et 2020 a été de 32,5 %, soit 6,6 % supérieure à celle de la ville.
- ▶ Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant (701 \$) parmi les dix plus grandes villes du Québec. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter un fardeau additionnel aux générations futures.
- ▶ L'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) de la Ville a diminué de 42,5 % entre 2010 et 2019, passant de 4,02 \$ à 2,31 \$. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville diminue. Sa position est passée des villes les plus endettées à celles des villes les moins endettées parmi les 10 plus grandes villes québécoises.
- ▶ Le ratio d'endettement de la Ville, soit la dette par rapport aux revenus, a baissé de 15,8 % entre 2008 et 2019. Elle est maintenant la 3<sup>e</sup> ville la moins endettée parmi les 10 plus grandes villes du Québec.
- ▶ La productivité par emploi a augmenté de 42,5 % depuis 2008. La Ville compte ainsi un employé par tranche de 269 397 \$ de budget.



# LA GESTION DE LA PANDÉMIE PAR LA VILLE DE QUÉBEC

- ▶ Des efforts importants ont été déployés au cours de l'année 2020 afin de s'assurer d'une gestion rigoureuse des finances de la Ville, qui ont été affectées par la pandémie. D'une part, la Ville a haussé les dépenses de soutien pour faire face à la crise et d'autre part, elle a subi une baisse des revenus de taxation ainsi qu'une diminution des revenus provenant des services rendus.
- ▶ Malgré ce contexte, la Ville a maintenu ses engagements, ses services aux citoyens et le transport en commun.
- ▶ Par ailleurs, la gestion proactive des dépenses de la Ville a nettement atténué les impacts de la crise sur les finances municipales. Rapidement, la Ville a :
  - › mis en place un contrôle serré des dépenses non essentielles dans les unités administratives ;
  - › réalloué les dépenses qui n'avaient pas à être effectuées en raison de la pandémie vers les nouveaux besoins découlant de la crise sanitaire ;
  - › réalisé des économies budgétaires au niveau du service de la dette à la suite de la baisse des taux d'intérêt.
- ▶ La gestion rigoureuse des dernières années et le respect du cadre financier ont permis à la Ville de maintenir ses investissements à un niveau élevé malgré le contexte économique difficile.

## INITIATIVES DE SOUTIEN À LA POPULATION PENDANT LA PANDÉMIE

**En complément aux mesures des gouvernements provincial et fédéral, la Ville a mis en place des mesures ciblées pour soutenir les citoyens, notamment par un :**

- ▶ Assouplissement financier
  - › Report des échéances des taxes foncières
  - › Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les créances
  - › Accélération des paiements aux fournisseurs
- ▶ Soutien aux citoyens
  - › Adaptation des camps de jour
  - › Ajout à la collection numérique
  - › Mise en place des rues partagées
- ▶ Soutien aux entreprises
  - › Aide financière d'urgence aux PME
  - › Élimination de la quasi-totalité des tarifs liés aux permis de terrasses
  - › Mise en place de rues piétonnières pour supporter le commerce local
  - › Soutien à la relance économique
- ▶ Soutien aux organismes
  - › Maintien des subventions de fonctionnement accordées aux organismes des secteurs culturels et touristiques.
  - › Appui au fonctionnement des organismes
  - › Subvention d'urgence à Centraide et à Moisson Québec
  - › Assouplissement des règles du Fonds régions et ruralité (FRR)
- ▶ Mise en place des mesures sanitaires dans les lieux publics

## AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE

- ▶ La Ville a bénéficié d'une aide financière ponctuelle de 55,7 M\$ couvrant les années 2020 et 2021 des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'Accord sur la relance sécuritaire. Cette aide permet de compenser les pertes de revenus ainsi que les dépenses supplémentaires occasionnées par la pandémie, et ce, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire tout en maintenant un niveau de services auxquels les citoyens s'attendent.
- ▶ L'aide financière sera entièrement utilisée pour minimiser l'impact de la crise sur les finances de la Ville permettant ainsi d'éviter des hausses du fardeau fiscal pour les particuliers et les entreprises ou des réductions de service aux citoyens.

Ville de Québec	Projeté 2020*	Budget 2021	Cumulatif 2020-2021
Revenus	1 509,3	1 531,8	
Dépenses	1 528,5	1 581,6	
<b>Surplus (déficit)**</b>	<b>-19,2</b>	<b>-49,8</b>	<b>-69,0</b>
Utilisation de l'aide financière gouvernementale	13,2	42,5	55,7
Utilisation du fonds de prévoyance	6,0	7,3	13,3
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

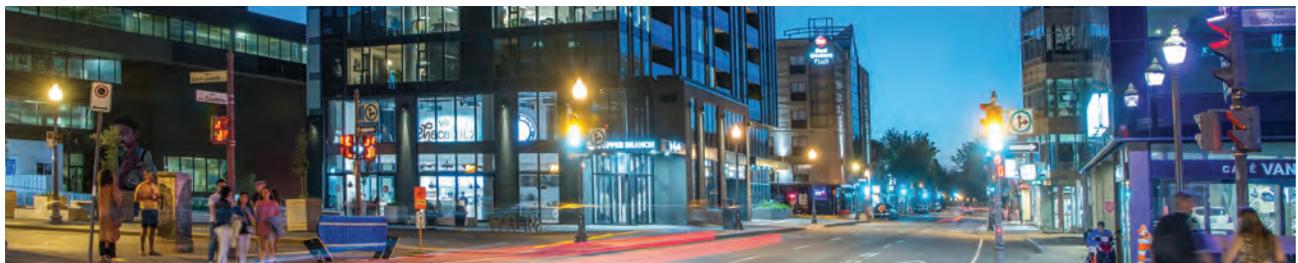
\*\*Avant l'utilisation de l'aide financière gouvernementale et du fonds de prévoyance.

## MESURE D'ALLÈGEMENT POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES CITOYENS DE LA VILLE POUR 2021

- ▶ Instauration d'un gel de taux de taxes applicable tant sur les taxes résidentielles que les non résidentiels pour une valeur de 14,2 M\$
- ▶ Gel de la taxe sur l'aqueduc et égouts et des matières résiduelles
- ▶ Maintien de la réduction de 2 % du taux d'intérêt et de l'abolition de la pénalité de 5 % sur les sommes dues à la Ville mis en place en 2020
- ▶ Mise en place de la perception électronique des taxes en 4 versements sans frais ni intérêt
- ▶ Maintien de la réduction à 50\$ du coût des permis de terrasses

## APPROCHE BUDGÉTAIRE POUR 2021

Les répercussions de la crise sanitaire se poursuivront en 2021. En plus de mettre en place un gel de la taxation résidentielle et non résidentielle, la Ville maintiendra les mesures de soutien mises en place en 2020 pour faire face à la crise sanitaire. Elle entend accroître ses investissements dans les infrastructures afin de prendre pleinement part à la reprise économique. Par ailleurs, la Ville poursuivra ses efforts de contrôle des dépenses et demeurera vigilante dans la gestion des finances municipales. En outre, elle a instauré des mesures de gestion de son effectif afin de contrôler la masse salariale.



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

## Taxes

0 %



Gel des taux de taxes.

## TAXATION RÉSIDENTIELLE

La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 283 000\$ est de 2 924 \$ en baisse de 2 \$ (0,1 %) par rapport à 2020.

### VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2021 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condominium)

Selon l'évaluation moyenne : 283 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charlesbourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
Taxe foncière générale	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 \$	132 \$	0 \$	1 \$	0 \$	13 \$	0 \$	43 \$
Taxe de service (tarifications)	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$
<b>TAXES 2021</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 914 \$</b>	<b>3 013 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 882 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 894 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 924 \$</b>
Taxes 2020	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 914 \$	3 018 \$	2 881 \$	2 882 \$	2 881 \$	2 898 \$	2 881 \$	2 926 \$
Variations	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-5 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-4 \$	0 \$	-2 \$
	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,1 %	0,0 %	-0,1 %



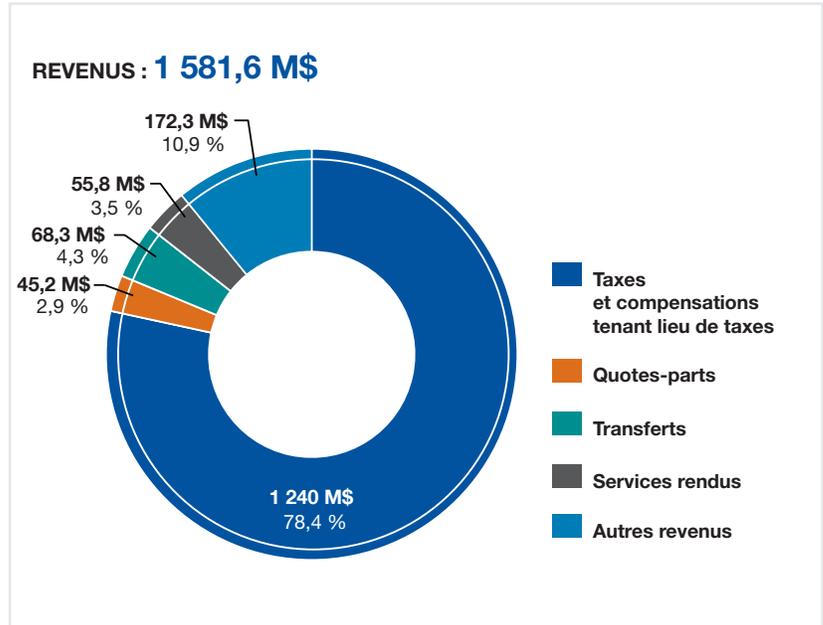
# REVENUS ET DÉPENSES

## À propos du budget de fonctionnement et d'investissement

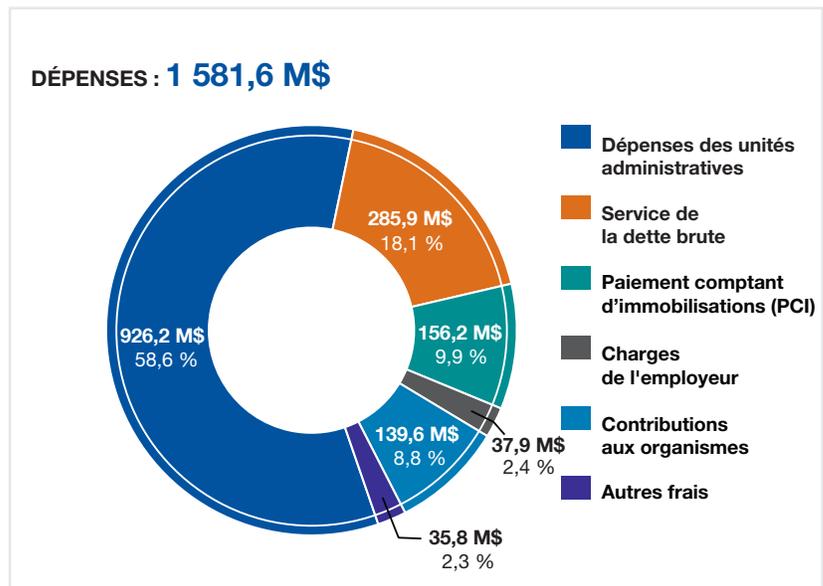
Le budget 2021 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.



## Provenance des revenus



## Répartition des dépenses

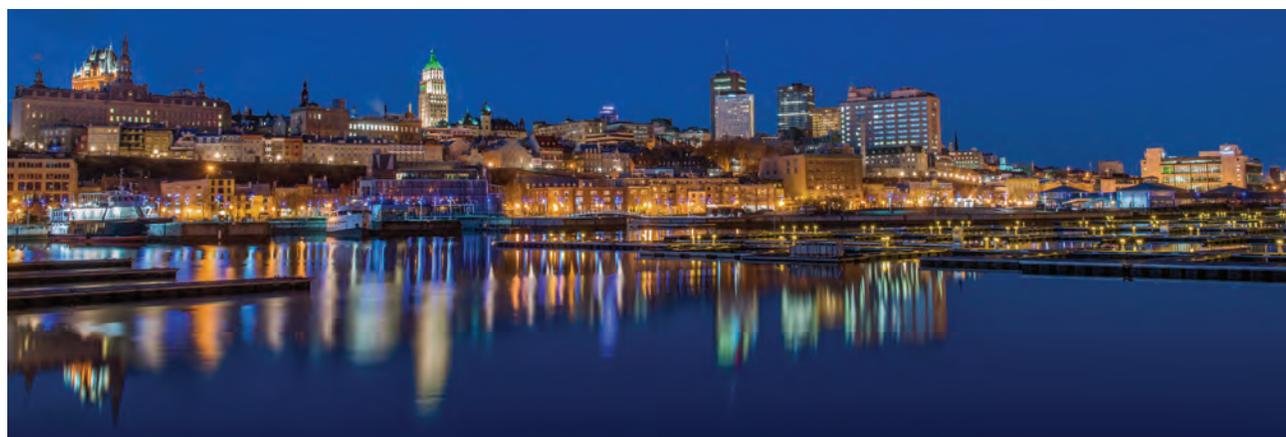


# VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **1 581,6 M\$**, en hausse de **2 %**

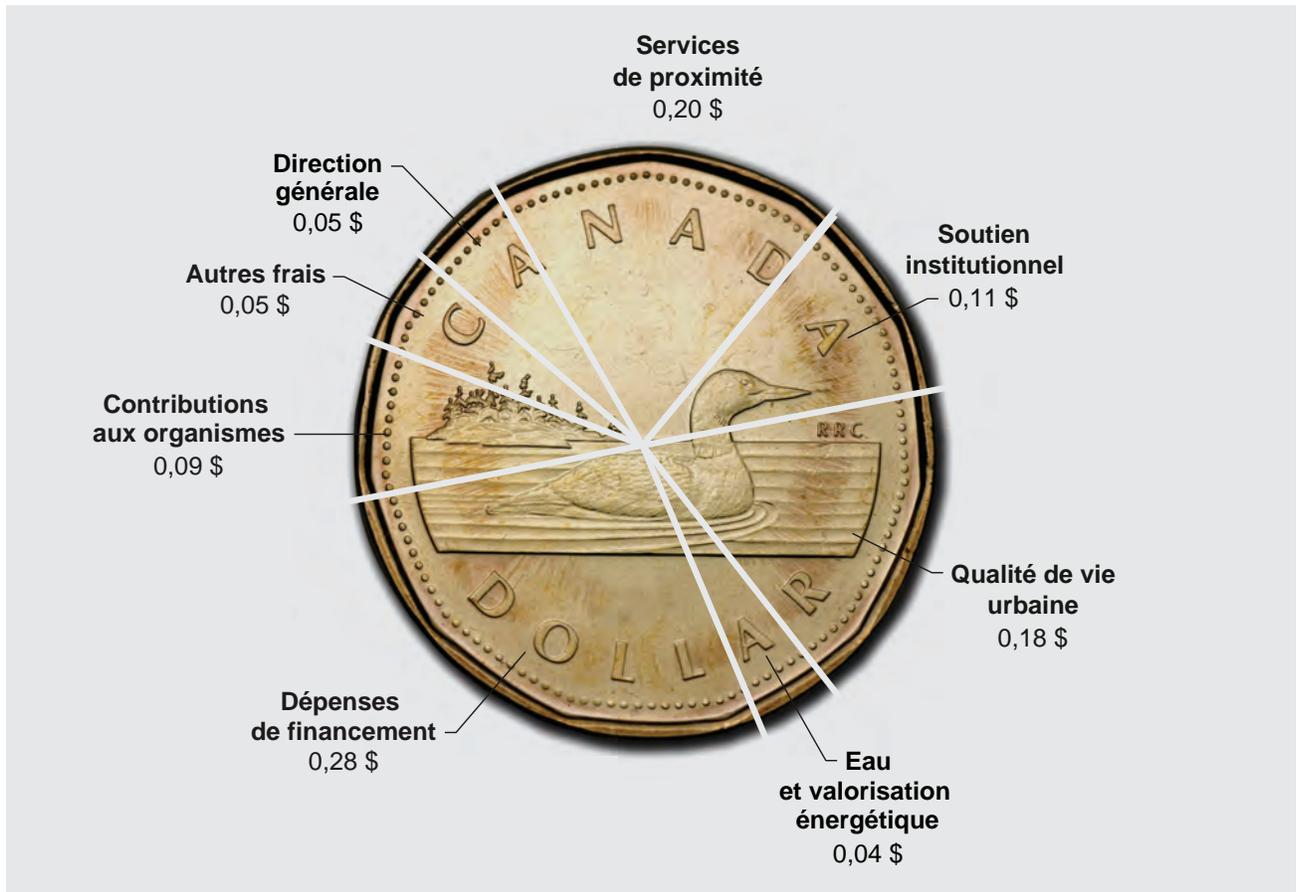
BUDGET DES REVENUS 2020		Contribution à la hausse	1 551,0 M\$
↑	des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles (ajouts prévus au rôle d'évaluation)	1,3 %	20,3 M\$
↓	des revenus d'intérêts	-0,7 %	-11,4 M\$
↓	des revenus de transferts	-0,3 %	-4,7 M\$
↓	des services rendus	-0,6 %	-9,3 M\$
↑	des affectations de surplus (incluant 42,5 M\$ de l'Accord sur la relance sécuritaire du gouvernement fédéral et provincial)	2,9 %	45,5 M\$
↓	résultant d'autres éléments	-0,6 %	-9,8 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>2,0 %</b>	<b>30,6 M\$</b>
<b>BUDGET DES REVENUS 2021</b>			<b>1 581,6 M\$</b>

BUDGET DES DÉPENSES 2020		Contribution à la hausse	1 551,0 M\$
↑	des dépenses des services de proximité	0,9 %	14,7 M\$
↑	des dépenses des unités administratives et autres dépenses	0,7 %	11,0 M\$
↓	du service de la dette	-0,6 %	-10,1 M\$
<b>Variation budgétaire avant efforts pour paiement comptant d'immobilisations</b>		<b>1,0 %</b>	<b>15,6 M\$</b>
↑	du paiement comptant d'immobilisations	1,0 %	15,0 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>2,0 %</b>	<b>30,6 M\$</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES 2021</b>			<b>1 581,6 M\$</b>



# DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE TAXES

Budget 2021 :  
**1 581,6 M\$**



# SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses de fonctionnement. Au chapitre des dépenses des unités administratives, les hausses les plus importantes sont celles des Services de proximité qui augmentent de 5,0 % et celles de l'Eau et valorisation énergétique qui augmentent de 6,5 %. Les dépenses totales augmentent de 1,1 % avant les PCI.

## Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART	
	2018	2019	2020	2020	2021	2020-2021	
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 220,0	1 218,3	1 240,0	21,7	1,8 %
Quotes-parts	42,5	39,5	42,3	42,3	45,2	2,9	6,9 %
Transferts	59,4	66,1	64,8	73,0	68,3	-4,7	-6,4 %
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	-	0,0	0,0 %
Services rendus	64,4	64,8	46,2	65,1	55,8	-9,3	-14,3 %
Imposition de droits	49,3	48,7	38,3	44,4	38,5	-5,9	-13,3 %
Amendes et pénalités	20,8	24,9	15,2	22,2	18,2	-4,0	-18,0 %
Intérêts	21,0	23,1	13,3	20,8	9,4	-11,4	-54,8 %
Autres revenus	44,8	13,3	8,6	4,1	4,1	0,0	0,0 %
Affectations	63,0	75,0	66,7	60,8	102,1	41,3	67,9 %
<b>Total des revenus</b>	<b>1 520,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 571,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0 %</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	73,6	76,7	80,2	83,3	85,6	2,3	2,8 %
Services de proximité	270,3	295,4	303,0	295,3	310,0	14,7	5,0 %
Soutien institutionnel	160,1	167,5	167,9	175,9	181,3	5,4	3,1 %
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	258,0	275,1	278,4	3,3	1,2 %
Eau et valorisation énergétique	62,1	61,9	62,5	66,6	70,9	4,4	6,5 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>821,1</b>	<b>865,2</b>	<b>871,7</b>	<b>896,2</b>	<b>926,2</b>	<b>30,0</b>	<b>3,4 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	57,8	38,0	50,7	37,9	-12,7	-25,1 %
Contributions aux organismes	127,9	129,3	134,2	134,5	139,6	5,1	3,8 %
Autres frais	56,1	23,5	54,4	32,5	35,8	3,3	10,1 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>241,7</b>	<b>210,6</b>	<b>226,6</b>	<b>217,7</b>	<b>213,3</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,0 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 062,8</b>	<b>1 075,8</b>	<b>1 098,3</b>	<b>1 113,8</b>	<b>1 139,5</b>	<b>25,7</b>	<b>2,3 %</b>
Service de la dette brute	305,2	296,7	289,0	296,0	285,9	-10,1	-3,4 %
<b>Total dépenses avant PCI</b>	<b>1 368,0</b>	<b>1 372,5</b>	<b>1 387,3</b>	<b>1 409,8</b>	<b>1 425,4</b>	<b>15,6</b>	<b>1,1 %</b>
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	141,2	141,2	156,2	15,0	10,6 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 497,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 528,5</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>40,7</b>	<b>54,1</b>	<b>42,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	31,8	25,9	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	30,8	26,7	n/d	n/d	n/d		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>42,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\* Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\* L'excédent de fonctionnement projeté en 2020 de 42,6 M\$ sera entièrement utilisé pour équilibrer le budget 2021.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement et d'investissement.

## Sommaire des prévisions budgétaires

(en millions de dollars)

	Budget		Écart	
	2020	2021	2021-2020	
<b>Budget de fonctionnement</b>	1 551,0	<b>1 581,6</b>	30,6	2,0 %
<b>Budget d'investissement</b>				
<b>Ville de Québec</b>	752,3	<b>813,1</b>	60,7	8,1 %
<b>RTC</b>	113,9	<b>113,2</b>	-0,8	-0,7 %
<b>Total budget d'investissement</b>	866,3	<b>926,2</b>	60,0	6,9 %



# PRINCIPALES INITIATIVES BUDGÉTAIRES EN 2021

Les augmentations prévues au budget 2021 se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.



## STIMULER L'ESSOR DE LA VILLE

	Hausse 2021
Grands événements :	
▶ Bonification pour soutenir la relance après la pandémie	2,0 M\$
▶ Confirmation de l'événement Féria en 2021 sur le site d'ExpoCité	1,6 M\$
Tenue du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial	0,5 M\$
<b>Total</b>	<b>4,1 M\$</b>



## BIEN AMÉNAGER LA VILLE

Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	0,2 M\$
Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte	0,1 M\$
Travaux sur le corridor des Cheminots afin d'offrir une multipiste hivernale	0,03 M\$
<b>Total</b>	<b>0,3 M\$</b>



## ASSURER LA SÉCURITÉ URBAINE

Intensification des efforts dans le cadre du programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs	1,4 M\$
Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie lors de l'élection générale de 2021	0,9 M\$
<b>Total</b>	<b>2,4 M\$</b>



## ANIMER ET SOUTENIR LE MILIEU

Ajouts de services en lien avec certains investissements réalisés notamment le Centre de glaces, le Marché public de Sainte-Foy et les centres communautaires	2,9 M\$
Bonification des services et indexation du Programme vacances-été	0,9 M\$
Augmentation des sommes dans le cadre de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'accueil et l'établissement durable des personnes immigrantes	0,1 M\$
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour accroître leur sentiment de sécurité dans le cadre de l'accessibilité universelle	0,04 M\$
<b>Total</b>	<b>4,0 M\$</b>



## PROCURER UN ENVIRONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET SAIN

	Hausse 2021
Indexation, ajouts de critères additionnels de qualité et reprise en régie dans la collecte des matières résiduelles	4,9 M\$
Actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation en lien avec une saine gestion des matières résiduelles	1,8 M\$
Déploiement d'un plan de main d'œuvre et démarrage du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	5,7 M\$
Projet de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles	0,8 M\$
Maintenance sur des équipements au centre de tri pour améliorer la qualité de la matière	0,4 M\$
Mise en service de brûleurs au gaz naturel à l'incinérateur pour améliorer la qualité de l'air	0,4 M\$
Mise en place du plan de développement durable	0,3 M\$
Indexation et ajustement des contrats au niveau des quantités plus élevées dans les écocentres	0,2 M\$
Nouveau programme de distribution de bacs de récupération d'eau de pluie	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>14,5 M\$</b>



## ASSURER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES ET DES BIENS

Déneigement :	
▶ Mise en place de la nouvelle politique de viabilité hivernale (pour un total de 1,7 M\$ au budget)	1,0 M\$
▶ Indexation et ajustements du niveau de services des contrats	2,8 M\$
▶ Nouveaux trottoirs	0,1 M\$
Entretien du système de gestionnaire artériel, volet préemption bus	0,3 M\$
Réfections ciblées de certaines sections de trottoirs	0,3 M\$
Développement d'un plan directeur des dépôts à neige	0,2 M\$
<b>Total</b>	<b>4,7 M\$</b>



## GÉRER L'EAU

Nouvelles actions pour le dépistage du plomb dans l'eau potable	0,9 M\$
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau	0,3 M\$
Chaire de recherche en eau potable	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>1,3 M\$</b>



## BIEN ADMINISTRER LA VILLE

Acquisition de licences d'outils collaboratifs suite à l'implantation d'Office 365	1,0 M\$
<b>Total</b>	<b>1,0 M\$</b>

<b>Total des initiatives et ajouts budgétaires</b>	<b>32,2 M\$</b>
Autres éléments	-2,1 M\$
<b>Variation totale des dépenses</b>	<b>30,0 M\$</b>

# PARTENARIAT 2020-2024

À l'automne 2019, les municipalités et le gouvernement du Québec ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes*.

Pour la Ville de Québec, l'entente apportera **404,6 M\$** de 2020 à 2024. En 2021, le partenariat se traduira par une contribution de **78,2 M\$** à la Ville, en hausse de 5,8 M\$ par rapport à 2020.

## ÉLÉMENTS DE DÉPENSES

### RÉMUNÉRATION GLOBALE

**578,0 M\$**

Aucune variation par rapport au précédent budget; la hausse de la masse salariale de 11,5 M\$ est compensée par une baisse équivalente des cotisations de l'employeur.

La proportion des dépenses de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de **36,5 %**, en baisse de 0,7 % par rapport au précédent budget.

Ainsi, la Ville maintient un taux de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement inférieur à 40 %.

### RÉGIMES DE RETRAITE

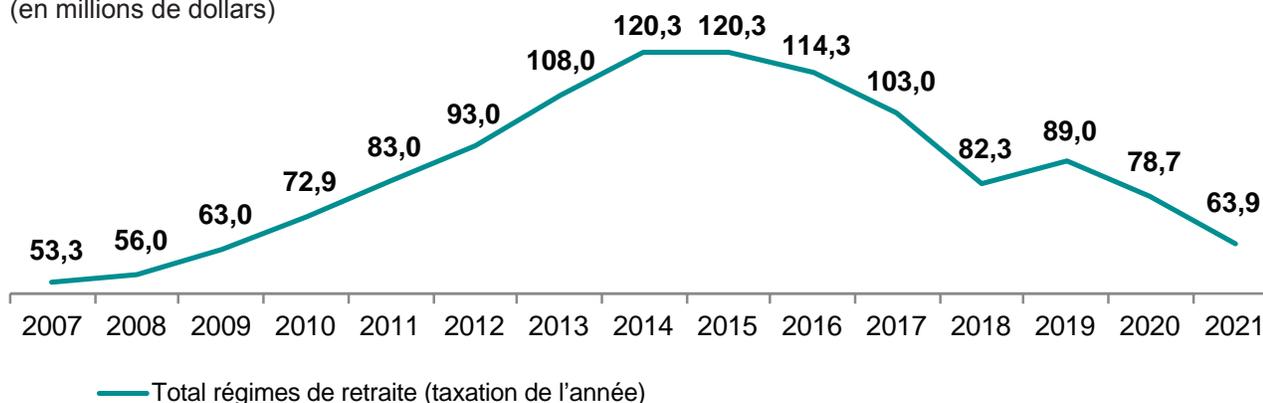
**63,9 M\$**

En baisse de **14,8 M\$ (-18,8 %)** par rapport au précédent budget.

Rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés en 2019.

#### Régimes de retraite selon les budgets adoptés

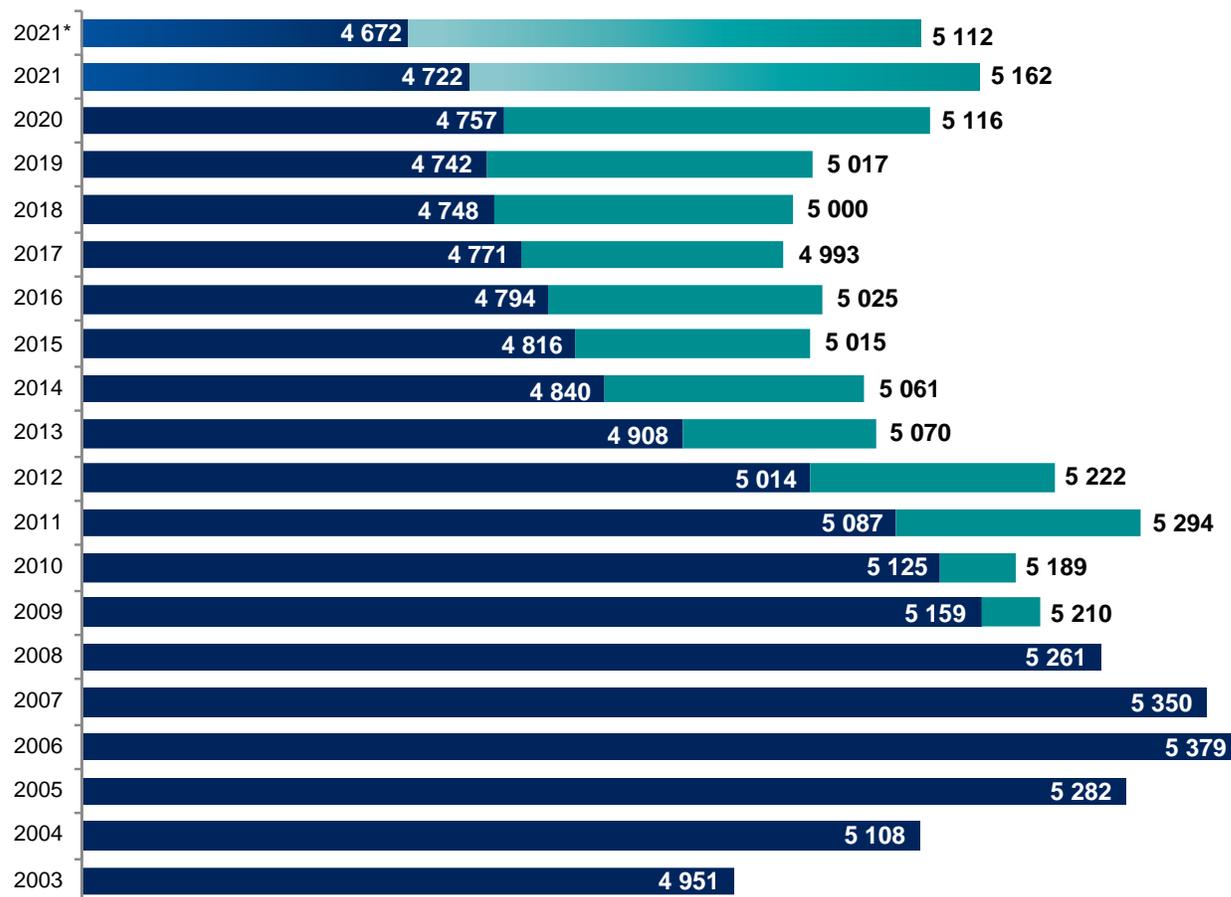
(en millions de dollars)



## EFFECTIF

L'effectif total prévu en 2021 atteint 5 162 p.a. L'effectif varie de 46 p.a. (0,9 %) par rapport au précédent budget. L'instauration des mesures de gestion de son effectif afin de contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 50 p.a. pour s'établir à 5 112 p.a.

Sur une base comparable, l'effectif demeure inférieur à ce qu'il était au moment des fusions municipales, soit 4 722 p.a. en 2021, alors qu'il s'élevait à 4 951 p.a. en 2003.



■ Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003.

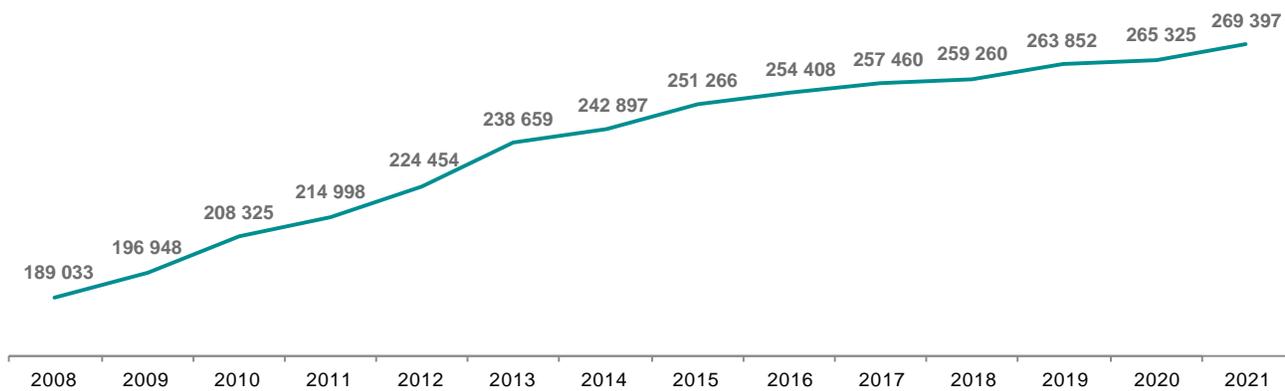
■ Effectif total incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives.

\* Incluant l'instauration des mesures de gestion de 1 % de la masse salariale en 2021

## MESURE DU RENDEMENT DE L'EFFECTIF (PRODUCTIVITÉ)

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 189 033\$ de revenu (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2021 il est prévu qu'elle compte **un employé par tranche de 269 397 \$**, soit une augmentation de la productivité de **42,5 %**.

### Mesure de rendement de l'effectif\* selon les budgets adoptés



\* Budgets adoptés excluant l'inflation et éléments extraordinaires par rapport à l'effectif total prévu

## SERVICE DE LA DETTE NETTE

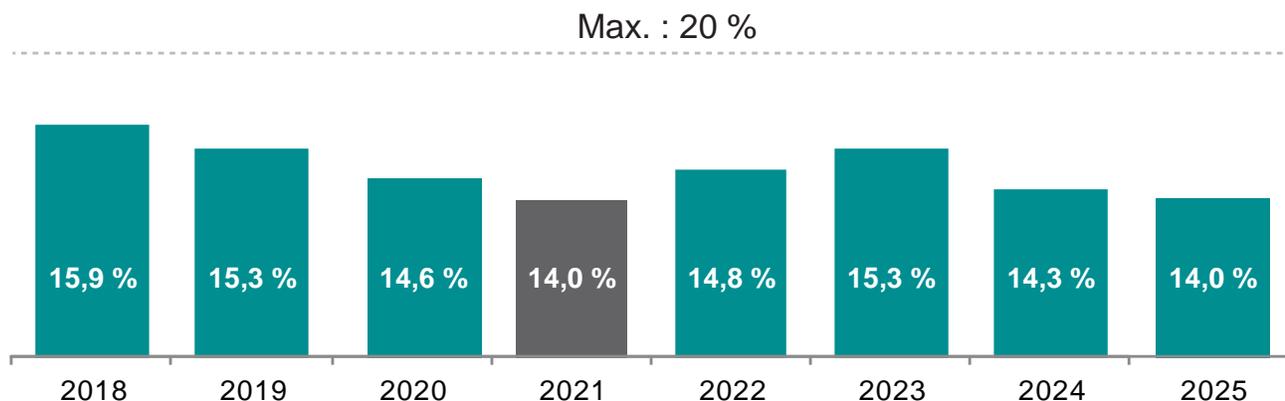
**220,9 M\$**

En baisse de 5,2 M\$ (-2,3 %) par rapport au précédent budget.

En 2021, la dette nette représente 14,0 % des dépenses de fonctionnement. Au budget 2020, il était prévu qu'elle s'établirait à 14,6 % pour l'année 2021.

### Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement

(en millions de dollars)



2018-2019 : Réel  
 2020-2021 : Budget  
 2022-2025 : Projections

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)

### 156,2 M\$

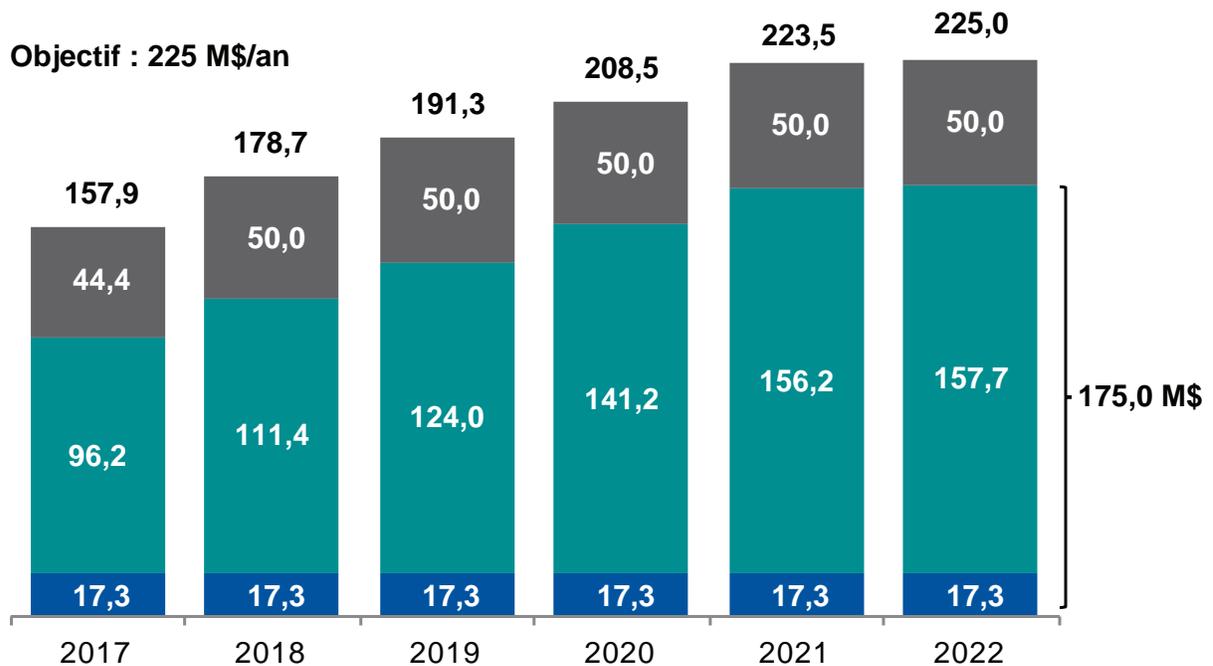
En hausse de 15,0 M\$ (10,6 %) par rapport au précédent budget.

Le budget 2021 prévoit que les PCI et la réserve financière seront de 223,5 M\$. Par ailleurs, l'objectif de 225,0 M\$ prévu en 2022 pourrait être atteint dès 2021.

Poursuite d'une gestion financière rigoureuse, conformément au cadre financier.

### PCI et réserve financière pour le paiement de la dette

(en millions de dollars)



2017-2019 : Réel

2020-2022 : Projections

■ Réserve financière pour le paiement de la dette

■ Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

■ Remboursement partiel de la TVQ (impact en 2014 du changement du pacte fiscal sur la TVQ)

# CADRE FINANCIER ET DETTE

## CADRE FINANCIER

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

2021	Cadre financier
1,5 %	<b>Dettes nettes par rapport au potentiel fiscal ≤ 3,5 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
14,0 %	<b>Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ≤ 20 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
86,8 %	<b>Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes totales consolidées ≤ 100 %</b> Cible respectée
156,2 M\$	<b>Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 15 M\$</b> L'atteinte de la cible de 175 M\$/an est prévue pour 2022 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée des PCI totalise 1 097,0 M\$ (incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014)
50,0 M\$	<b>Réserve financière pour le paiement de la dette</b> Cible de 50 M\$ atteinte en 2018 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée de la réserve totalise 355,4 M\$



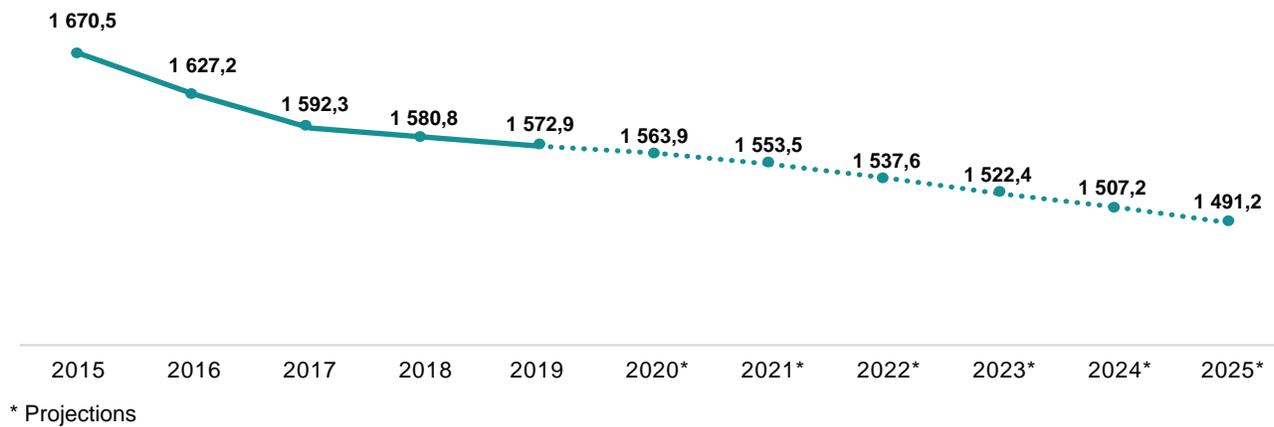
## DETTE NETTE

### En diminution depuis 2016

La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2021, la dette recule à 1 553,5 M\$, en baisse de 10,4 M\$ par rapport à 2020. Par ailleurs, en raison des investissements additionnels prévus de 222,5 M\$ en 2021, le niveau de la dette est supérieur de 14,4 M\$ par rapport à ce qui était prévu au budget 2020.

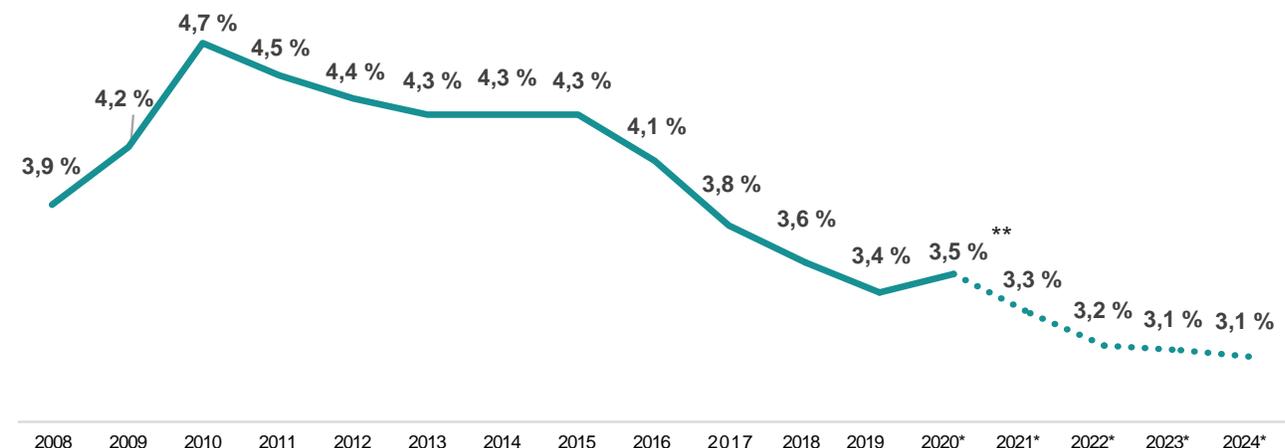
### Dettes nettes

(en millions de dollars)



Les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place au cours des dernières années portent leurs fruits, le ratio de la dette nette consolidée par rapport au PIB devrait se situer à 3,3 % en 2021, soit son niveau le plus bas depuis 2008, tout en investissant de façon importante. L'endettement de la Ville fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale.

### Dettes nettes consolidées (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec



# PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2021-2025

**Plan d'investissement de 5 953,2 M\$ sur 5 ans<sup>1</sup>, dont 926,2 M\$ en 2021. Il s'agit des investissements les plus importants depuis la création de la Ville, et ce, sans augmenter la dette.**

Les investissements assurent un équilibre entre le maintien de la pérennité des 17,0 G\$ d'actifs sous la responsabilité de la Ville et le développement de nouvelles infrastructures, tout en profitant pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir, notamment pour de grands projets tels que le réseau structurant de transport en commun, le centre de biométhanisation et la sécurité routière, et de profiter au maximum des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

## Sommaire des investissements

(en millions de dollars)

Plan d'investissement quinquennal	2021	2022	2023	2024	2025	Total	%
<b>INVESTISSEMENTS</b>							
Ville de Québec	813,1	1 109,1	1 102,5	1 114,3	1 005,6	<b>5 144,5</b>	<b>86 %</b>
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	113,2	107,3	189,9	201,5	196,8	<b>808,8</b>	<b>14 %</b>
<b>Investissements totaux</b>	<b>926,2</b>	<b>1 216,4</b>	<b>1 292,4</b>	<b>1 315,8</b>	<b>1 202,4</b>	<b>5 953,2</b>	<b>100 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Financement externe	410,8	618,7	768,8	846,6	777,5	<b>3 422,4</b>	<b>57 %</b>
Emprunts par obligations	313,4	413,7	353,9	303,2	260,3	<b>1 644,6</b>	<b>28 %</b>
Paie ment comptant d'immobilisations	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	<b>787,0</b>	<b>13 %</b>
Fonds de parcs, fonds carrière et sablières et autres	45,9	26,3	12,0	8,2	6,9	<b>99,3</b>	<b>2 %</b>
<b>Financement total</b>	<b>926,2</b>	<b>1 216,4</b>	<b>1 292,4</b>	<b>1 315,8</b>	<b>1 202,4</b>	<b>5 953,2</b>	<b>100 %</b>

En 2021, le total des investissements prévus se situe à 926,2 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 222,5 M\$ par rapport aux investissements de 703,7 M\$ prévus au budget 2020 pour l'année 2021.

L'augmentation provient d'une hausse de :

- ▶ 87,4 M\$ d'investissements réalisés par la Ville ;
- ▶ 20,0 M\$ pour le Réseau de transport de la Capitale ;
- ▶ 115,2 M\$ pour le réseau structurant de transport en commun.

<sup>1</sup> Incluant les investissements du RTC.

# INVESTISSEMENTS

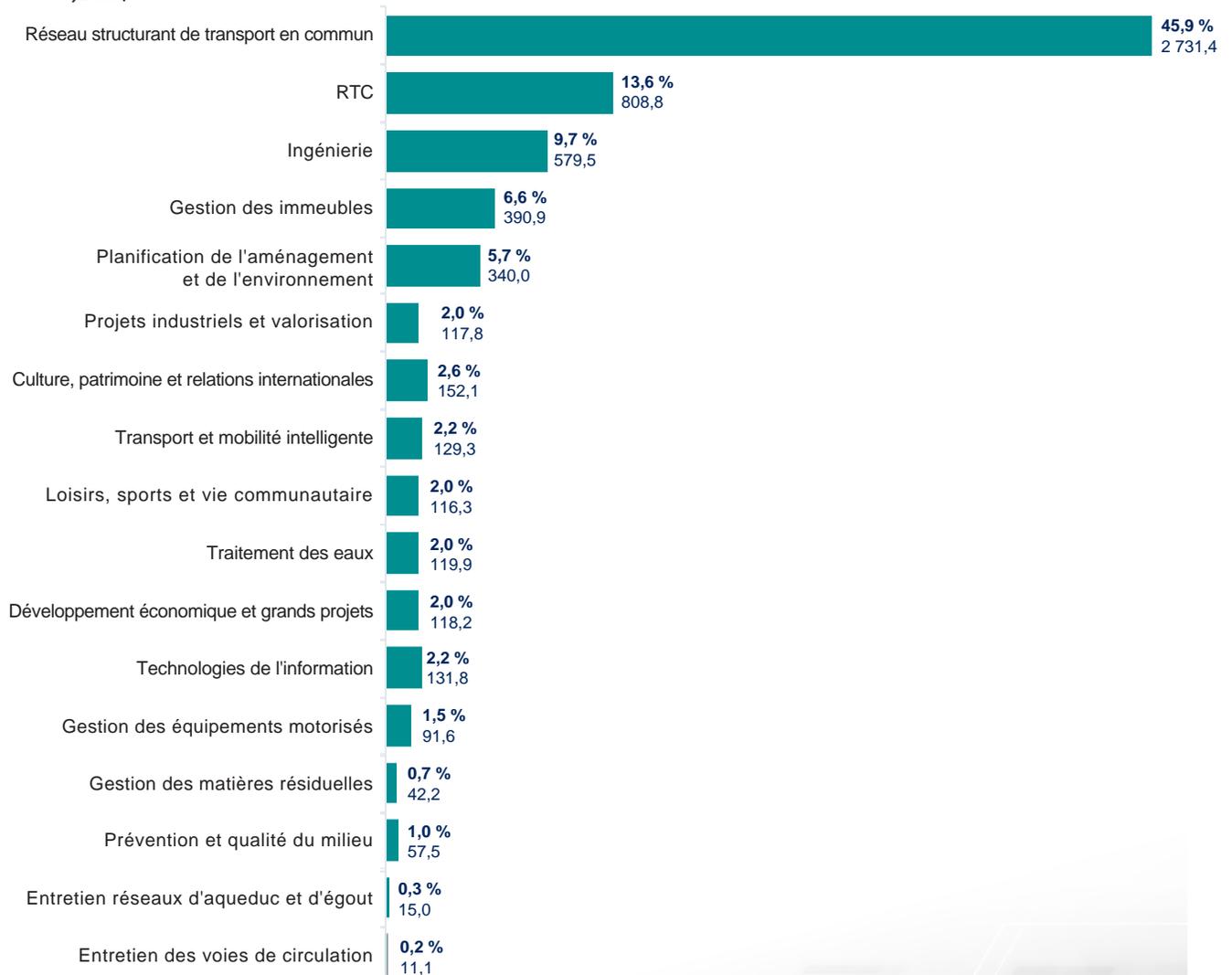
La Ville prévoit investir **5 953,2 M\$** dans ses immobilisations entre 2021 et 2025, et ce, sans augmenter ses emprunts. Il s'agit d'un rehaussement d'envergure des investissements qui atteignent leurs niveaux les plus importants depuis la création de la Ville.

45,9 % des investissements sont consacrés au réseau structurant de transport en commun (RSTC)

## Répartition des investissements 2021-2025

(en millions de dollars)

**5 953,2 M\$**



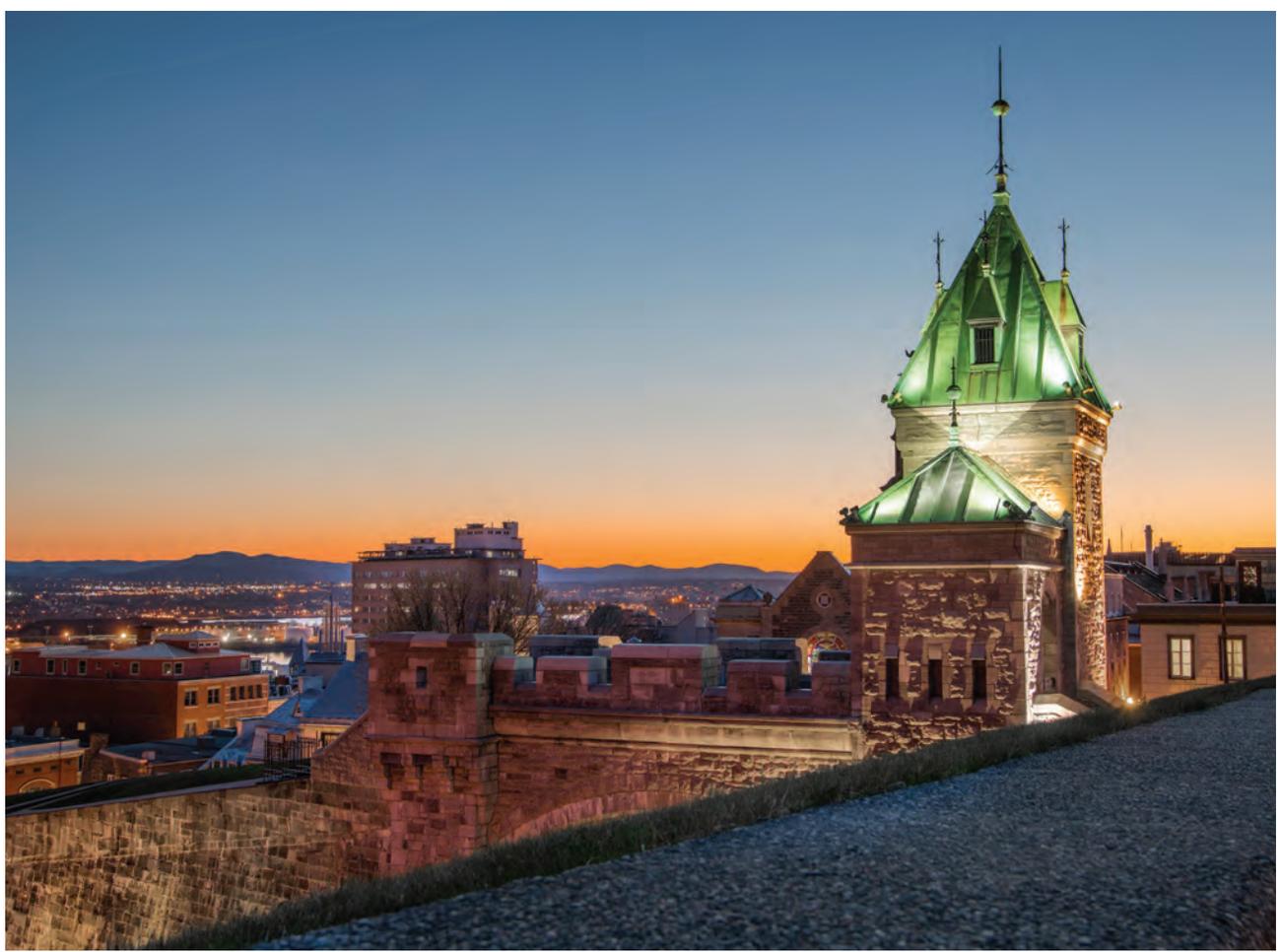
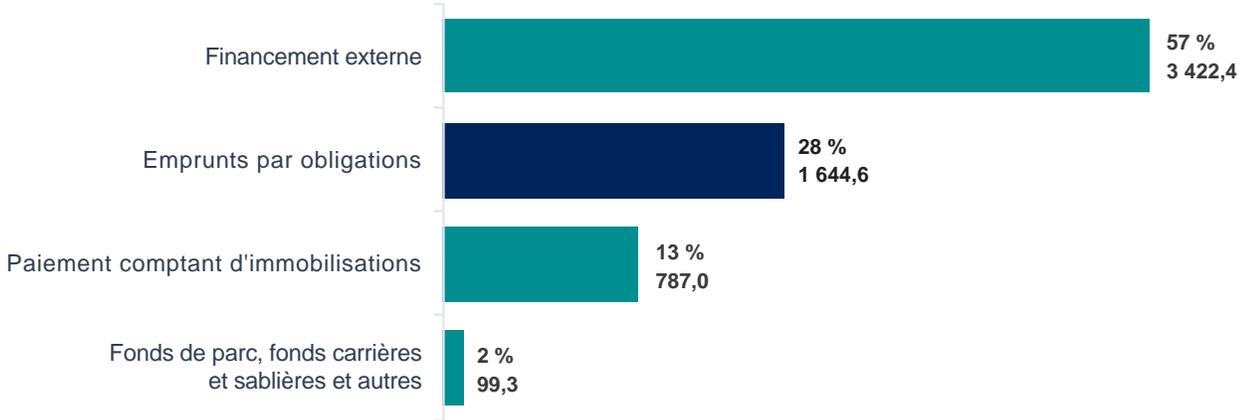
# FINANCEMENT

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. Seulement 28 % des investissements seront financés par emprunt.

## Financement des investissements 2021-2025

(en millions de dollars)

**5 953,3 M\$**



# GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2021-2025

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire.

Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les prochaines années sont :

2 731,4 M\$		Réseau structurant de <b>TRANSPORT EN COMMUN</b> , projet de 3,3 G\$
519,8 M\$		Projets de maintien du <b>RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE</b>
513,0 M\$		Projets d' <b>INGÉNIERIE</b> dont la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
288,9 M\$		Projets d'acquisition, de construction et de réaménagement de centres d'exploitation et du centre opérationnel du <b>RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE</b>
133,7 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux dont la réfection de l' <b>USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE</b> de Sainte-Foy (22,1 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau potable de l' <b>USINE DE TRAITEMENT DES EAUX</b> de Québec (25,0 M\$) et le plan de protection de la <b>PRISE D'EAU</b> du Lac Saint-Charles (15,0 M\$)
96,6 M\$		Projets liés à l'entente de <b>DÉVELOPPEMENT CULTUREL</b> entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
96,0 M\$		Construction d'une nouvelle <b>CENTRALE DE POLICE</b> , projet de 98,5 M\$
89,0 M\$		Construction du <b>CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC</b> , projet de 190,0 M\$
70,0 M\$		Programme <b>RÉNOVATION QUÉBEC</b> (20,5 M\$), et développement du <b>LOGEMENT SOCIAL</b> (49,5 M\$)

57,6 M\$		Investissements en <b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> , projet de 60 M\$ incluant l'investissement au budget de fonctionnement
56,5 M\$		Travaux liés au <b>PLAN DES RIVIÈRES</b> (21,7 M\$) et travaux correctifs de la <b>RIVIÈRE LORETTE</b> (34,8 M\$)
47,9 M\$		Réaménagement du boulevard <b>HOCHELAGA</b> (20,5 M\$), de la rue <b>DORCHESTER</b> (11,3 M\$) et prolongement de la rue <b>MENDEL</b> (16,1 M\$)
40,5 M\$		Développement du projet de <b>ZONE D'INNOVATION</b> du Littoral Est, projet de 50 M\$
37,9 M\$		Réfection de la <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Gabrielle-Roy (33,9 M\$) et de la bibliothèque <b>ÉTIENNE-PARENT</b> (4,0 M\$)
37,5 M\$		Développement des <b>ÉCOQUARTIERS</b> D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
31,3 M\$		Mise en oeuvre de la <b>VISION 2018-2028</b> pour une saine gestion des matières résiduelles
27,5 M\$		Construction et réfection de <b>CENTRES COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS</b> (Charles-Auguste-Savard 8,7 M\$; Pointe-de-Sainte-Foy 9,8 M\$; Monseigneur-de-Laval 5,3 M\$; Beauport 4 M\$)
25,2 M\$		Acquisition de <b>VÉHICULES</b> au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie (19,8 M\$) et véhicules de déneigement (5,4 M\$)
24,3 M\$		Relocalisation de la <b>COUR MUNICIPALE</b> (édifice F.-X. Drolet), projet de 25,4 M\$
21,2 M\$		Plan <b>VISION DE L'ARBRE</b> et <b>PROJET CANOPÉE</b>

20,0 M\$		Construction ou agrandissement de <b>CASERNES</b>
15,0 M\$		Travaux à l' <b>INCINÉRATEUR</b> afin d'améliorer sa performance
15,0 M\$		Mise en œuvre de la <b>VISION DE LA MOBILITÉ ACTIVE ET D'INTERMODALITÉ</b>
15,0 M\$		Acquisition des terrains pour des <b>PROJETS DE LOGEMENT SOCIAL</b>
12,5 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au <b>PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU)</b> du plateau centre de Sainte-Foy
11,1 M\$		Travaux d'aménagement aux <b>DÉPÔTS À NEIGE</b>
10,6 M\$		Construction du <b>CENTRE DE GLACE</b> , projet de 68,7 M\$
10,6 M\$		Réfection du <b>STADE CANAC</b>
10,0 M\$		Aménagement de la <b>PLACE DE LA CAPITALE-NATIONALE</b>
9,4 M\$		Mise à niveau des <b>AIRES</b> de planches à roulettes (3,5 M\$), des terrains de tennis (4,9 M\$) et de basketball (1,0 M\$)
7,6 M\$		Réfection du <b>STATIONNEMENT SOUTERRAIN</b> Place Jacques-Cartier en partenariat avec la CSQ

7,0 M\$		Aménagement et réaménagement de <b>PARCS</b> (Paul-Émile Beaulieu 3,3 M\$; Royal 1,5 M\$; Durocher 1,2 M\$; Chevalier 1,0 M\$)
6,7 M\$		Remplacement et déploiement de <b>SURFACES SYNTHÉTIQUES</b> (baseball 4,5 M\$; soccer 2,2 M\$)
5,5 M\$		Construction d'un <b>MUR ANTIBRUIT</b> entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
5,2 M\$		Actualisation du plan directeur (Base de plein air La Découverte 2,7 M\$; Centre de plein air de Beauport 2,5 M\$)
4,5 M\$		Programme de remplacement des <b>LIGNES DE SERVICE EN PLOMB</b> , projet de 50,0 M\$
4,5 M\$		Programme de <b>COMPENSATION</b> aux entreprises
3,9 M\$		Fourniture d'un système en <b>RADIOCOMMUNICATION</b> pour la sécurité publique, projet de 31,0 M\$
3,6 M\$		Restauration et aménagement de la <b>GRANGE</b> du Domaine de Maizerets en salle multifonctionnelle, projet de 4,8 M\$
2,8 M\$		Construction d'un <b>TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE</b> dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles
827,3 M\$		Autres projets prévus au plan d'investissement quinquennal
<b>5 953,2 M\$</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2021-2025</b>	

# RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN

Au plan d'investissement quinquennal, **2 731,4 M\$** sont consacrés au RSTC sur un total de 3 300 M\$ dédiés au projet, ce qui représente 45,9 % du plan d'investissement quinquennal 2021-2025.

Ces investissements incluent notamment un tramway, des Métrobuses, des Parc-O-Bus régionaux et des voies réservées.

## Réseau structurant de transport en commun

(en millions de dollars)

Réseau structurant de transport en commun	Avant 2021	2021	2022	2023	2024	2025	Après 2025	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS RSTC</b>	<b>93,9</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>474,8</b>	<b>3 300,0</b>	<b>100 %</b>
<b>FINANCEMENT RSTC</b>									
Gouvernement du Québec	51,2	119,9	266,4	348,6	388,7	366,2	259,0	1 800,0	55 %
Gouvernement du Canada	34,1	79,9	177,6	232,4	259,1	244,2	172,6	1 200,0	36 %
Ville de Québec	8,5	20,0	44,4	58,1	64,8	61,0	43,2	300,0	9 %
<b>Financement total</b>	<b>93,9</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>474,8</b>	<b>3 300,0</b>	<b>100 %</b>
<b>Investissements 2021-2025</b>			<b>2 731,4 M\$</b>						

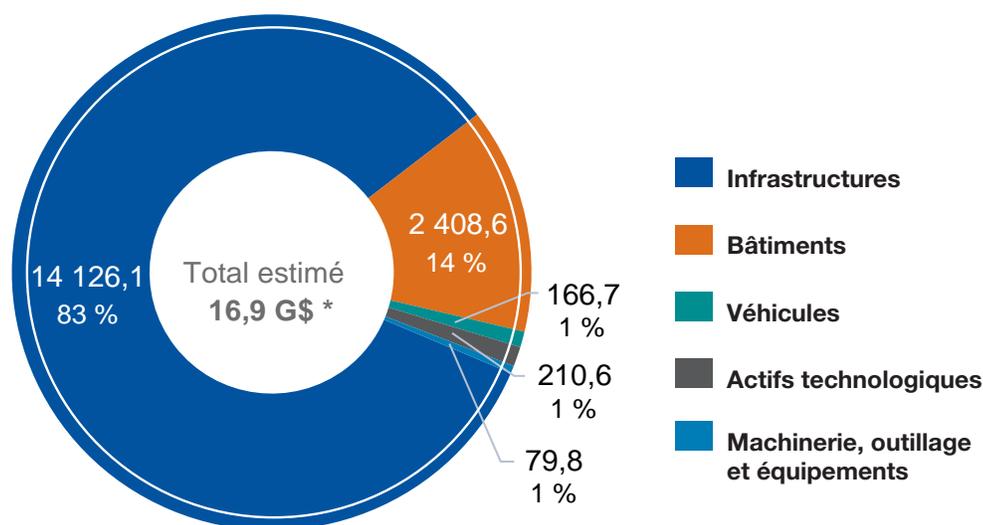


# ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

La valeur des actifs de la Ville est estimée à **16 991,9 M\$** au 31 décembre 2020, soit une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout à de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

## Valeur des actifs

(en millions de dollars)



\* Excluant transport collectif

## Portrait sommaire des actifs



\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage, etc.

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement, etc.



# MESSAGE ÉCONOMIQUE



## LA VILLE A LES ATOUTS POUR SE RELEVER RAPIDEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

À l'aube de la pandémie, la ville de Québec connaissait une croissance continue depuis plus de vingt ans. À ce moment, elle montrait même le taux de chômage le plus faible des huit principales régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada.

La pandémie a freiné brutalement la progression de l'économie de la ville. Peu après le début de la crise, le taux de chômage a atteint près de 12 % et près de 55 000 emplois avaient été perdus.

À la fin de 2020, l'économie avait déjà rebondi. Le taux de chômage est redescendu à 4,5 % et les emplois perdus ont presque tous été regagnés. Cette reprise est toutefois inégale, les entreprises ainsi que les salariés liés au tourisme, à la restauration et à la culture sont encore fortement affectés par les mesures mises en place pour contrôler la pandémie. Ce premier pas vers un retour à la normale s'explique par l'économie diversifiée de la ville qui s'appuie sur des secteurs stables comme l'assurance et le secteur public, et qui est soutenue par des secteurs en forte croissance dans les technologies de l'information et les sciences de la vie.

Plusieurs facteurs viendront soutenir la reprise économique en 2021.

Premièrement, les ménages et les entreprises ont bénéficié, et bénéficient encore, des mesures de soutien des trois paliers de gouvernements ce qui leur a permis d'atténuer leurs pertes, et parfois même, de maintenir leurs revenus.

Deuxièmement, les ménages et les entreprises ont contrôlé de façon responsable leurs dépenses.

Pour les ménages, ces deux facteurs se traduisent par un accroissement significatif de leur épargne qui soutiendra la relance économique lorsque les perspectives sanitaires connaîtront une embellie. Les premiers bénéficiaires en seront les entreprises.

Troisièmement, plusieurs projets d'investissement publics étaient déjà annoncés ou en cours au début de la crise sanitaire. Les différents paliers de gouvernements, notamment la Ville de Québec, se sont engagés à accélérer les investissements pour soutenir la reprise.

Finalement, les faibles taux hypothécaires devraient favoriser le marché de l'habitation en 2021.

La région de Québec retrouvera graduellement son niveau d'activité d'avant la pandémie. Le retour complet devrait être atteint d'ici la fin de 2022. La reprise sera toutefois graduelle pour les secteurs liés au tourisme, à la restauration et à la culture. De plus, elle reposera sur la croissance économique de nos partenaires commerciaux, principalement les États Unis.

# ANALYSE COMPARATIVE DE QUÉBEC ET DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC

## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

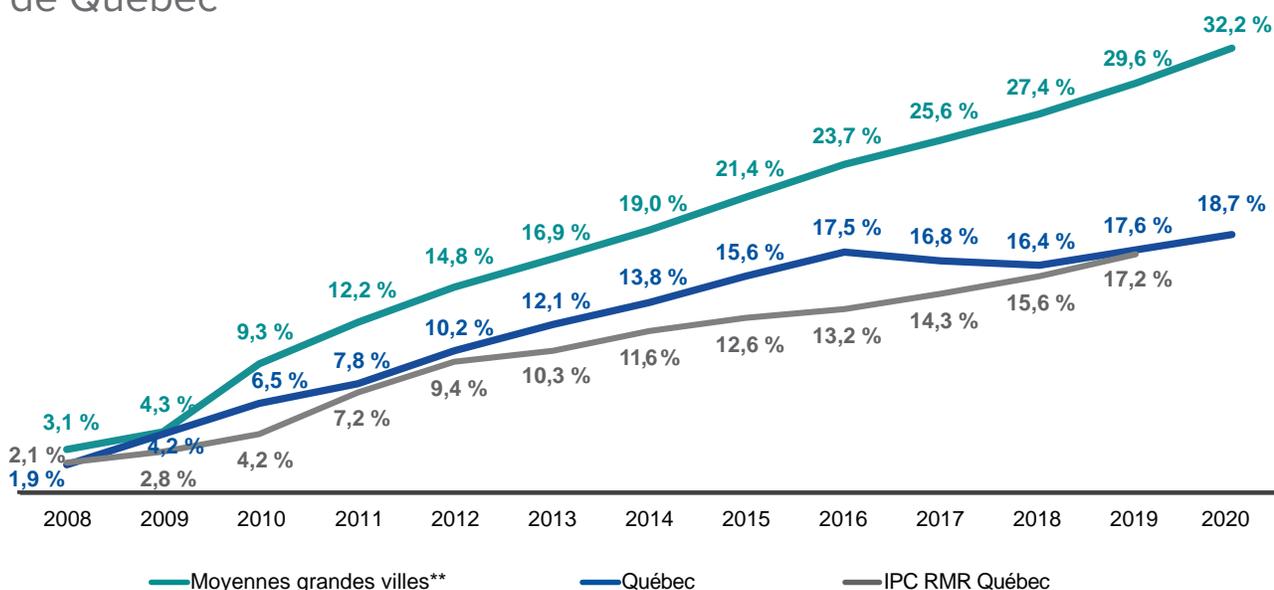
### Taxes résidentielles

Depuis 2008, la Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2008 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement, un gel de taxes est décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

De 2008 à 2020, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 18,7 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 32,2 %, soit 72,2 % supérieure à celle de la Ville. Cet écart devrait s'accroître en raison du gel de taxes en 2021.

Comparaison de la hausse cumulative\* des TAXES RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les grandes villes\*\* de la province de Québec



\* Non composé; 2008 = taux de base

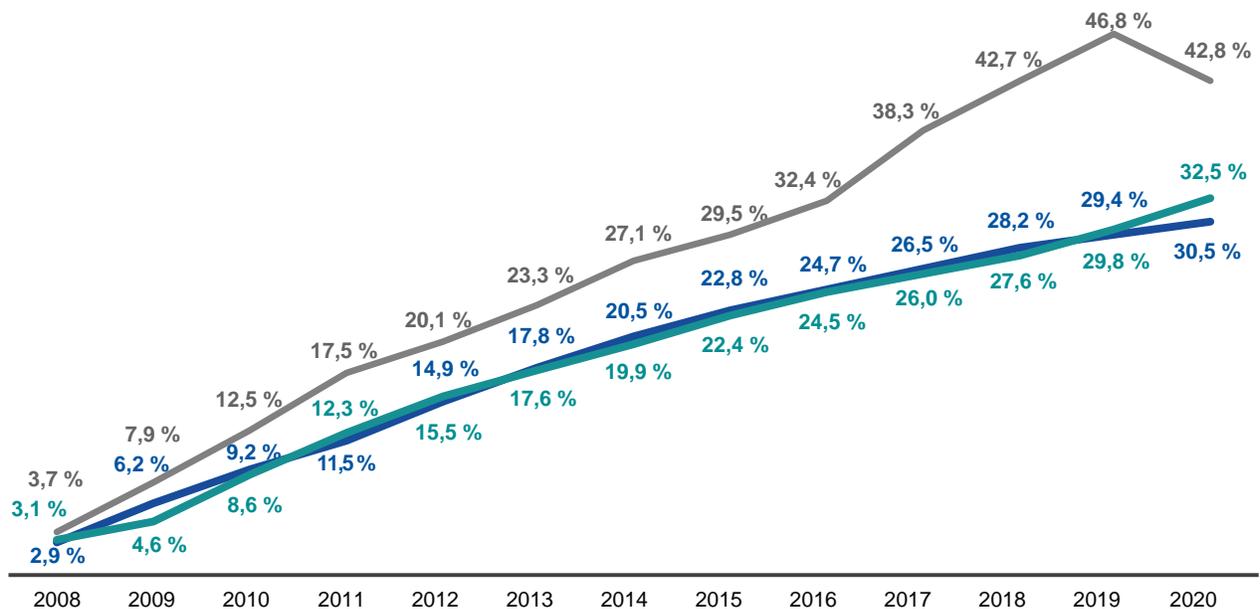
\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

## Taxes non résidentielles

Entre 2008 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée afin d'éviter d'accroître l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Pour que cet écart demeure stable, le gel de taxes annoncé pour 2021 s'applique aux deux catégories d'immeubles.

De 2008 à 2020, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 30,5 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 32,5 %, soit 6,6 % supérieure à celle de la Ville. Cet écart devrait s'accroître en raison du gel de taxes en 2021.

### Comparaison de la hausse cumulative\* des TAXES NON RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les grandes villes\*\* de la province de Québec



— PIB RMR de Québec  
(source : Conference Board du Canada,  
traitement Ville de Québec)

— Québec

— Moyenne grandes villes\*\*

\* Non composé; 2008 = taux de base

\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

# COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

En 2020, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Dans l'optique d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite, depuis 2019, la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation réelle, comme pour la catégorie résidentielle. En 2021, les taux de taxes de toutes les catégories d'immeubles font l'objet d'un gel pour la Ville de Québec.

## Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2020

(Taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,2535	2,7656	2,21
<b>Québec</b>	<b>1,1510</b>	<b>3,4628</b>	<b>3,01</b>
Longueuil	0,9678	2,9618	3,06
Laval	0,9319	2,9724	3,19
Montréal	0,7685	3,5981	4,68
<b>Moyenne*</b>	<b>1,0145</b>	<b>3,1521</b>	<b>3,11</b>

\* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées.

\*\* Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel.

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière.



## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus ne désignent pas nécessairement celles qui sont les meilleures, mais cela situe la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

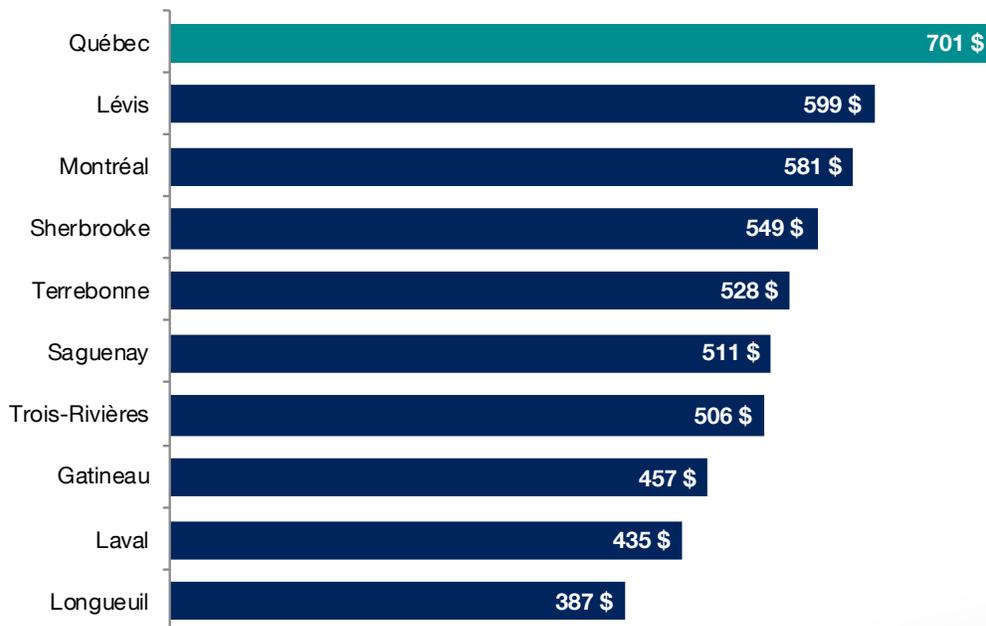
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit : Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers vérifiés (données de l'administration municipale).

### ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Ces choix se reflètent sur l'importance des immobilisations de la Ville. Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

#### Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2019 Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus





## ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme<sup>2</sup> comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

## ENDETTEMENT NET À LONG TERME PAR 100 \$ DE RFU

La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

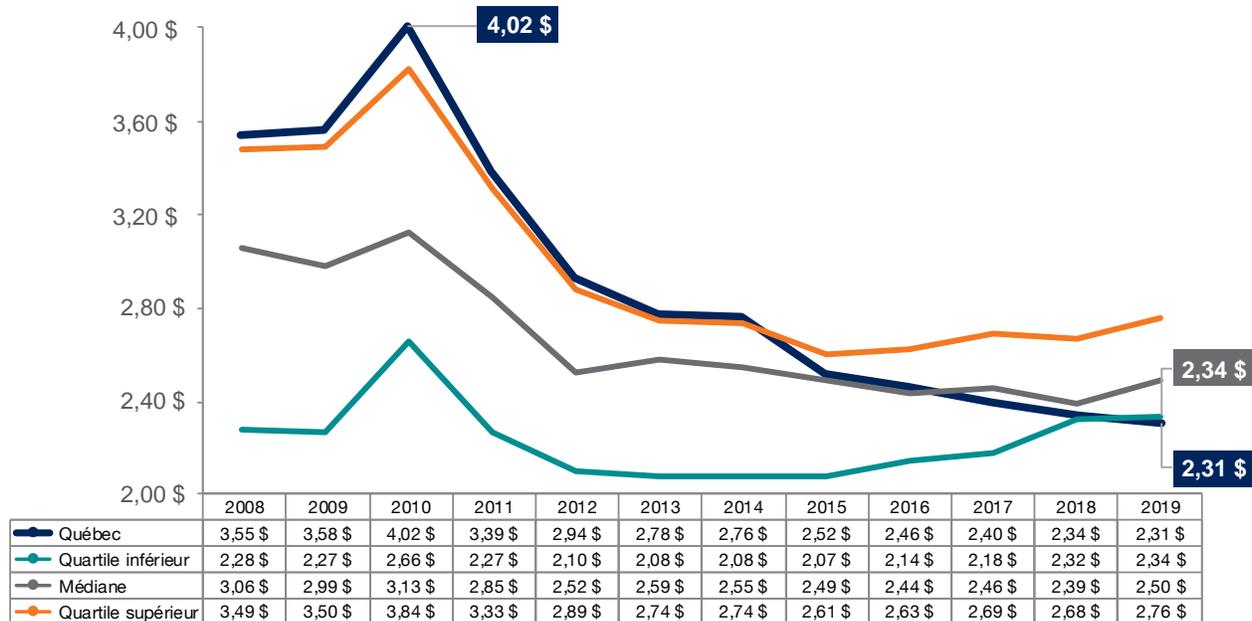
L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 42,5 % entre 2010 et 2019. La croissance de la RFU a été de 62,6 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'adoption de politiques financières en 2009 et le maintien d'un cadre financier rigoureux depuis ce temps sont bénéfiques, l'endettement de la Ville fait peser un poids de moins en moins important sur l'économie locale.



<sup>2</sup> Données issues des rapports financiers des villes

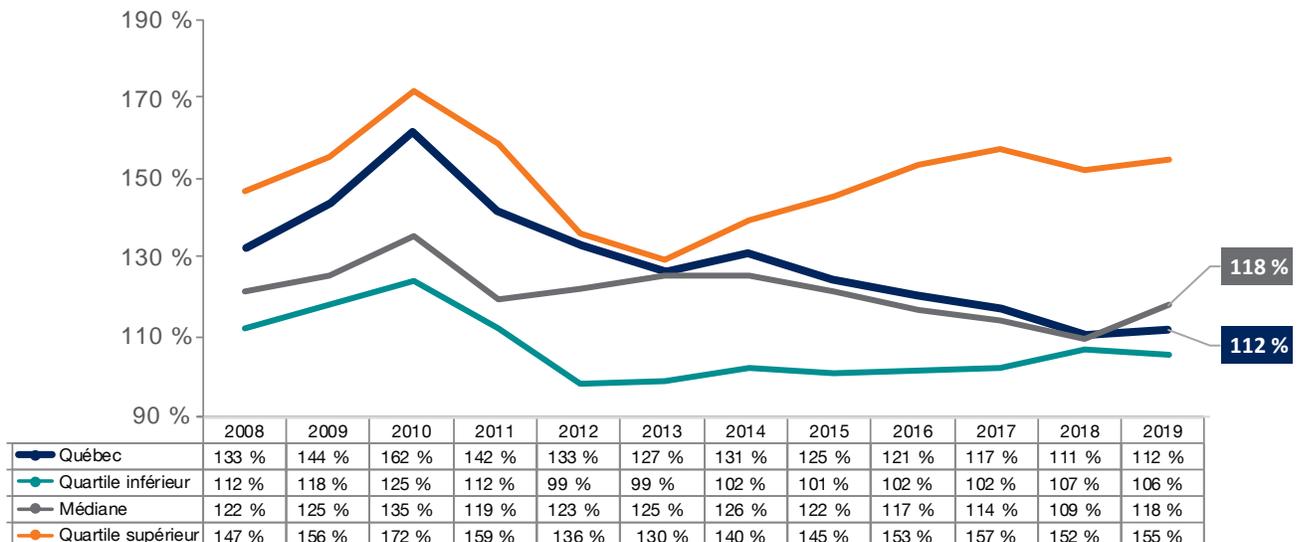
## Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus



## TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 133 % en 2008 à 112 % en 2019. Il se situe maintenant sous la médiane des villes de comparaison et la tendance est favorable. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption du cadre financier.

## Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant électricité) Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus







# Profil de Québec





# QUÉBEC

## EN QUELQUES CHIFFRES



### POPULATION

- › Ville (2020) :  
**546 958 habitants**
- › Agglomération (2020) :  
**583 162 habitants**
- › Communauté métropolitaine de Québec (2020) :  
**813 624 habitants**
- › Région métropolitaine de recensement (RMR) (2020) :  
**824 672 habitants**
- › Âge médian de la population (2016) :  
**43,3 ans**
- › Revenu médian des ménages (2016) :  
**59 881 \$**
- › **94 %** de langue maternelle française (2020)
- › **40 %** bilingue (2020)

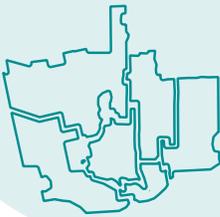


## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES



SUPERFICIE

**454 km<sup>2</sup>**



Bilan des infrastructures pour l'année 2020 :

- > **2 390 km** de routes
- > **1 286 km** de trottoirs
- > **380,5 km** de réseau cyclable
- > **92 km** de sentiers en milieu naturel
- > **2 ponts et 1 traversier** donnent accès à la capitale
- > Accès direct à tout le nord-est américain
- > **1 938 ouvrages d'art et structures**



## INFRASTRUCTURES D'EAU

- > 4 usines de production d'eau potable
- > Plus de **90 millions de m<sup>3</sup>** d'eau potable produite par an
- > 2 stations d'épuration des eaux usées
- > **144 millions de m<sup>3</sup>** d'eaux usées traitées par an
- > **7 039 km** de conduites d'aqueduc et d'égout





## RÉSEAU DE TRANSPORT

- > **4 538** arrêts
- > **869 km de réseau**, dont 65 km de voies réservées



## ENVIRONNEMENT

- > **5 écocentres permanents et 8 écocentres mobiles**
- > **503 parcs et espaces verts**

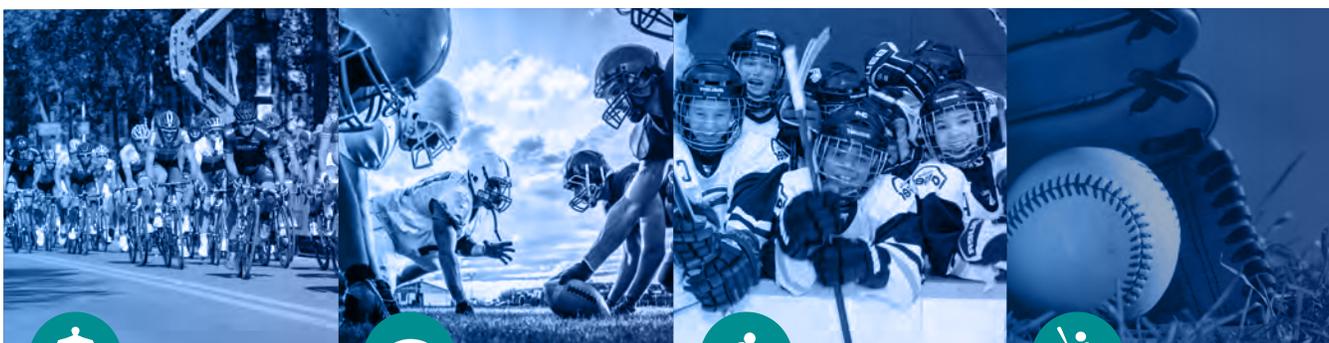


## ÉDUCATION

- > **Université Laval**, 1<sup>re</sup> université francophone en Amérique en 1852 (Séminaire de Québec en 1663)
- > École nationale d'administration publique, INRS, Télé-université, Université de Montréal (campus Québec), UQTR (Centre universitaire de Québec)
- > **10 collèges et cégeps**



## SPORTS



- > **30 grands événements sportifs**, dont une quinzaine à caractère international



- > **1 équipe de football universitaire**, le Rouge et Or



- > **1 équipe de hockey junior majeur**, les Remparts



- > **1 équipe de baseball professionnelle**, les Capitales



## TOURISME



Photo : Jeff Frenette

- > **1<sup>er</sup> rang** des meilleures **destinations touristiques** au **Canada en 2020** et ce pour une cinquième année consécutive (magazine *Travel + Leisure*)
- > **3<sup>e</sup> rang** et seule ville canadienne **parmi les 10 meilleures villes** au monde (*Best Small Cities*) en 2019 (Choix des lecteurs de *Condé Nast Traveler*)
- > **Meilleure destination croisières** sur l'itinéraire Canada/Nouvelle-Angleterre en 2019 et meilleur port canadien 2020 selon Porthole Cruise Magazine (USA)
- > **10,4 millions de visiteurs** (4,6 millions de touristes et 5,7 millions d'excursionnistes d'un jour) (dernières données disponible du ministère du Tourisme, 2017)
- > **1,6 G\$ en dépenses touristiques** et **2,0 G\$ en dépenses pour l'ensemble des visiteurs** (touristes + excursionnistes)
- > **200 congrès et réunions corporatives** et quelques **211 786 participants** en 2019-2020
- > **Plus de 2 600 établissements d'hébergement et de restauration** (région touristique de Québec)
- > **40 704 emplois** en tourisme (région touristique de Québec)



## SANTÉ

- > **8 centres hospitaliers**
- > **1 centre intégré universitaire de santé et services sociaux**
- > **4 centres de réadaptation**
- > **29 centres d'hébergement et de soin de longue durée (CHSLD) publics (17) et privés (12)**
- > **1 centre jeunesse**

## > CULTURE

### > **150 festivals et événements** (2019)

- > **25 établissements** formant le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec
- > **9 musées**
- > **18 lieux d'interprétation**
- > **30 théâtres et salles de spectacle**
- > Environ **463 jours de tournage, 115 projets** (2019)
- > **220 organismes culturels et artistiques professionnels**
- > **145 organismes culturels amateurs**
- > Apport au **PIB régional (2019) : 1,09 G\$**
- > **15 500 emplois** en culture

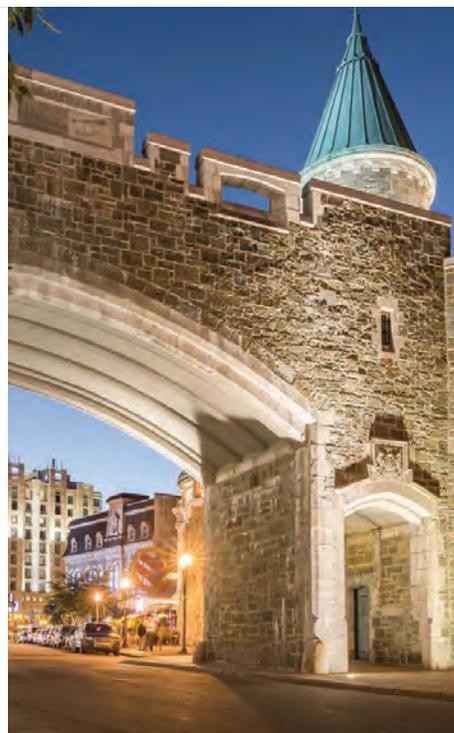


Photo : Jeff Frenette



## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- > **3 % du PIB investi en R & D**
- > **400 laboratoires et centres de recherche** de classe mondiale
- > **5 500 chercheurs** et associés en R & D



## TIC ET ÉLECTRONIQUE (données régionales)

- > **Chiffre d'affaires global de 3,5 G\$**
- > **524 entreprises**
- > **23 366 emplois** dans les TIC



## FINANCE ET ASSURANCE (données régionales)

- > **17,9 % du PIB régional**
- > Plus de **400 entreprises**, dont 10 sièges sociaux
- > **57 444 emplois** en finances et assurances



Membre de  
**11 ORGANISATIONS INTERNATIONALES**



## SCIENCES DE LA VIE

- > **Chiffre d'affaires de 1,3 G\$**
- > **121 entreprises**
- > **9 188 emplois**



## TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

- > **Chiffre d'affaires de 1,3 G\$**
- > **149 entreprises**
- > **11 496 emplois**



## CENTRES COMMERCIAUX

- > **15,3 G\$ de ventes au détail** (2019)
- > **71 centres commerciaux** regroupant près de **2 200 places d'affaires**



## ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)

- > **50 600 emplois** en services gouvernementaux représentant 11 % du total de l'emploi régional



## AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE



- > **2<sup>e</sup> en importance au Québec** et 11<sup>e</sup> au Canada
- > **1 789 005 passagers en 2019** (une hausse d'achalandage de 1 % par rapport à 2018)

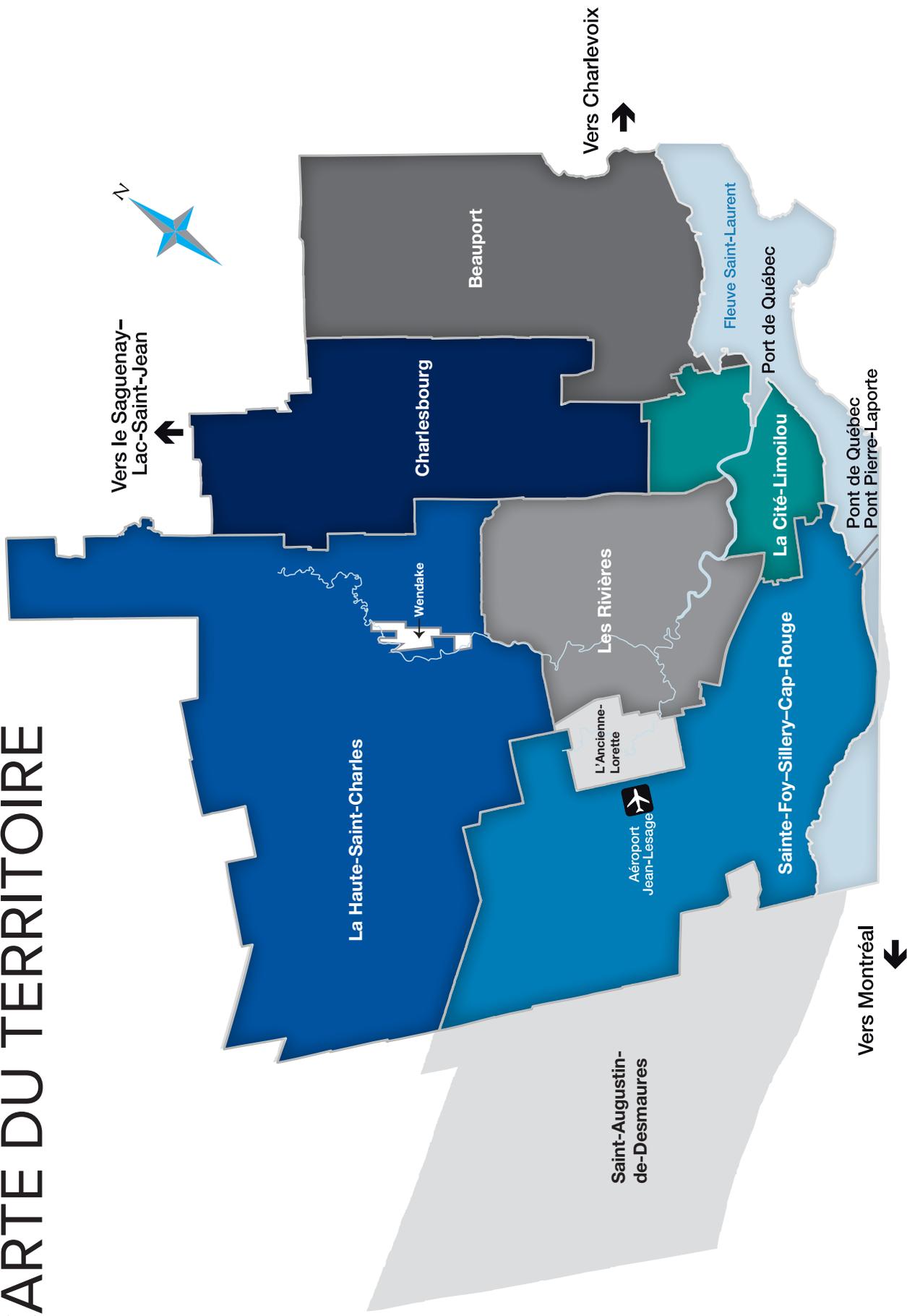


## PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES



- > **150 escales** de navires (2019)
- > **236 715 croisiéristes et membres d'équipage** en visite (2019)
- > **29 millions de tonnes de marchandises**

# CARTE DU TERRITOIRE



# CONSEIL MUNICIPAL



**Régis LABEAUME**  
Maire

## Arrondissement de La Cité-Limoilou



**Geneviève HAMELIN**  
Maizerets - Lairet  
Présidente d'arrondissement



**Yvon BUSSIÈRES**  
Montcalm - Saint-Sacrement



**Pierre-Luc LACHANCE**  
Saint-Roch - Saint-Sauveur



**Jean ROUSSEAU**  
Cap-aux-Diamants



**Suzanne VERREAULT**  
Limoilou

## Arrondissement des Rivières



**Dominique TANGUAY**  
Des Saules  
Présidente d'arrondissement



**Patrick PAQUET**  
Neufchâtel-Lebourgneuf



**Alicia DESPINS**  
Vanier-Duberge

## Arrondissement de Charlesbourg



**Vincent DUFRESNE**  
Saint-Rodrigue  
Président d'arrondissement



**Michelle MORIN-DOYLE**  
Louis-XIV  
Maire suppléant



**Patrick VOYER**  
Des Monts

## Arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap-Rouge



**Rémy NORMAND**  
Du Plateau  
Président d'arrondissement



**Anne CORRIVEAU**  
Pointe-de-Sainte-Foy



**Marie-Josée SAVARD**  
Cap-Rouge-Laurentien



**Émilie VILLENEUVE**  
Saint-Louis-Sillery

## Arrondissement de Beauport



**Stevens MELANÇON**  
Chute-Montmorency - Seigneurial  
Président d'arrondissement



**Jérémie ERNOULD**  
Robert-Giffard



**Jean-François GOSSELIN**  
Sainte-Thérèse-de-Lisieux  
Chef de l'opposition

## Arrondissement de La Haute-Saint-Charles



**Raymond DION**  
Loretteville-Les Châtel  
Président d'arrondissement



**Sylvain LÉGARÉ**  
Val-Bélair



**Steve VERRET**  
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

## COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

**LABEAUME, Régis**  
Maire  
Président

**NORMAND, Rémy**  
Vice-président

**SAVARD, Marie-Josée**  
Vice-présidente

**MORIN-DOYLE, Michelle**  
Maire suppléant  
Membre

**DESPINS, Alicia**  
Membre

**ERNOULD, Jérémie**  
Membre

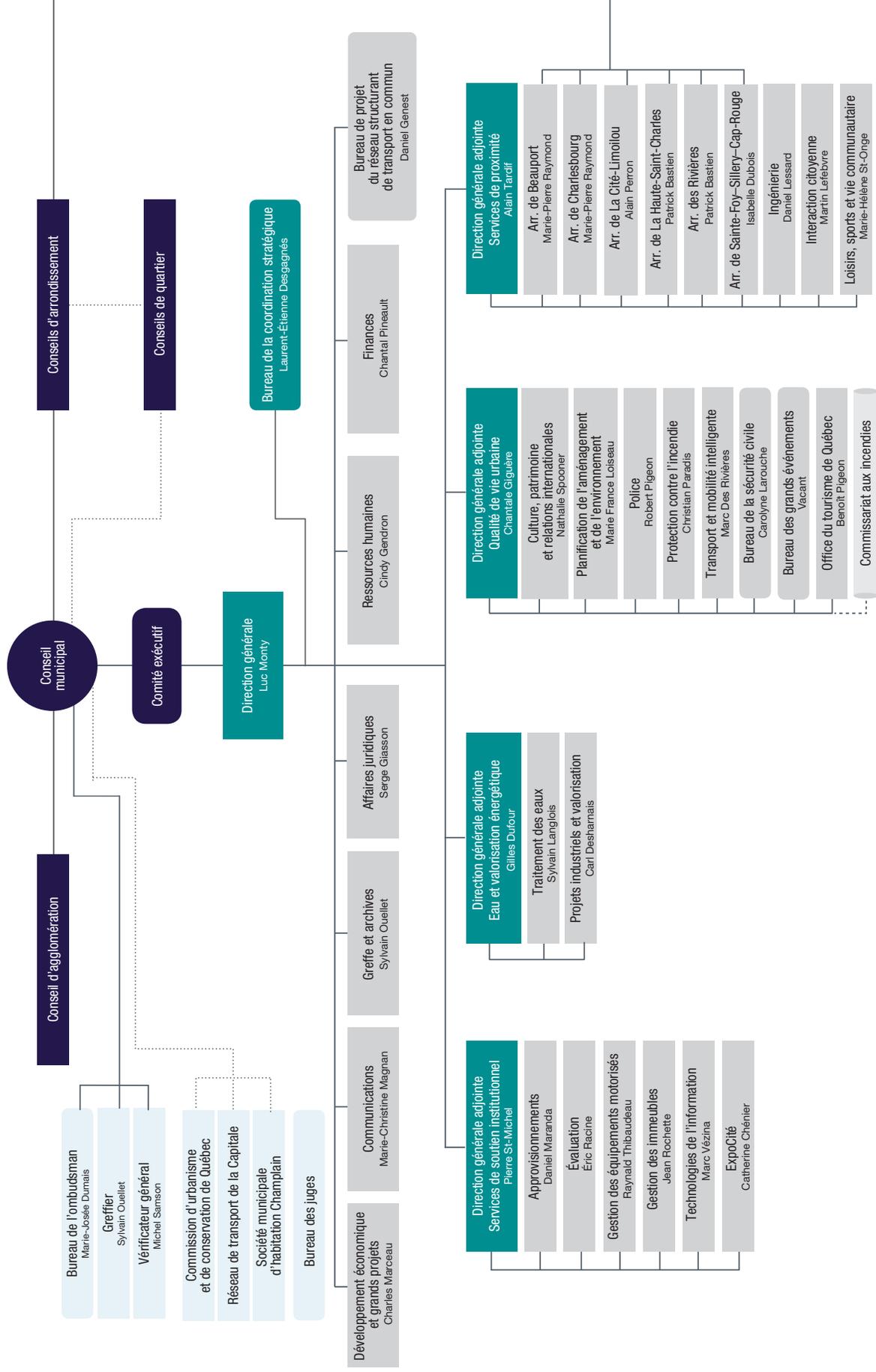
**VERREAULT, Suzanne**  
Membre

**VERRET, Steve**  
Membre

**VILLENEUVE, Émilie**  
Membre

**VOYER, Patrick**  
Membre

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL





# Perspectives économiques





# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2021



À l'aube de la pandémie, la ville de Québec connaissait une croissance continue depuis plus de vingt ans. Cette constance découle de son économie diversifiée, de la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises, ainsi que de nombreux centres de recherches.

L'année 2019 s'était conclue avec une croissance économique de 2,2 % et un taux de chômage de 3,1 %, soit le plus faible des huit principales régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada. La COVID 19 a entraîné un recul des activités dans toutes les économies du monde. À Québec, l'impact s'est fait sentir à partir du mois de mars. Toujours pour la région de Québec, les prévisions actuelles du Conference Board<sup>1</sup> indiquent que l'économie décèlera de 6,5 % par rapport à 2019 et que la reprise se fera sentir en 2021 avec une croissance de 5,6 %. La reprise sera toutefois graduelle en raison des secteurs liés au tourisme, à la restauration et à la culture. De plus, elle reposera sur la croissance économique de nos partenaires commerciaux, principalement les États-Unis.

Malgré cette situation difficile, Études économiques Desjardins indique que pour les régions comme la ville de Québec et d'Ottawa, la forte présence du secteur public contribuera à amoindrir le choc de la crise sanitaire. De plus, la ville de Québec bénéficie de la présence importante de l'industrie de l'assurance et des secteurs de force en croissance rapide dans les technologies de l'information et les sciences de la vie. Il s'agit d'un autre facteur de stabilité. Ces deux éléments contribueront au rétablissement de l'économie. Toutefois, les entreprises ainsi que les salariés liés au tourisme, à la restauration et à la culture seront fortement affectés par les mesures mises en place, partout dans le monde, pour contrôler la pandémie.

<sup>1</sup> Le Conference Board du Canada est la seule institution à produire des prévisions au niveau des régions métropolitaines de recensement.

## Contexte économique international

**La croissance économique mondiale était déjà en ralentissement au moment où la crise sanitaire s'est manifestée. Celle-ci a précipité l'économie mondiale dans une récession sans précédent. Elle a des impacts profonds sur la globalisation mondiale par une réduction du commerce mondial, laquelle pourrait se prolonger pendant un certain temps. La vitesse à laquelle un vaccin contre la COVID-19 pourra être développé et distribué massivement aura une grande influence sur le retour à la normale de l'activité économique mondiale.**

### États-Unis

L'économie des États-Unis a également été frappée par la COVID-19. Elle s'est toutefois relevée rapidement durant l'été et l'automne alors que les revenus des ménages étaient soutenus par d'importants transferts gouvernementaux. Le taux de chômage qui avait bondi à 14,7 % en avril est redescendu graduellement à 7,9 % au cours des derniers mois. La poursuite de la reprise sera dépendante de l'évolution de la COVID-19 et des mesures de soutien aux chômeurs. En septembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoyait que la production économique allait diminuer de 3,8 % en 2020 et connaître un rebond de 4,0 % en 2021. La résurgence des cas de COVID 19 en fin d'année pourrait se traduire par des mesures sanitaires plus strictes, ce qui pourrait ralentir la croissance prévue en 2021.

### Europe

Principal partenaire économique du Canada après les États-Unis, l'Europe a rapidement été affectée par la crise sanitaire au début de l'année 2020. Après une accalmie pendant la période estivale, plusieurs pays européens sont entrés dans la seconde vague de la pandémie au début de l'automne. La France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni sont particulièrement affectés par celle-ci.

L'OCDE indique que le retour à un niveau d'avant pandémie ne devrait pas survenir avant 2022. De plus, la reprise sera très inégale dans les différents pays européens. Dans la zone euro, la production aura chuté de 7,9 % en 2020 et rebondira de 5,1 % en 2021.

### Autres régions

La Chine a été le point d'origine du coronavirus. Elle a été la première à devoir fermer son économie afin de ralentir la progression du virus. C'est aussi le pays qui l'a contenu le plus rapidement. La reprise économique y est entamée. La croissance pour l'ensemble de l'année 2020 sera légèrement positive (1,8 %), soit une exception parmi tous les pays du monde. Toutefois, le conflit commercial avec les États-Unis affecte ses exportations, mais aussi les investissements des entreprises.

Le Mexique connaîtra une baisse de l'activité de plus de 10 % en 2020, et le rebond prévu en 2021 est de seulement 3,0 %, nettement sous la moyenne de 5 % de l'ensemble de l'économie mondiale. Ce pays, partenaire commercial important du Canada, se trouve affecté par sa forte exposition au tourisme et son important secteur pétrolier.



## Contexte économique national

### Canada

Tout juste avant la pandémie, les économistes prévoient une croissance de l'économie canadienne de l'ordre de 1,7 % pour 2020. La combinaison de la crise sanitaire et ses conséquences particulièrement fortes sur le secteur pétrolier ont plutôt précipité l'économie canadienne vers la plus profonde récession de son histoire. L'activité économique devrait décliner d'environ 5,5 % en 2020.

Des mesures de soutien vigoureuses ont été mises en place rapidement, autant sur le plan budgétaire que monétaire. Ceci permet d'entrevoir la reprise économique avec plus d'optimisme. Celle-ci sera principalement soutenue par les dépenses des ménages en biens et services de consommation et en investissement résidentiel. Les finances des ménages canadiens ont été épargnées durant la crise sanitaire, la hausse de revenus de transferts en provenance des administrations publiques ayant plus que compensé la chute des revenus de travail. Les données des comptes économiques canadiens montrent qu'entre le dernier trimestre de 2019 et le second trimestre de 2020, les revenus de transferts provenant des administrations publiques ont augmenté de 246 milliards de dollars pendant que les revenus de travail déclinaient de 123 milliards de dollars. Cette hausse des revenus, combinée à la baisse record des dépenses de consommation des ménages de 200 milliards a fait augmenter le taux d'épargne à 28,2 % alors qu'il était de 3,1 % au dernier trimestre de 2019 ce qui devrait soutenir la reprise. Ainsi, pour 2021 on prévoit une hausse de l'activité économique de 4,5 %, ce qui devrait soutenir la consommation en 2021.

### Québec

À l'aube de la crise sanitaire, l'économie québécoise était l'une des plus performantes au pays. Le Québec présentait même au cours de 2019 le plus faible taux de chômage parmi les provinces canadiennes pour la première fois depuis plus de cinquante ans. Les mesures sanitaires, les plus sévères au pays, mises en place pour combattre le virus ont forcé la fermeture de près de 40 % de l'économie en mars et avril. Les activités ont graduellement repris à partir du mois de mai. Une deuxième vague à l'automne a forcé une fermeture partielle de l'économie de certaines régions du Québec en octobre, dont celles de Montréal et de Québec.

Pour l'année 2020, la décroissance devrait atteindre 6,0 %. L'activité rebondira en 2021 avec une croissance prévue de 5,0 %. Comme pour le Canada, le retour au niveau d'activité d'avant pandémie devrait survenir en 2022.



# Perspectives économiques pour la Ville de Québec et sa région

Une part importante de l'économie de Québec a comme assise des industries moins vulnérables aux chocs économiques, notamment l'administration publique et le secteur de l'assurance. Elle compte aussi des secteurs en forte croissance dans les technologies de l'information et les sciences de la vie qui réussiront à tirer leur épingle du jeu lors de la crise sanitaire. Toutefois, les entreprises et les salariés liés au tourisme, à la restauration et à la culture seront affectés beaucoup plus longtemps affectés par les mesures mises en place pour contrôler la pandémie.

## Croissance économique

En hausse ininterrompue depuis 1996, la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui a été particulièrement forte en 2019, devrait connaître une baisse significative de 6,5 % en 2020. Une baisse identique à celle prévue pour l'ensemble de l'économie du Québec.

Les secteurs les plus durement frappés par la COVID-19 ont été ceux reliés au tourisme, à la restauration et à la culture. Le repli de l'économie sera atténué d'une part par les secteurs plus stables de l'économie de la région, notamment les services financiers et l'administration publique. D'autre part, le secteur de la transformation et distribution alimentaire et celui de la santé seront fortement sollicités durant cette pandémie. De plus, le secteur de la construction, qui bénéficie du nombre important de projets en cours, notamment ceux de la Ville de Québec, contribue aussi à atténuer l'ampleur du choc économique provoqué par la COVID-19.

En 2021, le Conference Board prévoit une hausse de l'activité économique de 5,6 %, pour un niveau d'activité légèrement en deçà du niveau observé au quatrième trimestre de 2019. Toujours selon la même source, le retour à la situation d'avant pandémie devra attendre le premier trimestre de 2022. Pour certaines industries, notamment celles liées au tourisme, à l'information et à la culture, les conséquences de la COVID-19 pourraient se faire sentir au-delà de 2021.

Les mesures sanitaires québécoises mises en place durant la seconde vague de COVID-19 et des mesures plus vigoureuses qui pourraient être prises aux États-Unis au début de 2021, auront des répercussions sur l'économie de la ville. Un ralentissement plus important de l'économie américaine aura notamment un impact sur les exportations des entreprises de la région. C'est pourquoi un retour au niveau d'activité économique d'avant la pandémie ne pourrait survenir qu'à la fin de 2022.

Tableau 1 – Croissance de l'économie de la région métropolitaine de recensement de Québec

	2015	2016	2017	2018	2019	2020p	2021p
<b>Économie</b>							
PIB réel, var. en % <sup>1</sup>	0,5	1,3	2,3	2,1	2,2	-6,5	5,6
PIB réel, en milliards de dollars enchaînés de 2012 <sup>2</sup>	38,1	38,6	39,5	40,3	41,1	38,5	40,6
PIB nominal, en milliards de dollars <sup>3</sup>	40,6	41,8	44,3	46,2	48,1	46,1	49,2
PIB nominal, var. en % <sup>3</sup>	2,4	2,9	5,9	4,4	4,0	-4,0	6,7
PIB réel par habitant, var. en % <sup>2</sup>	-0,1	0,5	1,7	1,3	1,2	-7,0	5,0
<b>Emploi et prix</b>							
Inflation, var. en % <sup>4,5</sup>	1,0	0,6	1,1	1,4	1,5	0,6	1,0
Taux de chômage en % <sup>4</sup>	4,7	4,6	4,2	3,8	3,1	7,1	4,9
Var. de l'emploi, en milliers d'emplois <sup>4</sup>	8,6	-3,8	4,3	9,8	6,9	-40,2	42,5
<b>Revenu des ménages</b>							
Revenu disponible réel par habitant, var. en % <sup>2</sup>	1,5	0,6	3,3	0,2	0,8	6,2	-1,9
Revenu disponible des ménages, nominal, var. en % <sup>2</sup>	3,0	2,0	5,1	2,3	3,4	7,7	0,8
Revenu de travail des ménages, nominal, var. en % <sup>2</sup>	2,3	2,3	4,7	2,3	2,7	-2,3	8,7
Transferts courants reçus par les ménages, nominal, var. en % <sup>2</sup>	7,6	5,9	3,3	3,9	5,9	34,9	-9,2
Transferts courants payés par les ménages, nominal, var. en % <sup>2</sup>	3,7	4,7	3,2	3,1	3,1	-0,4	11,2

Sources :

<sup>1</sup>. Conference Board du Canada.

<sup>2</sup>. Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec.

<sup>3</sup>. Institut de la Statistique du Québec, projection Ville de Québec.

<sup>4</sup>. Statistique Canada, projection Conference Board du Canada.

<sup>5</sup>. La projection pour 2020 et 2021 provient du Rapport sur la politique monétaire, octobre 2020 de la banque du Canada.

## COVID-19 : grande volatilité dans les prévisions

Les prévisions économiques concernant les conséquences de la COVID 19 ont évolué au fur et à mesure qu'on en a compris son ampleur et son fonctionnement. Les graphiques sous cet encadré permettent de comprendre l'évolution des attentes des économistes découlant de cette crise.

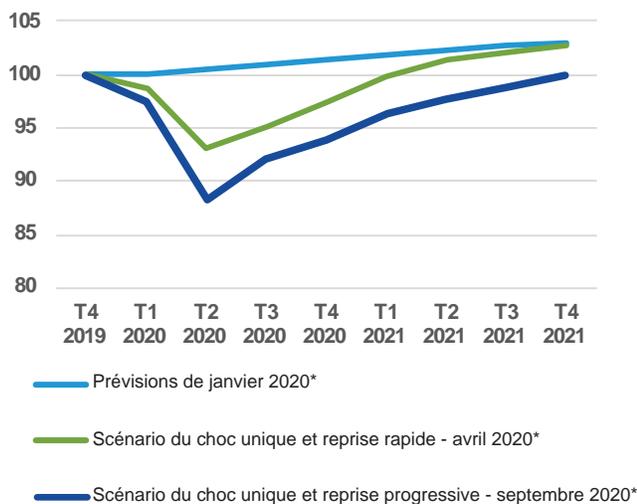
Les premières estimations d'impacts ont été réalisées rapidement après la mise en place des mesures sanitaires (en vert dans les graphiques). On supposait alors que celles-ci permettraient de rapidement contrôler la propagation du virus, on anticipait une reprise rapide après une courte pause.

La seconde ronde de prévisions (en bleu foncé) s'est appuyée sur les premières données collectées par les organisations statistiques. On s'est aperçu que le choc initial avait été plus fort qu'anticipé et que le virus était très difficile à maîtriser. C'est pourquoi le choc initial y est plus fort et la reprise est plus longue puisque les mesures sanitaires devront être en place plus longtemps pour certains secteurs de l'économie. Ce scénario (en bleu foncé) est le plus récent du Conference Board.

Avec l'arrivée d'une seconde vague de la COVID-19, les modèles de prévisions devront encore s'adapter. Une seconde vague vient à nouveau placer sur pause une partie de l'économie. Celle-ci sera moins importante que la première puisqu'on comprend mieux le comportement du virus et qu'une part moins grande de l'économie sera affectée. Elle retardera toutefois le moment où le niveau d'activité reviendra au moins au niveau où il était à la veille de la pandémie.

Le retour au niveau d'activité d'avant la pandémie est illustré au graphique B. Selon la prévision initiale, l'activité économique au quatrième trimestre de 2021 serait 2,7 % plus élevée qu'au trimestre correspondant de 2019. Dans la dernière prévision, la période de reprise est prolongée, conséquemment, l'activité économique au dernier trimestre de 2021 devrait être de 0,1 % sous le niveau du dernier trimestre de 2019.

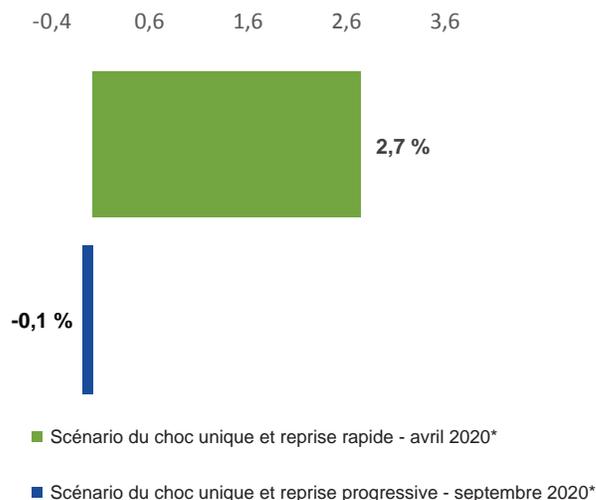
A. PIB réel - RMR de Québec  
Indice T4 2019 = 100



\* Source : Conference Board du Canada

\*\* Source : Ville de Québec

B. PIB au T4 2021 par rapport  
aux PIB de T2 2019  
Écart en %



## COVID 19 : Évolution de l'emploi par industries dans la RMR de Québec

Les données sur l'emploi par industrie montrent bien que certains secteurs de l'économie ont été frappés de plein fouet par la crise sanitaire. Les variations de l'emploi depuis le début de 2020 par rapport à la même période en 2019 montrent que les secteurs les plus touchés sont :

- > les services d'hébergement et de restauration ;
- > les services d'information, culture et loisirs ;
- > les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien.

Par ailleurs, les secteurs qui ont réussi à se relever plus rapidement de la pandémie ont été les secteurs de :

- > la construction ;
- > les finances, assurances, services immobiliers et de location ;
- > le transport et l'entreposage.

## Inflation

Le gouvernement du Québec situe le taux d'inflation à 0,8 % au Québec pour 2020. Il s'agit là d'une faible augmentation comparativement à une hausse annuelle moyenne de 1,5 % observée depuis 2008. En 2021, la Banque du Canada prévoit une hausse de l'inflation canadienne de 1,0 % en 2021 alors que le Ministère des Finances du Québec prévoit une hausse de 1,6 %.

## Marché du travail

Avant la pandémie, le marché du travail était extrêmement dynamique à Québec, tout comme dans le reste du Canada. En 2019, le taux de chômage était exceptionnellement faible à 3,1 % et 459 500 personnes occupaient un emploi. L'enjeu des entreprises à ce moment, et au cours des dernières années, était que le bassin de main-d'œuvre disponible était plutôt limité.

La pandémie est venue modifier cette situation. Le taux de chômage qui était de 4,1 % en février 2020, a atteint 11,9 % à la fin de mai 2020. Le nombre d'emplois a décliné de 54 700 durant cette même période.

Les données les plus récentes, en date du mois d'octobre 2020, montrent que la situation s'est nettement améliorée durant l'été alors que l'emploi a presque retrouvé son niveau de février 2020 et que le taux de chômage est redescendu à 4,5 % près de ce qu'il était en février, soit 4,1 %. Le Conference Board prévoit que pour l'ensemble de 2020, le taux de chômage s'établira à 7,1 % et que 419 300 personnes occuperont un emploi, soit une baisse moyenne de 8,7 % par rapport à l'année 2019.

Pour 2021, l'économie devrait retrouver le chemin de la croissance, ce qui se reflètera sur le marché du travail. Le Conference Board prévoit, pour 2021, que 461 800 personnes occuperont un emploi, un niveau légèrement supérieur au niveau d'avant pandémie de 2019.

## Immobilier résidentiel

L'activité immobilière est influencée par des facteurs conjoncturels, comme l'état du marché du travail, et par des facteurs plus fondamentaux, dont la formation de nouveaux ménages. Ces dernières années, la forte création d'emplois et la hausse conséquente des salaires ont influencé positivement le marché immobilier. Cette année, la crise de la COVID-19 joue aussi un rôle dans la dynamique immobilière puisque la recherche d'un lieu de vie adapté à la « nouvelle réalité » s'ajoute aux facteurs conjoncturels habituels.

### Mises en chantier

Les mises en chantier peuvent être segmentées selon qu'elles sont destinées à des locataires, des propriétaires ou des copropriétaires, et chaque segment fluctue selon sa propre logique.

Ce sont les projets de logements locatifs, incluant les résidences pour personnes âgées, qui connaissent un boom depuis cinq ans. Leur nombre a atteint plus de 3 500 et représentait 82 % des mises en chantier dans la ville de Québec en 2019. La crise de la COVID-19 a causé la fermeture temporaire des chantiers de construction au printemps 2020. Malgré cela, à mi-année, les mises en chantiers locatives surpassent légèrement celles de la même période en 2019. L'année 2020 devrait se terminer avec un niveau légèrement supérieur à celui de 2019.

La grande demande pour les logements serait stimulée par l'effet combiné des jeunes milléniaux qui retardent l'achat de leur première maison, des baby-boomers qui choisissent de vivre dans un logement locatif après le départ des enfants, ainsi que du nombre croissant de nouveaux immigrants et de résidents temporaires, notamment étudiants, dans la ville de Québec. Le taux d'inoccupation des logements est historiquement bas, ce qui créera une pression sur le marché locatif. La hausse d'activité de la construction devrait entraîner une hausse du taux d'inoccupation d'ici la fin de 2021.

Les mises en chantier de maisons individuelles, de jumelées et de maisons en rangée totalisent 412 unités entre janvier et août 2020. Comme pour les logements locatifs, celles-ci sont en hausse par rapport aux 323 unités observées durant la même période en 2019. Ainsi, ces mises en chantier de propriétés devraient être légèrement à la hausse en 2020 et se maintenir en 2021.

La demande de copropriétés est relativement stable. Depuis le début de 2020, huit mises en chantiers ont débuté, comme ce fut le cas en 2019. L'évolution à la baisse de la demande explique le faible nombre de mises en chantier. Cette tendance devrait se poursuivre en 2021.

Globalement, le nombre de mises en chantier en 2020 devrait atteindre ou dépasser légèrement le niveau de 2019. Celui-ci devrait ralentir à partir de 2021 à un niveau conforme au rythme de formation des nouveaux ménages.

### Marché de la revente

Depuis 2018, on note une reprise des prix de la revente, de l'ordre de 1,7 % alors qu'ils n'avaient pas bougé les années précédentes. En 2019, le nombre de transactions sur le marché immobilier de la revente a, quant à lui, connu une forte hausse de 13,8 %. Les données pour le premier semestre de 2020 indiquent que les prix ont stagné, mais le nombre de transactions continue de croître de façon soutenue (+8,9 %). La tendance à la hausse pourrait se maintenir et il pourrait y avoir tout près de 5 700 transactions résidentielles en 2020. La forte création d'emplois des dernières années soutient la demande. De plus, la recherche d'un lieu de vie adapté à la nouvelle réalité découlant de la COVID-19 explique aussi une partie de la hausse. La tendance à la hausse du marché de la revente devrait se poursuivre en 2021 en raison de la bonne situation financière des ménages.



## Projets majeurs

Un nombre important de constructions sont en cours dans la ville de Québec, en particulier du côté résidentiel. Les demandes de permis auprès de la Ville de Québec montrent que le marché résidentiel n'a pas subi les contrecoups de la crise sanitaire alors que la valeur des permis entre janvier et octobre 2020 est en hausse de 42 % par rapport à la même période en 2019. La situation est différente pour le secteur non résidentiel qui connaît une chute de 56 % pour la même période.

Des projets non résidentiels publics importants se poursuivront en 2021, notamment :

- › le nouveau centre hospitalier de l'Enfant-Jésus (2 milliards \$);
- › l'élargissement de l'autoroute Henri IV (291 millions \$);
- › l'usine de biométhanisation de la Ville de Québec (190 millions \$);
- › la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain (171 millions \$);
- › le nouveau siège social de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) (130 millions \$);
- › le Centre de glaces de Sainte-Foy (69 millions \$);
- › la bibliothèque Gabrielle-Roy (43 millions \$).

Du côté des projets non résidentiels privés, on retrouve notamment :

- › le complexe Médicago (245 millions \$);
- › la rénovation du centre commercial Laurier (60 millions \$);
- › la construction du terminal maritime d'exportation de grains et de céréales (90 millions \$);
- › le Centre d'affaires Henri IV (54 millions \$).

De grands projets résidentiels se poursuivront un peu partout sur le territoire de la ville en 2021. En voici quelques exemples :

### **Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge**

- › Îlot Lapointe (465 unités) - 69,2 millions \$;
- › Le projet du groupe Kevlar (172 unités) - 29,5 millions \$;
- › Villa Benmore phase 2 - 86 unités - 25,1 millions \$;
- › L'aromate - 187 Unités - 22 millions \$;
- › Le Maguire - 42 unités - 16,5 millions \$;
- › Novalia - 104 logements - 13 millions \$;
- › Ogesco Inc - 60 logements - 10 millions \$.

### **Arrondissement des Rivières**

- › le Huppé - 187 unités - 36,5 millions \$;
- › le Saphir - 224 unités - 35 millions \$;
- › le Marc-Aurèle - 391 unités - 29 millions \$;
- › l'Aventura Phase 7 et 8 - 209 unités - 35 millions \$;
- › la Cité M phase 3 et 4 - 210 unités - 30,7 millions \$;
- › les Diplomates phase 4 - 108 unités - 13,4 millions \$;
- › le Distinction phase 2 - 55 unités - 11,3 millions \$.

### **Arrondissement Cité-Limoilou**

- › AxCES Trigone - 98 unités - 12 millions \$.

### **Arrondissement Charlesbourg**

- › Logisbourg phase 4 et 5 - 11 millions \$.

## Facteurs de risques

Il y a beaucoup plus d'incertitude qu'en temps normal pour 2021. Concernant la COVID-19, la situation pourrait s'avérer plus positive si un vaccin était disponible et distribué rapidement. Dans ce cas, la reprise serait plus rapide. Au contraire, de nouvelles vagues d'infections ou le retrait prématuré des mesures de soutien des administrations publiques pourraient freiner la reprise et resserrer rapidement les conditions financières des ménages, des entreprises et des administrations publiques. En effet, une diminution de la confiance des consommateurs et des entreprises aura pour effet d'accentuer l'épargne de précaution et de limiter l'investissement privé.

# Planification stratégique et financière à long terme





# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## MISSION

La Ville de Québec est une organisation au service des citoyens, elle est « Résolument citoyen ». C'est avec un engagement basé sur l'excellence que l'ensemble des employés réalisent la mission de la Ville :

« FOURNIR, DANS LE CADRE D'UNE GESTION RESPONSABLE, LES MEILLEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DE SES CITOYENS ».

À cet effet, la Ville de Québec assure un développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et assume une gestion responsable des ressources humaines et financières dont elle dispose.

## VALEURS

Depuis sa constitution, la Ville de Québec est animée par des valeurs fondamentales à la base des décisions, des actions et des comportements des personnes qui la dirigent, incluant tous ses employés. Ces valeurs se reflètent dans sa culture, ses pratiques et soutiennent les orientations stratégiques visant à fournir des services de la plus haute qualité au meilleur coût possible.

**LA RESPONSABILITÉ** Pour contribuer à la mission de la Ville et préserver la confiance du citoyen, nous nous engageons à faire preuve de prévoyance et de détermination dans nos décisions, à persévérer dans nos actions et à assumer nos choix.

**LE COURAGE** En considérant l'intérêt public au premier rang, nous recherchons les meilleures solutions en allant au-delà de la facilité par le courage managérial.

**LE RESPECT** Dans nos relations, nous dépassons notre première impression, nos opinions et nos convictions personnelles par une ouverture à la différence de l'autre.

## ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2020-2025

Par sa planification stratégique, la Ville de Québec établit un processus en continu permettant à l'organisation d'aligner les efforts collectifs de ses employés vers une vision commune. D'ici 2025, la direction de la Ville souhaite que l'organisation soit « Une Ville performante tournée vers le citoyen ». Une organisation tournée vers le citoyen signifie l'adoption de pratiques qui leur apportent le maximum de bénéfices.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'administration a regroupé les activités de la ville en huit grandes catégories de services rendus tournées vers le citoyen soit :

1. Stimuler l'essor de la ville
2. Bien aménager la ville
3. Assurer la sécurité urbaine
4. Animer et soutenir le milieu
5. Procurer un environnement écoresponsable et sain
6. Assurer les déplacements des personnes et des biens
7. Gérer l'eau
8. Bien administrer la Ville

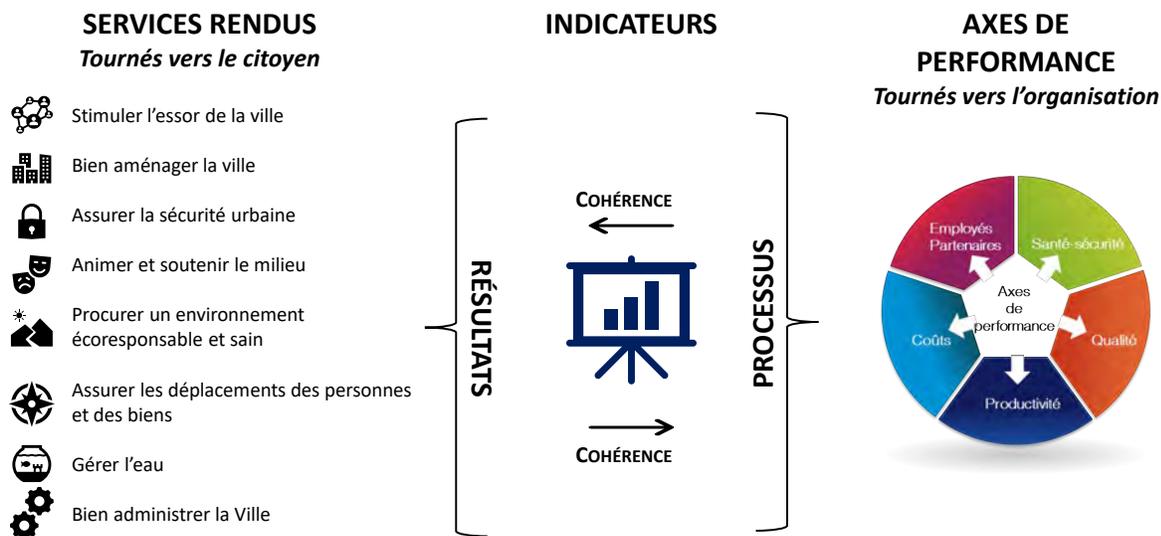
Aux fins d'améliorer les services rendus, l'administration, dans le cadre de son alignement stratégique, agit sur cinq axes de performance comprenant les éléments suivants :

1. Santé-sécurité
2. Qualité
3. Productivité
4. Coûts
5. Employés-partenaires

En agissant de manière continue pour améliorer la performance de son organisation, la Ville de Québec tend à bonifier les services rendus aux citoyens.

Des indicateurs de performance ont été retenus pour illustrer le niveau des services rendus ainsi que la performance organisationnelle.

**Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025**



Pour chacun des services rendus et des axes de performance, des visions spécifiques ont été définies. De plus, des indicateurs ont été sélectionnés pour mesurer la performance. Ces visions 2025 ainsi que ces indicateurs, orienteront les gestionnaires et l'ensemble du personnel sur les objectifs à atteindre. Le tout se transmet à tous les niveaux de gestion de l'organisation qui doivent à leur tour définir leur propre contribution à l'atteinte des objectifs établis.

## Services rendus - Visions

Le tableau suivant définit les services rendus et la vision associée à chacun d'eux.

Services rendus	Définitions	Visions
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b> <i>Vivre dans une ville en plein essor</i>	Ensemble des activités assurant une ville attrayante et dynamique sur le plan économique, appuyée par de grands événements culturels, sportifs et festifs.	Être une capitale innovante et créative permettant d'attirer la main-d'œuvre, les entrepreneurs et les visiteurs.
 <b>Bien aménager la ville</b> <i>Vivre dans une ville bien aménagée</i>	Ensemble des démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine.	Être reconnue comme un milieu de vie attractif, accueillant, prospère et durable.
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b> <i>Se sentir en sécurité dans le milieu urbain</i>	Ensemble des actions planifiées et posées pour assurer la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs.	Engager la collectivité de la ville de Québec dans un projet de société priorisant la santé durable et le bien-être des citoyens.
 <b>Animer et soutenir le milieu</b> <i>Habiter dans un milieu dynamique et inclusif</i>	Ensemble des moyens pour soutenir et renforcer, au niveau local, le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique.	Être une référence d'attractivité, d'inclusion et de dynamisme dans l'animation et le soutien du milieu. La Ville et ses partenaires s'appuient sur les besoins des citoyens pour leur offrir des services accessibles, équitables et de qualité dans leur milieu.
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> <i>Vivre dans un environnement écoresponsable</i>	Ensemble des initiatives et services contribuant aux changements de comportement liés au développement durable.	Placer le développement durable au cœur de nos priorités et accompagner les citoyens et les employés dans leurs changements comportementaux.
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> <i>Bien se déplacer</i>	Ensemble des services qui assurent le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficacité des réseaux de voiries et de circulation.	Assurer la sécurité, l'accessibilité, l'efficacité et la pérennité du réseau de transport en ayant différentes options de déplacements responsables.
 <b>Gérer l'eau</b> <i>Utiliser l'eau de façon responsable et durable</i>	Ensemble des activités visant la qualité de l'eau, sa protection, sa distribution et son traitement.	Fournir une eau potable de qualité, et en quantité suffisante, tout en assurant la pérennité de la ressource.
 <b>Bien administrer la Ville</b> <i>Vivre dans une ville bien administrée</i>	Ensemble des pratiques qui assurent la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique.	Être reconnu par ses citoyens pour une gestion responsable, transparente et efficace des ressources.

## Services rendus aux citoyens – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la performance des services rendus aux citoyens.

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>4</sup>
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>				
<b>1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	48 300 \$ (\$ de 2012)	2019	↑	PIB de la région de Québec par rapport à la population de la région
<b>2 Indice de recommandation client</b>	35	10-2020	↑	Différence entre les promoteurs et les détracteurs – Enquête de satisfaction
 <b>Bien aménager la ville</b>				
<b>3 Plantation d'arbres</b>	9 388	2019	↑	Nombre total d'arbres plantés ou fournis par la Ville
<b>4 Indice de « marchabilité »</b>	45	10-2020	↑	Indice de mesure du potentiel piétonnier basé sur la distance entre une adresse et les lieux à proximité, Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a>
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>				
<b>5 Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	8,3	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>6 Nombre de collisions mortelles et graves</b>	60	2019	↓	Nombre de collisions mortelles et graves sur le territoire de la Ville de Québec
<b>7 Score de résilience globale</b>	66	03-2019	↑	Rapport sur la résilience organisationnelle, <i>Resilient Organisations</i>
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>				
<b>8 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	8,3	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>9 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	7,6	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>10 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	7,8	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)

<sup>4</sup> Voir annexe pour sources des indicateurs

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>4</sup>
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>				
<b>11 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	7,9	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>12 Taux de valorisation résidentiel</b>	47,1%	2019	↑	Matières résiduelles résidentielles récupérées et détournées de l'élimination (résidus verts, matières recyclables, matières récupérées dans les éco-centres, encombrants) par rapport à l'ensemble des matières résidentielles générées sur le territoire de l'agglomération de Québec
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>				
<b>13 Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	33,8 M	2019	↑	Somme des montées payantes effectuées par le Réseau de transport de la Capitale
<b>14 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	6,3	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>15 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, aribus)</b>	6,4	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>16 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	6,6	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Gérer l'eau</b>				
<b>17 Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	399 l/p/j	2019	↓	Débit total annuel d'eau par rapport à la population
<b>18 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	8,2	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Bien administrer la Ville</b>				
<b>19 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	310 356 \$	2019	↑	Revenus totaux par rapport au nombre d'employés
<b>20 Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées</b>	94,4%	2019	↓	Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées

## Axes de performance organisationnelle – Visions

Le tableau suivant définit les axes de performance organisationnelle, visant l'administration municipale, et la vision associée à chacun d'eux.

Performance organisationnelle	Définitions	Visions
 <b>Santé-sécurité</b>	Définit le mieux-être physique et psychologique des employés de la Ville	La valeur santé-sécurité au travail est intégrée à tous les niveaux de l'organisation
 <b>Qualité</b>	Définit l'excellence des services offerts aux citoyens tant par la Ville que par ses partenaires, et ce, tout au long du processus	La Ville de Québec est un modèle de qualité de service qui fait la fierté de l'ensemble des employés
 <b>Productivité</b>	Définit l'efficience de l'organisation à livrer les services attendus en termes de délais, de qualité et de coûts	Une Ville efficiente dans la prestation des services aux citoyens
 <b>Coûts</b>	Définit la gestion optimale des ressources financières et de la rentabilité organisationnelle	Le maintien d'une culture de gestion financière rigoureuse dans les décisions et dans les opérations
 <b>Employés Partenaires</b>	Définit les saines pratiques de gestion du capital humain par l'attractivité, la fidélisation et l'engagement	La Ville de Québec est un employeur qui se démarque pour ses pratiques de gestion favorisant l'attraction, la fidélisation et l'engagement de ses employés

## Axes de performance organisationnelle – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la gestion efficace des axes de performance organisationnelle.

Indicateur de performance	Résultat	Date indicateur	Tendance réelle	Méthode de calcul
 Santé-sécurité				
1 Taux d'absence en accident du travail	0,54 %	2019	↑	Nombre d'heures en accident du travail multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
2 Taux d'absence en maladie	4,46 %	2019	↓	Nombre d'heures d'absence en maladie multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
 Qualité				
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	7,3	10-2020	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
4 Taux de plaintes	14,9 %	2019	↑	Nombre de plaintes par rapport au nombre de demandes
 Productivité				
5 Pourcentage de rémunération globale	37,8 %	2019	↑	Rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement
 Coûts				
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	2,0 %	2021	↓	Variation des dépenses de fonctionnement budgétées par rapport à celles de l'année précédente
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	101,4 %	2019	↑	Dépenses des unités administratives par rapport au budget adopté
 Employés-Partenaires				
8 Taux de mobilisation	79,1%	2020	↑	Mobilisation des employés évaluée par un sondage interne
9 Taux de roulement du personnel	5,68 %	2019	↓	Nombre de départs d'employés réguliers par rapport à l'effectif du personnel régulier

## PLANIFICATION FINANCIÈRE

L'économie de la ville devrait retrouver un niveau d'activité et une croissance telle qu'elle était avant la pandémie en 2022. Ces perspectives économiques étaient, et restent favorables à moyen et long terme en raison du dynamisme de plusieurs secteurs économiques de la ville. En outre, plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation ou débiteront prochainement, et ce malgré le contexte de la crise sanitaire.

La planification financière sur plusieurs exercices financiers de la Ville permet une meilleure planification des projets d'investissement ainsi que des nouveaux besoins à prévoir au budget de fonctionnement. Elle est révisée annuellement. Bien qu'un exercice de projections financières à long terme ne puisse être parfait par sa nature, il permet d'anticiper les défis financiers auxquels la Ville devra faire face.

À ce sujet, les finances de la Ville sont sujettes à certaines pressions provenant, entre autres, des besoins en infrastructures, des déficits actuariels liés aux régimes de retraite et du niveau d'endettement existant.

Aussi, des fluctuations telles que l'augmentation des taux d'intérêt et du prix des ressources naturelles, la croissance moins importante que prévu des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions), de même que certaines des orientations des gouvernements peuvent avoir des répercussions importantes pour la Ville.

Au terme du processus de planification budgétaire, la Ville prévoit une augmentation annuelle moyenne de son budget des revenus d'environ 2,0%. À cette fin, l'écart budgétaire sera résorbé annuellement à compter de 2022 pour assurer l'équilibre des revenus et des dépenses.

**Tableau 2 – Perspectives budgétaires triennales**  
(en millions de dollars)

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES	Budget		Projections	
	2020	2021	2022	2023
<b>REVENUS</b>				
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 218,3	1 240,0	1 282,1	1 320,0
Autres revenus	332,7	341,6	326,9	324,2
<b>Total revenus</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 609,0</b>	<b>1 644,2</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Dépenses des unités administratives	896,2	926,2	981,8	1 007,1
Autres dépenses	217,7	213,3	213,1	224,9
Service de la dette brute	296,0	285,9	302,3	317,4
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	141,2	156,2	157,7	157,7
<b>Total dépenses</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 654,8</b>	<b>1 707,1</b>
<b>Écart à résorber des dépenses sur les revenus</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>45,8</b>	<b>62,9</b>
<b>Équilibre budgétaire</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'étude des tendances passées et de l'évaluation des projections d'avenir, les perspectives budgétaires ont été établies sur les bases d'indexation des revenus et dépenses comprises dans le tableau suivant. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

**Tableau 3 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses**

VARIATIONS ANNUELLES PROJÉTÉES	2021	2022	2023
Ajouts au rôle	20,3 M\$	24,5 M\$	21,0 M\$
Taxes résidentielles ↑ à l'inflation	Gel de taxes	Inflation réelle	
Taxes non résidentielles ↑ à l'inflation	Gel de taxes	Inflation réelle	
Transport en commun	4,4%	Selon pro forma du RTC	
Taux d'intérêt sur le financement à long terme	2,35%	3,25%	3,25%
Réserve financière pour le paiement de la dette	Maximum atteint		
Paiement comptant des immobilisations	15,0 M\$	1,5 M\$	Maximum atteint
Rémunération	2,0%	1,5% + IPC RMR Québec, max 2,0%	
Biens et services	4,4%*	2,0%/an**	
Énergie	0,0%	2,0%/an	

\* Indexation et ajout de services

\*\* Indexation seulement

### Facteurs globaux à court terme pouvant affecter les décisions

Bien que les hypothèses sous-jacentes aux prévisions budgétaires soient soigneusement étudiées, il n'en demeure pas moins que certains événements, hors du contrôle de la Ville, peuvent modifier les données, entre autres :

- l'augmentation des taux d'intérêt supérieure à ce qui est prévu actuellement;
- la croissance moins importante des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions);
- l'augmentation du prix des ressources naturelles;
- la croissance de l'inflation;
- la vigueur économique.



# Structure financière, politique et processus





## NORMES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La Ville de Québec présente son budget de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions).

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Les données financières de fonctionnement sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale. En ce qui concerne les données financières d'investissement, elles sont consolidées avec les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. À cet effet, ils regroupent les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Ville consigne et surveille ses obligations financières par le biais des fonds de fonctionnement et d'investissement.

### FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels associés à la prestation de services municipaux. Une des principales sources de financement de ce fonds provient des taxes municipales.

Les dépenses de fonctionnement sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions). Ces dépenses comprennent généralement la rémunération, les avantages sociaux, les services professionnels et techniques, la formation, la location et la réparation d'immeubles, de machinerie, de véhicules et d'équipements, les dépenses en énergie et fournitures diverses, des contributions et subventions afférentes à différents programmes, les télécommunications, les dépenses courantes relatives au financement des immobilisations.

En présence de surplus, ils sont d'abord transférés dans l'excédent de fonctionnement non affecté. Le conseil municipal décide ensuite de l'affectation de cet excédent. Le cas échéant, un déficit pourrait être couvert à l'aide de cet excédent.

## FONDS D'INVESTISSEMENT (BUDGET D'INVESTISSEMENT)

Le fonds d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Ces dépenses ont un effet profitable pendant plus d'un an et mènent à l'acquisition, à l'agrandissement ou à l'amélioration de la durée de vie utile normale d'une immobilisation. De nombreux projets d'immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Tous les projets, de même que leur mode de financement, figurent au programme des immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. La portion courante du financement de ces immobilisations figure dans les dépenses de financement du fonds de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement comprend également les prêts aux organismes, les placements à long terme et les propriétés destinées à la revente.

# POLITIQUES FINANCIÈRES, CADRE FINANCIER ET PLAN DE GESTION DE LA DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



**Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.**

**Elles touchent :**

- ▶ **la gestion de la dette**
- ▶ **l'investissement**
- ▶ **la gestion des excédents de fonctionnement**
- ▶ **la fermeture des règlements d'emprunt**
- ▶ **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- ▶ **le placement de l'encaisse**
- ▶ **le financement des régimes de retraite**

**Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :**

**F**aire face aux défis financiers croissants notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

**D**iminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

**S**écuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

**E**ncadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

**A**ssurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

**S**'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

**P**rotéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

**F**inancer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

## CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

**Tableau 4 – Cadre financier**

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
<b>RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)</b>	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
<b>DETTE NETTE POTENTIEL FISCAL</b>	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5 %
<b>SERVICE DE LA DETTE NETTE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20 %
<b>PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)</b>	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrent
<b>RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE</b>	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrent
<b>DETTE NETTE CONSOLIDÉE RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES</b>	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable <sup>5</sup> par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable <sup>5</sup>	Limiter l'endettement	≤ 100 %

## PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. Ces outils financiers permettent également de faire face aux hausses de taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

<sup>5</sup> Soit le RTC et la SOMHAC

**Tableau 5 – Plan de gestion de la dette**

Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	Efforts combinés
<b>NOUVEAUX PROJETS</b> Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<b>DETTE EXISTANTE</b> Réserve financière pour le paiement de la dette	<b>DETTE GLOBALE</b> PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
<b>+ 15 M\$/an</b> Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrent	<b>+ 7,4 M\$/an</b> Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrent	<b>+ 22,4 M\$/an</b> Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrent
Objectif prévu être atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif prévu être atteint en 2022

## POLITIQUES FINANCIÈRES

Les politiques financières affectant la réalisation du budget de fonctionnement et du programme des immobilisations sont résumées ci-après.

### Politique d'investissement

Cette politique vise à assurer un développement harmonieux de la Ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population. La Ville doit adopter un programme des immobilisations pour les années financières subséquentes.

**Tableau 6 – Politique d'investissement**

PRATIQUES	ACTIONS		
<b>Dresser un inventaire de tous les actifs de la Ville et le mettre à jour annuellement</b>	Mettre à jour, annuellement, le niveau de vétusté des actifs.	Établir des paramètres quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis.	Ordonner et classier les projets d'investissement.
<b>Établir un plan de développement à long terme</b>	Définir les grandes orientations de la Ville en matière d'investissement.	Établir les enveloppes financières des investissements pour les différents secteurs d'activités.	Coordonner et arrimer l'introduction de grands projets d'investissement à la faveur de l'achèvement et de l'échéance d'autres grands dossiers.
<b>Mettre en corrélation les investissements et les aspects économiques</b>	Évaluer les coûts capitalisables et mesurer les coûts opérationnels des projets retenus.	Moduler et adapter le rythme des investissements en fonction des cycles économiques.	Concilier les ressources financières requises aux investissements avec les objectifs de la Politique de gestion de la dette.

## POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Cette politique vise à encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville. La Loi sur les cités et villes et la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux édictent certaines règles et obligations en matière de financement à long terme auxquelles la Ville doit se soumettre.

**Tableau 7 – Politique de gestion de la dette**

Établir des références permettant de mesurer le niveau d'endettement	Établir des règles et des stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt	Gérer la dette avec prudence	Fixer des règles opérationnelles
Déterminer les balises sur les limites de l'endettement en calculant des ratios sur des valeurs économiques.	Guider l'étude, l'analyse, la détermination des enveloppes d'investissement et l'adoption du plan d'investissement.	Établir le cadre financier à long terme.	Respecter les termes de financement des investissements.
Le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne devrait pas dépasser 20 %.	Porter la dotation annuelle du poste « Paiement comptant d'immobilisations (PCI) » à 175 M\$ (+ 15 M\$/an).	Rendre compte des niveaux d'endettement, des financements réalisés et des conditions générales des marchés financiers.	Procéder régulièrement aux financements à long terme.
Le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %.	Mettre en place une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés (+ 7,4 M\$/an jusqu'à 50 M\$ annuellement).	Respecter le plan d'investissement adopté.	Structurer les emprunts de façon à éviter la concentration des refinancements à une même année.
Le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées ne devrait pas excéder 100 %.		Amortir toute dette résiduelle à même le produit de disposition d'actifs.	Contrer les risques des marchés financiers pour les emprunts remboursables en devises étrangères ou à taux d'intérêt variables.
		Respecter les balises concernant les limites de l'endettement.	Maintenir à jour la notation de crédit de la Ville.
			Opérer et maintenir à jour le système informatisé de gestion de la dette.
			Réviser annuellement la réglementation.

## POLITIQUE DE GESTION DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Cette politique vise à créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. Le conseil municipal et le conseil d'agglomération, par simple résolution, peuvent décréter des « surplus affectés » à même les surplus non affectés, en précisant les fins de la création de ces surplus affectés.

**Tableau 8 – Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés**

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	NIVEAUX REQUIS	RÈGLES D'UTILISATION	CIBLES
<b>Opérations de déneigement</b>	50 % du budget de fonctionnement dédiés aux opérations de déneigement jusqu'à 20,0 M\$	Lorsque les coûts réels dépassent les budgets alloués et lorsqu'il est impossible de combler l'excédent de dépenses par toute autre source de financement	20,0 M\$
<b>Autoassurance</b>	Ces données sont réévaluées périodiquement par les consultants	Lorsque la Ville doit acquitter des réclamations pour lesquelles elle est identifiée comme responsable	8,7 M\$
<b>Prévoyance</b>	2 % du budget annuel de fonctionnement jusqu'à 20,0 M\$	Lorsqu'il s'agit d'un événement ou d'une dépense non récurrente sur lequel la Ville n'a pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure	20,0 M\$

## EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS ET AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

La Ville ne prépare pas de budget pour ces fonds. Ils sont gérés en fonction de lois établies ou de règles municipales.

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affecté à des fins spécifiques.

Les excédents de fonctionnement affectés sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (ex. : excédents de fonctionnement affectés aux opérations de déneigement, à l'autoassurance et à la prévoyance). Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est dûment prévue dans des dispositions législatives (ex. : Fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

**Tableau 9 – Excédents de fonctionnement affectés et non affectés, réserves financières et fonds réservés**  
(en millions de dollars)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	Réel cumulatif 31-12-2019	Dotation annuelle prévue 2021
<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>		
Anciennes villes	0,7	0,0
Nouvelle Ville		
Déneigement	3,0	0,0
Autoassurance	8,7	0,0
Prévoyance	20,0	0,0
Travaux d'aménagement aux dépôts à neige existants	3,0	0,0
Équilibre budgétaire	0,0	0,0
Programme Rénovation Québec (PRQ)	7,8	0,0
Contribution Académie St-Louis	2,1	0,0
Cession immeubles industriels	4,3	0,0
Cession autres actifs	3,4	0,0
Dettes	0,0	0,0
Reprise et acquisition de terrain	25,0	0,0
Acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	21,4	0,0
Autres (projets en cours, fermeture fonds de roulement)	4,6	0,0
Total nouvelle Ville	103,3	0,0
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>104,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Réserves financières</b>		
Déficit actuariel ex-Québec	208,7	9,8
Appui au développement économique	4,7	0,0
ACCORD Capitale-Nationale	0,2	0,0
Élections	2,2	1,2
Réserve infrastructures	0,0	0,0
Entrepreneuriat	2,3	0,0
Paiement de la dette	0,2	50,0
Grands événements	5,3	0,0
Pérennité du Centre Videotron et de ses équipements	0,0	1,5
Autres (environnementale, incinérateur, infrastructures de surface)	0,1	0,0
<b>Total réserves financières</b>	<b>223,7</b>	<b>62,5</b>
<b>Fonds réservés</b>		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	8,4	0,0
Fonds local d'investissement	5,6	0,0
Fonds local de solidarité	0,3	0,0
Fonds stationnement	0,1	0,0
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,2	0,0
<b>Total fonds réservés</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>
<b>Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés</b>	<b>344,3</b>	<b>62,5</b>
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté</b>	<b>119,1</b>	<b>N/D</b>
<b>Décisions d'affectation prises en cours d'année 2020</b>		
Renflouement de l'excédent affecté aux opérations de déneigement	(17,0)	
Bonification de l'excédent affecté au programme Rénovation Québec	(6,0)	
Bonification de l'excédent affecté à l'acquisition et à la reprise de terrains à des fins industrielles, municipales et autres	(15,0)	
Création d'un excédent de fonctionnement affecté pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social	(15,0)	
Affectation à des travaux nécessaires à la fermeture des tunnels - rue de la Couronne	(0,5)	
Appropriation pour la réalisation de la mise à niveau et l'évolution des systèmes GEM, TFP et PDI	(10,0)	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2021	(42,5)	
<b>Total</b>	<b>(106,0)</b>	
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté projeté pour 2020 (excluant les résultats 2020)</b>	<b>13,1</b>	
Surplus projeté pour l'exercice 2020**	42,6	
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté projeté pour 2020</b>	<b>55,7</b>	

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\*Le surplus projeté pour l'exercice 2020 de 42,6 M\$ sera entièrement utilisé pour équilibrer le budget 2021.

# PROCESSUS DE PLANIFICATION ANNUELLE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le processus budgétaire est destiné à assurer l'exercice d'un contrôle, l'obligation de rendre des comptes et la planification en matière de budget. La préparation du budget annuel, soumis à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'agglomération, permet le contrôle démocratique des dépenses.

À la suite de son adoption, le budget peut être modifié par l'administration municipale par le biais de virements de fonds ou de crédits déjà votés. Par ailleurs, le conseil municipal peut modifier le budget global de la Ville, après son adoption, pour tenir compte de revenus supplémentaires (dons ou subventions) dont le versement est assuré. Il peut aussi préparer un budget supplémentaire pour combler un déficit. Une résolution par laquelle le conseil modifie le budget doit être transmise au MAMH selon les règles prescrites à cet effet. Également, le conseil doit adopter, avec un budget supplémentaire, un règlement imposant une taxe spéciale.

Le budget comprend les revenus et les dépenses prévus pour l'année à venir. En tant qu'outil de planification, le budget permet à la Ville d'analyser les conséquences de ses programmes, de ses politiques et de ses plans d'action en termes de revenus et de dépenses ainsi que les liens existants entre eux.

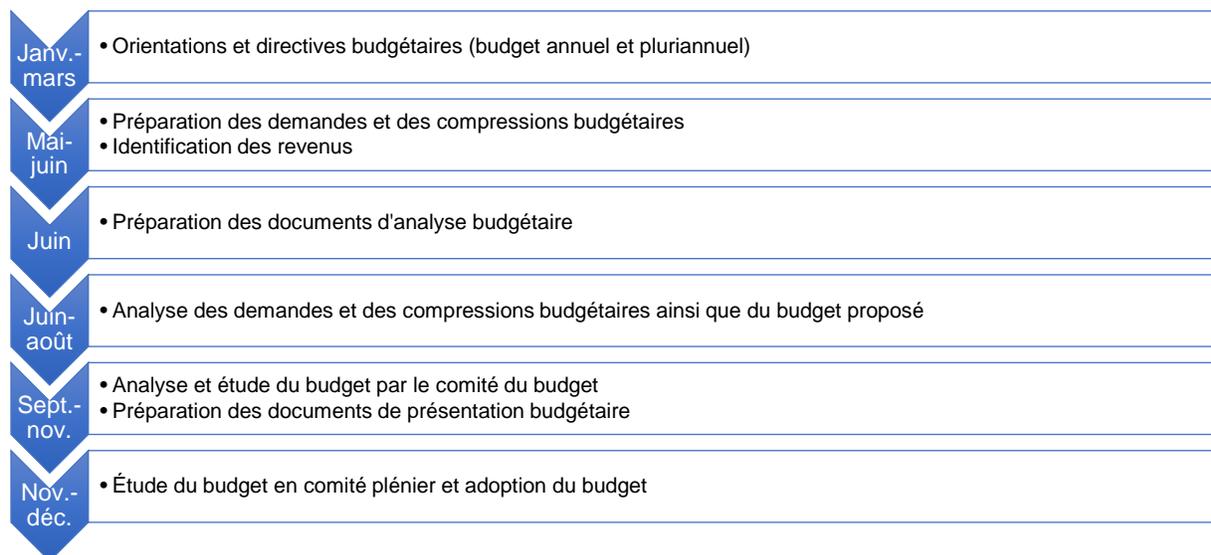
**Figure 2 – Planification budgétaire stratégique**



### Planification opérationnelle du budget

De manière séquentielle, le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

**Figure 3 – Calendrier du budget**



## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT<sup>6</sup>

L'élaboration du plan d'investissement passe, dans un premier temps, par l'évaluation de l'état des immobilisations de la Ville soit, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacune des unités administratives évalue d'abord l'investissement nécessaire afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, le plan d'investissement inclut les nouvelles infrastructures nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. Les enveloppes des projets d'investissement déjà présentés, mais non réalisés sont réévaluées annuellement et intégrées au plan d'investissement lorsque requis.

Enfin, des orientations de travail sont transmises aux unités administratives, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles, afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des projets d'investissement est effectuée, dans le respect des enveloppes budgétaires accordées et de la capacité de réalisation des travaux d'investissement.

Ce processus d'évaluation et de planification est rigoureux. Il vise à répondre aux besoins et à éviter un sous-investissement dans les infrastructures.

### PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer un suivi optimal de la réalisation des travaux d'investissement, les projets du plan d'investissement sont sous la responsabilité de l'unité administrative qui évalue le besoin d'investissement.

### PRIORITÉS

Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures. Elle souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'investissement.

**Figure 4 – Priorités du plan d'investissement quinquennal**



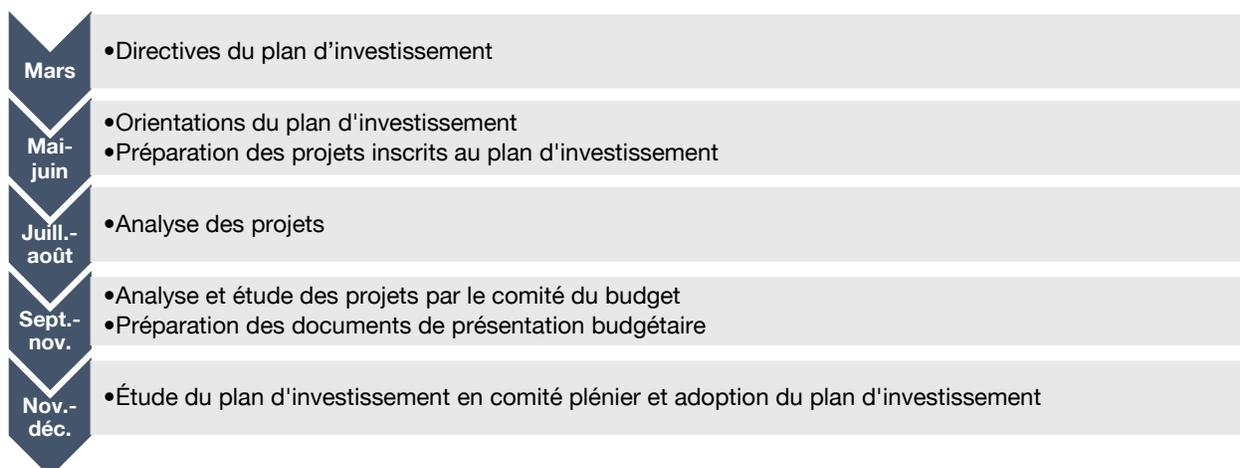
Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au plan d'investissement sont :

- L'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures. La séquence des travaux à effectuer est établie selon des analyses, notamment basées sur l'indice de vétusté des infrastructures.
- L'achèvement des projets déjà amorcés.
- Les répercussions des projets sur les services à la population et sa sécurité.
- La disponibilité de financement externe.
- Les nouveaux projets qui s'inscrivent dans un plan d'action adopté par le conseil municipal.
- Le niveau de préparation, d'analyse et d'étude du projet.

<sup>6</sup> Excluant les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

## PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Figure 5 – Calendrier du plan d'investissement quinquennal



## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits aux plans d'investissement influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

### Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

#### ➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

#### ➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

#### ➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

### Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement

#### ➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



# Budget selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public





# PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Cette section présente en premier lieu, le rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire avec les revenus et les dépenses non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Par la suite, les prévisions budgétaires sont présentées sur une base consolidée conformément aux NCSP selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ils regroupent les revenus et les charges de l'Administration municipale ainsi que des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les ajustements requis afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- l'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues ;
- l'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille ;
- l'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville ;
- l'ajout des charges autofinancées.

Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats sont éliminées.



**Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP**  
(en millions de dollars)

		<b>Budget de l'Administration municipale<sup>1</sup></b>			
		<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Revenus sur base budgétaire</b>	(2)	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6
<b><i>Éléments de conciliation</i></b>					
Affectations fiscales		(19,4)	(64,8)	(64,3)	(105,7)
Revenus relatifs aux charges autofinancées		9,0	8,1	15,9	18,1
Revenus de placements de portefeuille		8,3	9,5	6,8	7,3
Apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues		32,1	20,1	23,0	22,8
Revenus d'investissement de sources externes		118,8	151,2	311,3	338,5
Paiements de transfert relatifs au service de dette à la charge de tiers		(30,7)	-	-	-
<b>Revenus conformément aux NCSP</b>	(3)	1 556,5	1 626,1	1 843,7	1 862,7
<b>Dépenses de fonctionnement sur base budgétaire</b>	(2)	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6
<b><i>Éléments de conciliation</i></b>					
Affectations fiscales		(361,9)	(388,7)	(398,4)	(409,9)
Charges autofinancées		22,5	22,7	26,7	30,8
Frais de gestion de placements de portefeuille		0,7	0,7	0,8	0,9
Amortissement des immobilisations		233,2	261,9	237,3	241,9
Dépenses de fonctionnement attribuables aux investissements		28,7	14,2	14,7	71,4
<b>Charges conformément aux NCSP</b>	(4)	1 361,6	1 412,9	1 432,1	1 516,7
<b>Excédent (déficit) sur base budgétaire</b>		-	-	-	-
<b>Excédent (déficit) conformément aux NCSP</b>		194,9	213,3	411,7	346,0

1. L'Administration municipale comprend les compétences d'agglomération et de nature locale.

2. Revenus et dépenses tels que présentés dans le budget de la Ville voté au Conseil de Ville et au Conseil d'agglomération.

3. Revenus de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 21, Colonne Budget Administration municipale).

4. Charges de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 34, Colonne Budget Administration municipale). Les charges comprennent l'amortissement des immobilisations.

5. Amortissement des immobilisations de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 32, Colonne Budget Administration municipale).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021 (en millions de dollars)**

*Non audité*

	Budget					
	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	3,2	1 112,3	1 114,2		1 114,2
Compensations tenant lieu de taxes	2		124,4	123,0		123,0
Quotes-parts	3	707,1		45,2		45,2
Transferts	4	30,6	54,4	66,8	11,7	166,0
Services rendus	5	33,3	22,5	66,3	6,3	128,3
Imposition de droits	6	0,2	38,5	38,7		38,7
Amendes et pénalités	7	8,4	9,8	18,2		18,2
Revenus de placements de portefeuille	8				7,3	7,3
Autres revenus d'intérêts	9	3,9	5,6	0,2		9,6
Autres revenus	10	2,8	0,2	0,9	0,0	0,9
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	789,5	1 367,8	263,3	25,4	1 651,5
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	64,0	49,5	80,2		391,2
Imposition de droits	16	1,4	0,5	1,8		1,8
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17				22,8	22,8
Autres	18	199,7	4,1	6,3		6,3
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
	20	265,0	54,0	80,2	22,8	422,1
	21	1 054,5	1 421,8	343,6	48,2	2 073,6
<b>Charges</b>						
Administration générale	22	73,0	149,4	25,3	11,2	157,9
Sécurité publique	23	227,9	226,4		13,2	249,4
Transport	24	160,2	304,9	208,0	126,7	539,4
Hygiène du milieu	25	122,6	192,6		82,0	279,8
Santé et bien-être	26	16,3	19,6	4,8	2,2	26,1
Aménagement, urbanisme et développement	27	34,4	111,5		29,1	125,3
Loisirs et culture	28	30,6	167,8		52,2	219,5
Réseau d'électricité	29					
Frais de financement	30	19,3	48,4	5,5		73,2
Effet net des opérations de restructuration	31					
	33	684,3	1 220,7	243,7	316,5	1 670,7
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	370,3	201,1	99,9	(268,3)	403,0

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021 (en millions de dollars)**

*Non audité*

		Budget				Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	370,3	201,1	99,9	671,3	(268,3)	403,0
Moins: revenus d'investissement	2	( 265,0 )	( 54,0 )	( 80,2 )	( 399,3 )	( 22,8 )	( 422,1 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	105,2	147,1	19,6	271,9	(291,1)	(19,1)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissements	4					284,8	284,8
Produit de cession	5		3,5		3,5		3,5
(Gain) perte sur cession	6						
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8		3,5		3,5	284,8	288,3
<b>Propriétés destinées à la vente</b>							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14						
	15						
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	17,4	31,1	2,0	50,5		50,5
Remboursement de la dette à long terme	10	( 63,0 )	( 118,2 )	( 17,2 )	( 198,4 )		( 198,4 )
	11	(45,6)	(87,1)	(15,3)	(148,0)		(148,0)
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	12	( 54,5 )	( 101,2 )	( 2,4 )	( 158,0 )		( 158,0 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13						
Excédent de fonctionnement affecté	14	0,2	54,2	(0,1)	54,3		54,3
Réserves financières et fonds réservés	15	1,7	(8,8)	(1,3)	(8,4)	6,3	(2,1)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	16	(7,0)	(7,7)	(0,7)	(15,3)		(15,3)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17						
	18	(59,6)	(63,5)	(4,4)	(127,5)	6,3	(121,2)
	19	(105,2)	(147,1)	(19,6)	(271,9)	291,1	19,1
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20						

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



# Budget de fonctionnement 2021



# Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes. Il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement de ces services provient des taxes municipales et des compensations tenant lieu de taxes.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, la Ville prévoit au budget 2021, des revenus au moins égaux aux dépenses.

Le budget 2021 totalise 1 581,6 M\$, soit une hausse de 30,6 M\$ (2,0%) par rapport au précédent budget.

# SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

**Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires**  
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 220,0	1 218,3	1 240,0	21,7	1,8%
Quotes-parts	42,5	39,5	42,3	42,3	45,2	2,9	6,9%
Transferts	59,4	66,1	64,8	73,0	68,3	-4,7	-6,4%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	-	0,0	0,0%
Services rendus	64,4	64,8	46,2	65,1	55,8	-9,3	-14,3%
Imposition de droits	49,3	48,7	38,3	44,4	38,5	-5,9	-13,3%
Amendes et pénalités	20,8	24,9	15,2	22,2	18,2	-4,0	-18,0%
Intérêts	21,0	23,1	13,3	20,8	9,4	-11,4	-54,8%
Autres revenus	44,8	13,3	8,6	4,1	4,1	0,0	0,0%
Affectations	63,0	75,0	66,7	60,8	102,1	41,3	67,9%
<b>Total revenus</b>	<b>1 520,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 571,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0%</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	73,6	76,7	80,2	83,3	85,6	2,3	2,8%
Services de proximité	270,3	295,4	303,0	295,3	310,0	14,7	5,0%
Soutien institutionnel	160,1	167,5	167,9	175,9	181,3	5,4	3,1%
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	258,0	275,1	278,4	3,3	1,2%
Eau et valorisation énergétique	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>62,5</u>	<u>66,6</u>	<u>70,9</u>	<u>4,4</u>	6,5%
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>821,1</b>	<b>865,2</b>	<b>871,7</b>	<b>896,2</b>	<b>926,2</b>	<b>30,0</b>	<b>3,4%</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	57,8	38,0	50,7	37,9	-12,7	-25,1%
Contributions aux organismes	127,9	129,3	134,2	134,5	139,6	5,1	3,8%
Autres frais	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>54,4</u>	<u>32,5</u>	<u>35,8</u>	<u>3,3</u>	10,1%
<b>Total autres dépenses</b>	<b>241,7</b>	<b>210,6</b>	<b>226,6</b>	<b>217,7</b>	<b>213,3</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,0%</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 062,8</b>	<b>1 075,8</b>	<b>1 098,3</b>	<b>1 113,8</b>	<b>1 139,5</b>	<b>25,7</b>	<b>2,3%</b>
Service de la dette brute	305,2	296,7	289,0	296,0	285,9	-10,1	-3,4%
<b>Total dépenses avant PCI</b>	<b>1 368,0</b>	<b>1 372,5</b>	<b>1 387,3</b>	<b>1 409,8</b>	<b>1 425,4</b>	<b>15,6</b>	<b>1,1%</b>
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	141,2	141,2	156,2	15,0	10,6%
<b>Total dépenses</b>	<b>1 479,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 528,5</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0%</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>40,7</b>	<b>54,1</b>	<b>42,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	31,8	25,9	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>42,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\*L'excédent de fonctionnement projeté en 2020 de 42,6 M\$ sera entièrement utilisé pour équilibrer le budget 2021.



# Revenus



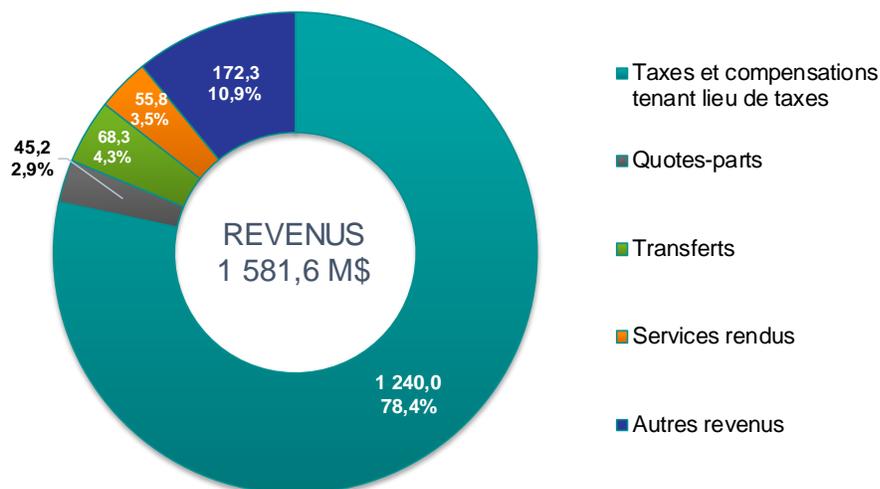


## SOMMAIRE DES REVENUS

Les revenus prévus en 2021 s'élèvent à 1 581,6 M\$, en hausse de 30,6 M\$ (2,0%) par rapport au précédent budget.

### Graphique 1 – Provenance des revenus

(en millions de dollars)



*En 2021, la charge fiscale des ménages et des entreprises n'augmente pas, puisqu'un gel des taux de taxes foncières est appliqué pour toutes les catégories d'immeubles. Il s'agit d'un 3<sup>e</sup> gel de taxes en 5 ans par le secteur résidentiel.*

*D'autres mesures d'allègements viennent soutenir les citoyens, telles qu'une réduction de 2 % du taux d'intérêt et l'abolition de la pénalité de 5 % applicables aux sommes dues à la Ville.*

Plus de 78% des revenus prévus par la Ville émanent des taxes et des compensations associées aux immeubles. Les transferts provenant des autres paliers de gouvernement comptent pour moins de 5% des recettes et près de 4% des revenus découlent des services rendus aux citoyens. Près de 3% des revenus proviennent des autres villes formant l'agglomération de Québec à titre de contribution aux dépenses d'agglomération. Les autres revenus, qui représentent 11% des recettes, sont constitués de l'émission de permis et des droits sur mutations immobilières, des amendes et pénalités, des revenus d'intérêts, de la cession d'actifs et des affectations de réserves et de fonds.

Compte tenu du gel des taux de taxes foncières, l'ajout de nouvelles constructions et les modifications aux immeubles existants expliquent les revenus de taxes supplémentaires de 21,7 M\$.

En raison de la pandémie, un ralentissement de plusieurs secteurs d'activités entrainera une baisse des revenus de la Ville. Les revenus d'imposition de droits présentent une baisse de 5,9 M\$ par rapport au budget précédent. Cela s'explique par la diminution de la revente d'immeubles non résidentiels qui affecte les revenus de mutations de droits immobilières. On constate une baisse des revenus de transferts des gouvernements et des organismes de 4,7 M\$, principalement en lien avec l'industrie touristique. Les revenus découlant des services rendus diminuent quant à eux de 9,3 M\$, notamment au niveau des revenus de stationnements, d'ExpoCité, des loyers et des services de la culture et des loisirs. Les revenus d'intérêts et des amendes et pénalités sont également en baisse de 15,4 M\$.

Quant aux revenus de quotes-parts, ils sont en hausse de 2,9 M\$. Enfin, il est également prévu d'augmenter les affectations de 41,3 M\$ pour contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

**Tableau 12 – Revenus**  
(en millions de dollars)

REVENUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 220,0	1 218,3	1 240,0	21,7	1,8%
Quotes-parts	42,5	39,5	42,3	42,3	45,2	2,9	6,9%
Transferts	59,4	66,1	64,8	73,0	68,3	-4,7	-6,4%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	-	0,0	0,0%
Services rendus	64,4	64,8	46,2	65,1	55,8	-9,3	-14,3%
Imposition de droits	49,3	48,7	38,3	44,4	38,5	-5,9	-13,3%
Amendes et pénalités	20,8	24,9	15,2	22,2	18,2	-4,0	-18,0%
Intérêts	21,0	23,1	13,3	20,8	9,4	-11,4	-54,8%
Autres revenus	44,8	13,3	8,6	4,1	4,1	0,0	0,0%
Affectations	63,0	75,0	66,7	60,8	102,1	41,3	67,9%
<b>Total revenus</b>	<b>1 520,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 571,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### BUDGET

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes prévus en 2021 atteignent 1 240,0 M\$, soit une variation de 21,7 M\$ (1,8%) par rapport au budget 2020. Ces revenus sont essentiellement liés à la valeur foncière des immeubles. Ils représentent 78,4% du total des revenus, soit une proportion comparable au budget 2020.

**Tableau 13 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes**

(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>Taxes et tarifications</b>							
Taxes foncières générales	869,5	902,2	921,7	916,7	929,0	12,3	1,3%
Gestion eau potable et eaux usées	105,5	108,8	110,9	111,9	113,6	1,7	1,5%
Gestion des matières résiduelles	66,6	67,8	67,1	69,5	69,0	-0,5	-0,7%
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>							
Gouv. du Québec et ses entreprises	33,0	32,8	35,9	35,9	35,7	-0,2	-0,6%
Réseaux de la santé et de l'éducation	52,6	55,1	55,9	55,9	58,1	2,2	3,9%
Gouv. du Canada et ses entreprises	19,9	20,6	20,7	20,7	26,6	5,9	28,5%
<b>Autres sources de revenus</b>							
Centres d'urgence 911	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	0,0	0,0%
Autres revenus	4,5	4,7	4,5	4,5	4,8	0,3	6,7%
<b>Total taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>1 154,8</b>	<b>1 195,2</b>	<b>1 220,0</b>	<b>1 218,3</b>	<b>1 240,0</b>	<b>21,7</b>	<b>1,8%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
- 0,0	<b>Gel des taux de taxes</b> Gel des taux de taxes pour toutes les catégories d'immeubles
↑ 20,3	<b>Ajouts au rôle</b> Nouvelles constructions et transformations des immeubles existants
↑ 1,7	<b>Ajustement des revenus pour le suivi des taxes 2020</b> Ajustement récurrent des revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes de 2020 selon la plus récente projection
↓ -0,3	<b>Ajustement des taxes foncières relatives aux dettes des anciennes villes</b> Diminution des montants de taxes requis pour financer le remboursement des dépenses relatives aux dettes contractées par chacune des anciennes municipalités
↑ 21,7	<b>Taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>

## SOURCES DE VARIATION DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taux de taxation et de compensations sont ajustés annuellement afin de tenir compte de deux facteurs. Ces ajustements génèrent des variations différentes du compte de taxes d'un immeuble à l'autre. Généralement, les facteurs qui influencent ces variations sont les suivants :

- hausse des taxes résidentielles et non résidentielles en fonction de l'inflation;
- variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes.

---

*L'harmonisation du fardeau fiscal découlant des fusions municipales pour les immeubles résidentiels s'est complétée en 2020. À compter de 2021, aucun ajustement n'est requis à ce titre.*

---

### 1. Hausse des taxes résidentielles et non résidentielles en fonction de l'inflation

Depuis 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

---

*En 2021, en raison de la pandémie, un gel de taxes est accordé à titre d'allègement pour soutenir financièrement les citoyens de la Ville. Par conséquent, il n'y aura pas d'indexation des taux de taxes résidentielles et non résidentielles ainsi que des tarifications fiscales pour le présent budget.*

*Par cette décision, la Ville renonce à 14,2 M\$ de revenus supplémentaires considérant un IPC de 1,2%.*

---

## **2. Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes**

La Loi sur les fusions municipales de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

Sept des onze municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 ont entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec. Parmi les quatre autres anciennes villes, celles de Québec et de Val-Bélair subissent une légère baisse de leur taux de taxation en 2021 à cet égard.

## VARIATION DU COMPTE DE TAXES SELON CHACUNE DES ANCIENNES VILLES

Tableau 14 – Variation de la facture de taxes en 2021 de la résidence unifamiliale moyenne<sup>7</sup> de 283 000 \$<sup>8</sup>

Selon l'évaluation moyenne : 283 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac St-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
<b>Facture de taxes 2020</b>												
Taxe foncière générale	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$
Taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 \$	137 \$	0 \$	1 \$	0 \$	17 \$	0 \$	45 \$
Tarifications	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$
<b>Facture de taxes totale 2020</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 914 \$</b>	<b>3 018 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 882 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 898 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 926 \$</b>
<b>Facture de taxes 2021</b>												
Taxe foncière générale	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$	2 424 \$
Taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 \$	132 \$	0 \$	1 \$	0 \$	13 \$	0 \$	43 \$
Tarifications	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$
<b>Facture de taxes totale 2021</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 914 \$</b>	<b>3 013 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 882 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 894 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>2 924 \$</b>
<b>Variation totale de la facture de taxes en 2021</b>	<b>0 \$</b>	<b>-5 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>-4 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>-2 \$</b>				
	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	-0,1%

- La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 283 000 \$ est de 2 924 \$, en baisse de 2 \$ (0,1%) par rapport à 2020.
- Pour les immeubles situés sur les territoires des anciennes villes de Québec et de Val-Bélair, la facture de taxes moyenne est en baisse en raison de la diminution de la contribution pour le remboursement des dettes. Par exemple, pour l'ancien territoire de la ville de Québec, cette baisse représente 5 \$ (0,2%) pour un compte de taxes moyen de 3 013 \$.

<sup>7</sup> Incluant condominiums

<sup>8</sup> Valeur au dépôt du rôle d'évaluation foncière 2019-2021

## QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

### BUDGET

Les revenus de quotes-parts prévus en 2021 atteignent 45,2 M\$ soit une variation de 2,9 M\$ (6,9%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 15 – Quotes-parts**

(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
L'Ancienne-Lorette	15,5	14,8	15,6	15,6	16,6	1,0	6,4%
Saint-Augustin-de-Desmaures	27,0	24,7	26,7	26,7	28,6	1,9	7,1%
<b>Total quotes-parts</b>	<b>42,5</b>	<b>39,5</b>	<b>42,3</b>	<b>42,3</b>	<b>45,2</b>	<b>2,9</b>	<b>6,9%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variation (en M\$)	Justifications
<b>↑ 2,9 Quotes-parts</b>	
↑ 1,8	Hausse des contributions qui reflète une augmentation de 1,5% des dépenses d'agglomération combinée à une diminution de 17,1% des revenus afférents
↑ 1,1	Hausse du potentiel fiscal des deux villes liées, soit 2,5% pour L'Ancienne-Lorette et 3,3% pour Saint-Augustin-de-Desmaures
<b>↑ 2,9 Quotes-parts</b>	

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

### BUDGET

Les revenus de transferts prévus en 2021 atteignent 68,3 M\$ soit une variation de -4,7 M\$ (-6,4%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 16 – Transferts**

(en millions de dollars)

TRANSFERTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Contribution au service de la dette	12,5	12,2	12,5	13,4	12,7	-0,7	-5,2%
Subvention à titre de capitale nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0%
Gestion des matières résiduelles	10,1	13,4	14,4	12,8	15,8	3,0	23,4%
Office du tourisme de Québec	15,4	18,0	10,9	19,8	12,3	-7,5	-37,9%
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	-	-	4,5	4,5	5,2	0,7	15,6%
<b>Accord sur la relance sécuritaire**</b>	-	-	55,7	-	-	0,0	0,0%
Autres	0,4	1,5	1,5	1,5	1,3	-0,2	-13,3%
<b>Total transferts</b>	<b>59,4</b>	<b>66,1</b>	<b>120,5</b>	<b>73,0</b>	<b>68,3</b>	<b>-4,7</b>	<b>-6,4%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\*Sommes transférées par les gouvernements fédéral et provincial pour compenser l'impact de la pandémie.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↓ -0,7 Contribution au service de la dette</b>	
↓ -0,7	Baisse des revenus d'intérêts associés à des tiers en raison de la baisse des taux d'intérêt
<b>↑ 3,0 Gestion des matières résiduelles</b>	
↑ 3,0	Hausse des revenus de compensations provenant de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables - volet tri et conditionnement (1,6 M\$) et volet collecte et transport (1,4 M\$), compte tenu de l'augmentation des dépenses prévues pour 2020
<b>↓ -7,5 Office du tourisme de Québec</b>	
↓ -7,8	Diminution provenant de la taxe sur l'hébergement attribuable à l'impact du ralentissement économique sur l'industrie du tourisme
↑ 2,1	Augmentation des subventions du ministère du Tourisme du Québec
↓ -1,5	Diminution de la subvention de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec
↓ -0,3	Autres éléments
<b>↑ 0,7 Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024</b>	
↑ 0,7	Impact de l'entente de partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec pour les années 2020 à 2024 qui prévoit un premier versement pour le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ)
<b>↓ -0,2 Autres</b>	
↓ -0,2	Divers éléments
<b>↓ -4,7 Transferts</b>	

## PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS

À l'automne 2019, les municipalités et le gouvernement du Québec ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. L'entente apportera à la Ville de Québec 404,6 M\$ de 2020 à 2024. Une des composantes de l'accord porte sur le partage de la croissance d'un point de TVQ. En 2021, le Partenariat se traduira par 78,2 M\$ à la Ville, dont 5,2 M\$ en lien avec le partage de la croissance d'un point de TVQ. Par ailleurs, la baisse de la consommation et donc des taxes de vente perçues par le gouvernement en raison de la pandémie entraînera une perte de revenus estimée à 13,0 M\$ en 2023 et en 2024 par rapport à ce qui était anticipé au début de l'entente.

**Tableau 17 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec**

(en millions de dollars)

Partenariat Québec-Municipalités	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
Dotations spéciales de fonctionnement 2020	-	4,5	-	-	-	-	4,5
Partage associé à la croissance d'un point de TVQ*	-	-	5,2	9,6	1,9	12,7	29,4
Reconduction de mesures fiscales et quasi fiscales	35,7	41,6	43,5	45,3	47,1	49,1	226,6
Reconduction de la subvention à la Capitale-Nationale	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	39,0
Reconduction de mesures du Fonds régions et ruralité et prolongation du Fonds de la région Capitale-Nationale	16,7	18,5	21,7	21,7	21,7	21,7	105,1
<b>Total</b>	<b>60,2</b>	<b>72,4</b>	<b>78,2</b>	<b>84,4</b>	<b>78,5</b>	<b>91,2</b>	<b>404,6</b>

\* Estimation de la Ville de Québec considérant l'impact de la COVID-19 sur le partage d'un point de TVQ

## SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

## BUDGET

Les revenus de services rendus prévus en 2021 atteignent 55,8 M\$ soit une variation de -9,3 M\$ (-14,3%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 18 – Services rendus**

(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Organismes municipaux	3,6	3,6	3,2	3,4	3,5	0,1	2,9%
Office du tourisme	2,6	1,7	1,2	1,9	1,3	-0,6	-31,6%
Stationnements	13,1	12,8	7,5	13,2	9,3	-3,9	-29,5%
Vente de vapeur de l'incinérateur	4,1	4,1	4,3	4,5	4,3	-0,2	-4,4%
ExpoCité	6,8	6,4	2,6	7,3	4,4	-2,9	-39,7%
Gestion du Centre Vidéotron	4,3	4,4	3,0	4,6	3,7	-0,9	-19,6%
Loisirs et culture	7,3	7,0	2,8	7,0	5,9	-1,1	-15,7%
Loyers	2,4	2,2	1,4	2,3	1,4	-0,9	-39,1%
Centre de tri	5,6	4,4	4,5	4,5	4,5	0,0	0,0%
Autres	14,6	18,2	15,7	16,4	17,5	1,1	6,7%
<b>Total services rendus</b>	<b>64,4</b>	<b>64,8</b>	<b>46,2</b>	<b>65,1</b>	<b>55,8</b>	<b>-9,3</b>	<b>-14,3%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 0,1 Organismes municipaux</b>	
↑ 0,3	Revenu supplémentaire provenant du RTC pour l'entretien du système de mesures préférentielles pour autobus aux feux de circulation
↓ -0,2	Diminution des revenus provenant des tiers pour l'enfouissement des déchets
<b>↓ -0,6 Office du tourisme</b>	
↓ -0,6	Diminution des revenus de ventes de fournitures en raison de l'impact du ralentissement économique sur l'industrie du tourisme
<b>↓ -3,9 Stationnements</b>	
↓ -3,5	Diminution des revenus provenant des bornes et des terrains de stationnement ainsi que des revenus générés par la Société Parc-Auto du Québec en raison d'une diminution de l'achalandage attribuable au ralentissement de l'activité économique
↓ -0,4	Diminution attendue des revenus de ventes de permis de stationnement sur la base du réel 2020

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -0,2	<b>Vente de vapeur de l'incinérateur</b>
↓ -0,2	Diminution des revenus de ventes attribuables au ralentissement de l'activité économique
↓ -2,9	<b>ExpoCité</b>
↓ -2,6	Diminution des revenus provenant des opérations d'ExpoCité compte tenu de la réduction du nombre d'événements planifiés
↓ -0,3	Diminution anticipée des revenus provenant du Grand marché en raison des modifications apportées à l'entente conclue entre la Ville de Québec et la Coopérative des horticulteurs de Québec
↓ -0,9	<b>Gestion du Centre Vidéotron</b>
↓ -0,9	Diminution des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes, à la suite du nombre réduit d'événements attendus
↓ -1,1	<b>Loisirs et culture</b>
↓ -1,1	Diminution des revenus en raison des mesures prises par la Ville de Québec pour réduire le nombre de participants et l'annulation de certaines activités de loisirs
↓ -0,9	<b>Loyers</b>
↓ -0,9	Diminution des revenus due à la réduction accordée par la Ville de Québec sur les loyers facturés aux restaurateurs pour les cafés-terrasses, dans l'objectif de réduire les impacts du confinement et de la distanciation physique pour ce type de commerces
↑ 1,1	<b>Autres</b>
↑ 1,1	Hausse provenant du prêt de personnel policier dans le cadre du programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs
↓ -9,3	<b>Services rendus</b>

## IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

### BUDGET

Les revenus provenant de droits devraient atteindre 38,5 M\$ en 2021, soit une variation de -5,9 M\$ (-13,3%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 19 – Imposition de droits**  
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019	2020	2020	2021	2021-2020	
Droits sur mutations immobilières	41,7	40,3	29,9	35,5	30,0	-5,5	-15,5%
Licences et permis	7,6	8,4	8,4	8,9	8,5	-0,4	-4,5%
<b>Total imposition de droits</b>	<b>49,3</b>	<b>48,7</b>	<b>38,3</b>	<b>44,4</b>	<b>38,5</b>	<b>-5,9</b>	<b>-13,3%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

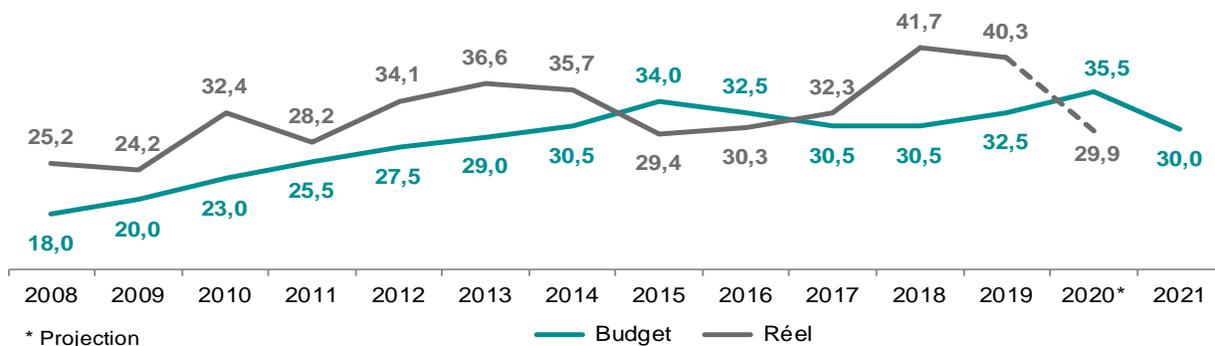
Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -5,5 <b>Droits sur mutations immobilières</b>	
↓ -5,5	Diminution causée par un ralentissement des ventes d'immeubles, principalement sur le plan du secteur non résidentiel, en raison de la pandémie
↓ -0,4 <b>Licences et permis</b>	
↓ -0,4	Diminution des revenus provenant de la taxe spéciale sur les machines distributrices et des licences canines qui sont affectés par la situation liée à la crise sanitaire
↓ -5,9 <b>Imposition de droits</b>	

### DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières prévus en 2021 atteignent 30,0 M\$ soit une variation de -5,5 M\$ (-15,5%) par rapport au précédent budget.

**Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières**  
(en millions de dollars)



## AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



### BUDGET

Les revenus d'amendes et de pénalités prévus en 2021 atteignent 18,2 M\$ soit une variation de -4,0 M\$ (-18,0%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 20 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Amendes et pénalités	20,8	24,9	15,2	22,2	18,2	-4,0	-18,0%

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

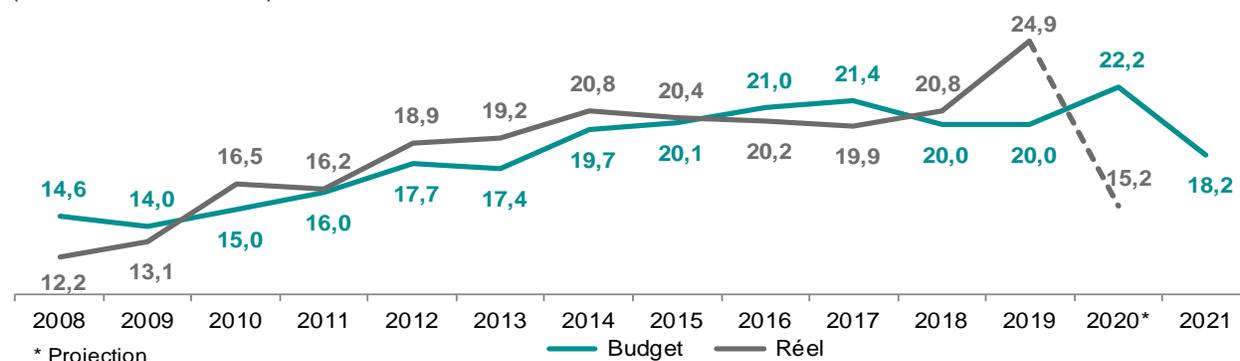
### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

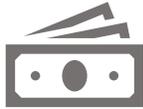
Variation (en M\$)	Justifications
↓ -4,0 Amendes et pénalités	
↓ -4,0	Diminution des constats d'infractions émis en raison de la réduction des déplacements de la population découlant de la pandémie
↓ -4,0 Amendes et pénalités	

**Graphique 3 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)



## INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

### BUDGET

Les revenus d'intérêts prévus en 2021 atteignent 9,4 M\$ soit une variation de -11,4 M\$ (-54,8%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 21 – Intérêts**  
(en millions de dollars)

INTÉRÊTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Intérêts sur placements	15,3	18,3	11,3	16,0	7,6	-8,4	-52,5%
Intérêts sur débiteurs	5,7	4,8	2,0	4,8	1,8	-3,0	-62,5%
<b>Total intérêts</b>	<b>21,0</b>	<b>23,1</b>	<b>13,3</b>	<b>20,8</b>	<b>9,4</b>	<b>-11,4</b>	<b>-54,8%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -8,4 Intérêts sur placements	
↓ -8,4	Diminution des revenus d'intérêts sur placement en raison de la baisse du taux directeur de la Banque du Canada pour faire face aux impacts découlant de la pandémie
↓ -3,0 Intérêts sur débiteurs	
↓ -3,0	Diminution résultant des allègements accordés aux citoyens, soit une réduction de 2% du taux d'intérêt, passant de 7% à 5%, et l'abolition de la pénalité de 5 % qui s'appliquent aux sommes dues à la Ville
↓ -11,4 Intérêts	

## AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



### BUDGET

Les autres revenus prévus en 2021 atteignent 4,1 M\$ et ne présentent aucune variation par rapport au précédent budget.

#### Tableau 22 – Autres revenus

(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Ventes d'actifs municipaux	34,7	11,5	7,5	3,0	3,0	0,0	0,0%
Autres revenus	10,1	1,8	1,1	1,1	1,1	0,0	0,0%
<b>Total autres revenus</b>	<b>44,8</b>	<b>13,3</b>	<b>8,6</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

### BUDGET

Les revenus d'affectation prévus en 2021 atteignent 102,1 M\$ soit une variation de 41,3 M\$ (67,9%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 23 – Affectations**

(en millions de dollars)

AFFECTATIONS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Affectation du surplus accumulé	4,0	2,2	4,3	4,3	42,5	38,2	888,4%
Fonds de prévoyance	-	-	6,0	0,0	7,3	7,3	0,0%
Autres affectations	59,0	72,8	56,4	56,5	52,3	-4,2	-7,4%
<b>Total affectations</b>	<b>63,0</b>	<b>75,0</b>	<b>66,7</b>	<b>60,8</b>	<b>102,1</b>	<b>41,3</b>	<b>67,9%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 38,2 Affectation du surplus accumulé</b>	
↑ 38,2	Hausse provenant principalement de l'utilisation complète du solde de 42,5 M\$ de l'aide exceptionnelle de 55,7 M\$ accordée par les gouvernements fédéral et provincial en 2020 afin d'atténuer les impacts financiers de la pandémie
<b>↑ 7,3 Fonds de prévoyance</b>	
↑ 7,3	Utilisation du fonds de prévoyance pour couvrir les dépenses supplémentaires en lien avec la situation d'exception liée à la crise sanitaire
<b>↓ -4,2 Autres affectations</b>	
↓ -3,8	Diminution des revenus provenant des soldes disponibles sur les règlements d'emprunt fermés
↓ -0,4	Diminution des revenus provenant des surplus accumulés en lien avec la vente d'actifs municipaux
<b>↑ 41,3 Affectations</b>	

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX REVENUS

## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

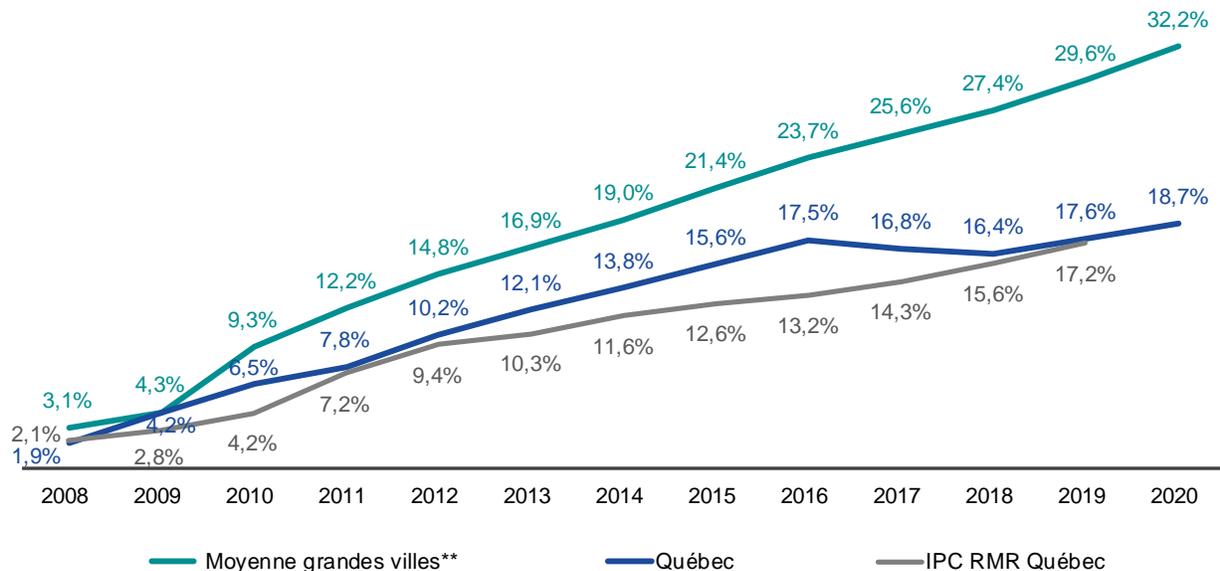
### TAXES RÉSIDENTIELLES

Depuis 2008, la Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2008 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation *projetée* comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement, un gel de taxes est décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

De 2008 à 2020, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 18,7 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 32,2 %, soit 72,2 % supérieure à celle de la Ville. Cet écart devrait s'accroître en raison du gel de taxes en 2021.

**Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative\* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes\*\* de la province de Québec**



\* Non composé; 2008 = taux de base

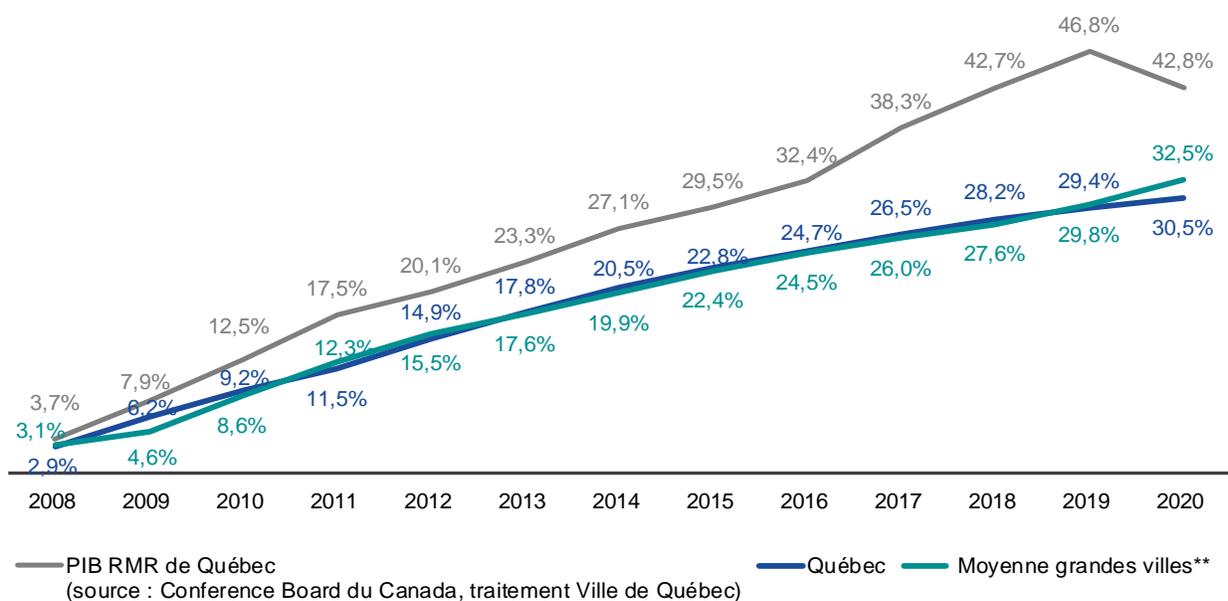
\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

## TAXES NON RÉSIDENTIELLES

Entre 2008 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Pour que cet écart demeure stable, le gel de taxes annoncé pour 2021 s'applique aux deux catégories d'immeubles.

De 2008 à 2020, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 30,5 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 32,5 %, soit 6,6 % supérieure à celle de la Ville. Cet écart devrait s'accroître en raison du gel de taxes en 2021.

**Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative\* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes\*\* de la province de Québec**



\* Non composé; 2008 = taux de base

\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

## COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

En 2020, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Dans l'optique d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite, depuis 2019, la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation réelle, comme pour la catégorie résidentielle. En 2021, les taux de taxes de toutes les catégories d'immeubles font l'objet d'un gel pour la Ville de Québec.

**Tableau 24 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2020**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,2535	2,7656	2,21
<b>Québec</b>	1,1510	3,4628	3,01
Longueuil	0,9678	2,9618	3,06
Laval	0,9319	2,9724	3,19
Montréal	0,7685	3,5981	4,68
<b>Moyenne*</b>	1,0145	3,1521	3,11

\* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées.

\*\* Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel.

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière.



# Dépenses

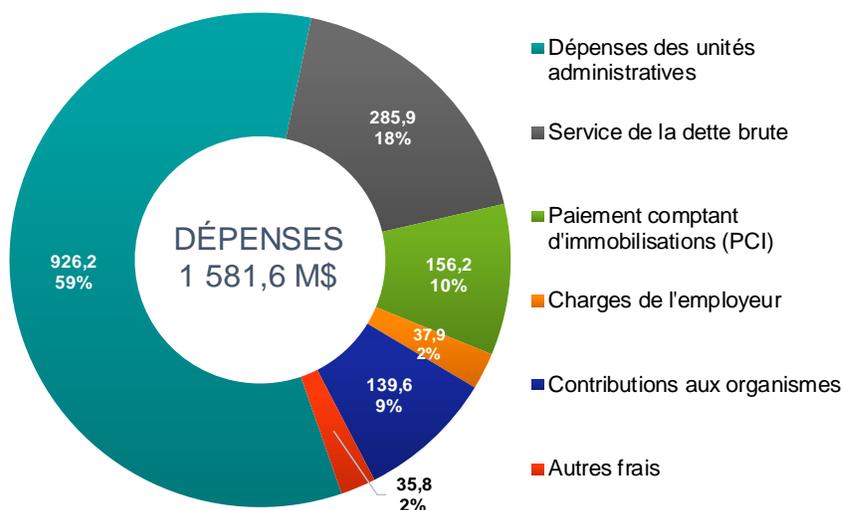




## SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2021 totalisent 1 425,4 M\$, en hausse de 1,1% par rapport au précédent budget. L'ajout de 156,2 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations porte les dépenses totales à 1 581,6 M\$, soit une hausse de 2,0% par rapport au précédent budget.

**Graphique 6 – Répartition des dépenses**  
(en millions de dollars)



La Ville offre des services à la population de Québec et de l'agglomération, tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable.

Pour lui permettre d'offrir ces services, 58,6% des dépenses, soit 926,2 M\$ sont dédiés aux unités administratives. Ces dépenses sont en hausse de 30,0 M\$ (3,4%) par rapport au précédent budget.

Les dépenses de financement, incluant le service de la dette et le paiement comptant d'immobilisations, comptent pour 28,0% des dépenses, soit 442,1 M\$ (285,9 M\$ pour le service de la dette et 156,2 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations). Malgré une baisse du service de la dette, ces dépenses sont en hausse de 4,9 M\$ par rapport au budget précédent à la suite de la majoration annuelle de 15 M\$ du paiement comptant d'immobilisations tel que prévu au cadre financier.

Les contributions aux organismes représentent 8,8% des dépenses, soit 139,6 M\$. Ces dépenses sont en hausse de 5,1 M\$ par rapport au budget précédent en raison de l'augmentation de la contribution au Réseau de transport de la Capitale.

Enfin, les charges de l'employeur, non incluses dans les dépenses des unités administratives, et divers autres frais complètent le portrait des dépenses pour 2,4% de ces dernières, soit 37,9 M\$.

**Tableau 25 – Dépenses**

(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	73,6	76,7	80,2	83,3	85,6	2,3	2,8%
Services de proximité	270,3	295,4	303,0	295,3	310,0	14,7	5,0%
Soutien institutionnel	160,1	167,5	167,9	175,9	181,3	5,4	3,1%
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	258,0	275,1	278,4	3,3	1,2%
Eau et valorisation énergétique	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>62,5</u>	<u>66,6</u>	<u>70,9</u>	<u>4,4</u>	6,5%
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>821,1</b>	<b>865,2</b>	<b>871,7</b>	<b>896,2</b>	<b>926,2</b>	<b>30,0</b>	<b>3,4%</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	57,8	38,0	50,7	37,9	-12,7	-25,1%
Contributions aux organismes	127,9	129,3	134,2	134,5	139,6	5,1	3,8%
Autres frais	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>54,4</u>	<u>32,5</u>	<u>35,8</u>	<u>3,3</u>	10,1%
<b>Total autres dépenses</b>	<b>241,7</b>	<b>210,6</b>	<b>226,6</b>	<b>217,7</b>	<b>213,3</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,0%</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 062,8</b>	<b>1 075,8</b>	<b>1 098,3</b>	<b>1 113,8</b>	<b>1 139,5</b>	<b>25,7</b>	<b>2,3%</b>
Service de la dette brute	305,2	296,7	289,0	296,0	285,9	-10,1	-3,4%
<b>Total dépenses avant PCI</b>	<b>1 368,0</b>	<b>1 372,5</b>	<b>1 387,3</b>	<b>1 409,8</b>	<b>1 425,4</b>	<b>15,6</b>	<b>1,1%</b>
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	141,2	141,2	156,2	15,0	10,6%
<b>Total dépenses</b>	<b>1 479,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 528,5</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

Les augmentations prévues se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.

**Tableau 26 – Principales initiatives et ajouts budgétaires des unités administratives en 2021**

	Hausse 2021
<b>Stimuler l'essor de la ville</b> 	
Grands événements :	
- Bonification pour soutenir la relance après la pandémie	2,0 M\$
- Confirmation de l'événement Féria en 2021 sur le site d'ExpoCité	1,6 M\$
Tenue du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial	0,5 M\$
<b>Total</b>	<b>4,1 M\$</b>
<b>Bien aménager la ville</b> 	
Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	0,2 M\$
Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte	0,1 M\$
Travaux sur le corridor des Cheminots afin d'offrir une multipiste hivernale	0,03 M\$
<b>Total</b>	<b>0,3 M\$</b>
<b>Assurer la sécurité urbaine</b> 	
Intensification des efforts dans le cadre du programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs	1,4 M\$
Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie lors de l'élection générale de 2021	0,9 M\$
<b>Total</b>	<b>2,4 M\$</b>

	<b>Hausse 2021</b>
<b>Animer et soutenir le milieu</b> 	
Ajouts de services en lien avec certains investissements réalisés notamment le Centre de glaces, le Marché public de Sainte-Foy et les centres communautaires	2,9 M\$
Bonification de services et indexation du Programme vacances-été	0,9 M\$
Augmentation des sommes dans le cadre de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'accueil et l'établissement durables des personnes immigrantes	0,1 M\$
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour accroître leur sentiment de sécurité dans le cadre de l'accessibilité universelle	0,04 M\$
<b>Total</b>	<b>4,0 M\$</b>
<b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> 	
Indexation, ajouts de critères additionnels de qualité et reprise en régie dans la collecte des matières résiduelles	4,9 M\$
Actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation en lien avec une saine gestion des matières résiduelles	1,8 M\$
Déploiement d'un plan de main d'œuvre et démarrage du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	5,7 M\$
Projet de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles	0,8 M\$
Maintenance sur des équipements au centre de tri pour améliorer la qualité de la matière	0,4 M\$
Mise en service de brûleurs au gaz naturel à l'incinérateur pour améliorer la qualité de l'air	0,4 M\$
Mise en place du plan de développement durable	0,3 M\$
Indexation et ajustement des contrats au niveau des quantités plus élevées dans les écocentres	0,2 M\$
Nouveau programme de distribution de bacs de récupération d'eau de pluie	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>14,5 M\$</b>
<b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> 	
Déneigement :	
- Mise en place de la nouvelle politique de viabilité hivernale (pour un total de 1,7 M\$ au budget)	1,0 M\$
- Indexation et ajustements du niveau de services des contrats	2,8 M\$
- Nouveaux trottoirs	0,1 M\$
Entretien du système de gestionnaire artériel, volet préemption bus	0,3 M\$
Réfections ciblées de certaines sections de trottoirs	0,3 M\$
Développement d'un plan directeur des dépôts à neige	0,2 M\$
<b>Total</b>	<b>4,7 M\$</b>
<b>Gérer l'eau</b> 	
Nouvelles actions pour le dépistage du plomb dans l'eau potable	0,9 M\$
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau	0,3 M\$
Chaire de recherche en eau potable	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>1,3 M\$</b>
<b>Bien administrer la Ville</b> 	
Acquisition de licences d'outils collaboratifs à la suite de l'implantation d'Office 365	1,0 M\$
<b>Total</b>	<b>1,0 M\$</b>
<b>Total des initiatives et ajouts budgétaires</b>	<b>32,2 M\$</b>
Autres éléments	-2,1 M\$
<b>Variation totale des dépenses des unités administratives</b>	<b>30,0 M\$</b>

## DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les unités administratives assument l'ensemble des services dispensés par la Ville à la population de Québec et à l'agglomération.

Les dépenses prévues en 2021 pour les unités administratives s'élèvent à 926,2 M\$, en hausse de 30,0 M\$ (3,4%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 27 – Dépenses des unités administratives**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>Direction générale</b>							
Conseil municipal	4,7	4,5	4,8	4,8	4,9	0,1	1,4%
Direction générale	5,0	5,3	6,2	6,3	6,1	-0,1	-2,0%
Vérificateur général	1,4	1,5	1,9	2,0	2,0	0,0	1,5%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	2,2%
Ressources humaines	13,9	14,3	15,5	15,8	16,0	0,2	1,2%
Finances	9,8	9,8	10,4	10,9	11,2	0,2	2,1%
Affaires juridiques	16,0	15,4	16,9	17,8	17,7	-0,1	-0,5%
Communications	6,9	7,1	7,0	7,4	7,5	0,1	1,2%
Greffe et archives	4,4	4,5	4,4	4,6	5,8	1,2	25,0%
Développement économique et grands projets	11,4	14,0	12,7	13,3	14,1	0,7	5,6%
<b>Total direction générale</b>	<b>73,6</b>	<b>76,7</b>	<b>80,2</b>	<b>83,3</b>	<b>85,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8%</b>
<b>Services de proximité</b>							
Loisirs, sports et vie communautaire	8,2	38,1	37,0	43,8	42,0	-1,9	-4,2%
Ingénierie	15,1	15,4	15,3	15,9	13,1	-2,8	-17,8%
Interaction citoyenne	5,9	6,9	7,2	7,6	7,8	0,3	3,9%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	51,2	8,1	9,8	7,7	9,2	1,4	18,7%
Arrondissement des Rivières	32,9	4,5	5,9	4,5	5,0	0,5	10,7%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	69,5	4,2	4,8	4,3	4,9	0,6	14,0%
Arrondissement de Charlesbourg	24,8	3,7	5,2	3,5	4,1	0,6	16,9%
Arrondissement de Beauport	35,8	3,2	3,7	3,2	4,3	1,1	36,0%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	26,9	4,4	5,2	3,8	3,8	0,0	-0,7%
Entretien des voies de circulation	-	111,2	104,9	99,9	104,9	5,0	5,0%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	33,1	32,6	30,5	32,5	2,0	6,6%
Gestion des matières résiduelles	-	30,9	37,5	35,2	42,9	7,7	22,0%
Gestion du territoire	-	12,3	13,0	13,4	13,4	-0,1	-0,7%
Prévention et qualité du milieu	-	19,3	20,9	22,0	22,2	0,2	0,8%
<b>Total services de proximité</b>	<b>270,3</b>	<b>295,4</b>	<b>303,0</b>	<b>295,3</b>	<b>310,0</b>	<b>14,7</b>	<b>5,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>Soutien institutionnel</b>							
Technologies de l'information	31,3	33,8	36,5	36,7	43,0	6,3	17,1%
Évaluation	8,4	8,8	9,1	9,5	10,0	0,4	4,7%
Approvisionnements	7,2	7,5	7,6	7,8	8,0	0,2	2,1%
Gestion des immeubles	73,0	75,9	76,5	79,8	78,4	-1,3	-1,7%
Gestion des équipements motorisés	31,3	32,7	30,3	32,6	31,7	-0,9	-2,8%
ExpoCité	8,8	8,8	7,9	9,4	10,2	0,8	8,6%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>160,1</b>	<b>167,5</b>	<b>167,9</b>	<b>175,9</b>	<b>181,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,1%</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>							
Culture, patrimoine et relations internationales	26,5	27,6	24,2	27,3	27,5	0,2	0,8%
Protection contre l'incendie	56,9	58,3	61,8	61,8	62,0	0,2	0,4%
Police	121,8	126,2	128,7	128,3	133,2	4,9	3,8%
Bureau de la sécurité civile	1,0	1,7	1,8	1,7	1,8	0,0	2,1%
Commissariat aux incendies	1,0	1,0	1,0	1,0	1,3	0,3	31,8%
Bureau des grands événements	11,3	11,7	9,3	13,3	17,5	4,2	31,9%
Office du tourisme de Québec	22,5	23,7	16,0	25,8	17,9	-7,9	-30,8%
Transport et mobilité intelligente	4,4	4,6	5,8	6,4	7,3	0,9	14,4%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	9,6	8,9	9,4	9,6	9,9	0,3	3,6%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>254,9</b>	<b>263,8</b>	<b>258,0</b>	<b>275,1</b>	<b>278,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,2%</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>							
Traitement des eaux	25,8	26,3	27,1	29,0	34,2	5,3	18,1%
Projets industriels et valorisation	36,4	35,6	35,4	37,6	36,7	-0,9	-2,4%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>62,1</b>	<b>61,9</b>	<b>62,5</b>	<b>66,6</b>	<b>70,9</b>	<b>4,4</b>	<b>6,5%</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>821,1</b>	<b>865,2</b>	<b>871,7</b>	<b>896,2</b>	<b>926,2</b>	<b>30,0</b>	<b>3,4%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## PRINCIPALES VARIATIONS BUDGÉTAIRES PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS

 <p>Déneigement</p> <p><b>+ 4,0 M\$</b> 6,5% budget de 65,6 M\$</p>	 <p>Valorisation et traitement des matières résiduelles</p> <p><b>+ 6,8 M\$</b> 9,4% budget de 79,6 M\$</p>	 <p>Police et protection contre l'incendie</p> <p><b>+ 5,5 M\$</b> 2,8% budget de 198,2 M\$</p>
  <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p><b>+ 5,3 M\$</b> 4,2% budget de 132,5 M\$</p>	  <p>Activités culturelles, sportives et relations citoyens</p> <p><b>+ 2,9 M\$</b> 2,7% budget de 108,5 M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p><b>- 2,1 M\$</b> -3,5% budget de 59,7 M\$</p>
  <p>Immeubles, équipements motorisés et transport</p> <p><b>- 1,1 M\$</b> -1,4% budget de 79,8 M\$</p>	 <p>Technologies de l'information</p> <p><b>+ 6,3 M\$</b> 17,1% budget de 43,0 M\$</p>	 <p>Aménagement et environnement</p> <p><b>+ 0,5 M\$</b> 1,6% budget de 32,1 M\$</p>
 <p>Énergie</p> <p><b>- 0,2 M\$</b> -0,6% budget de 37,7 M\$</p>	 <p>Administration</p> <p><b>+ 2,2 M\$</b> 2,5% budget de 89,5 M\$</p>	<p>Unités administratives</p> <p><b>+ 30,0 M\$</b> 3,4% budget de 926,2 M\$</p>

**Tableau 28 – Principaux écarts budgétaires par catégories d'activités**  
(en millions de dollars)

Activité	Principales variations budgétaires
4,0 Dégel	Mise en place de la nouvelle politique de viabilité hivernale Indexation et ajustements du niveau de services des contrats
6,8 Valorisation et traitement des matières résiduelles	Indexation, ajouts de critères additionnels de qualité et reprise en régie de la collecte des matières résiduelles Actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation en lien avec une saine gestion des matières résiduelles
5,5 Police et protection contre l'incendie	Intensification des efforts dans le cadre du programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour accroître leur sentiment de sécurité dans le cadre de l'accessibilité universelle
5,3 Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux	Demande globale pour le démarrage du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (incluant le Centre de biométhanisation des matières organiques et le Centre de récupération des matières organiques) Nouvelles actions pour le programme de dépistage des lignes de plomb Reclassement de dépenses non capitalisables en lien avec la gestion des compteurs d'eau
2,9 Activités culturelles, sportives et relations citoyens	Bonification des services et indexation du Programme vacances-été Augmentation des sommes dans le cadre de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'accueil et l'établissement durables des personnes immigrantes Dépenses requises pour le fonctionnement du Centre de glaces
-2,1 Développement économique, touristique et événementiel	Bonification des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie Réduction du budget autofinancé de l'Office du tourisme du Québec attribuable à la réduction des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement
-1,1 Immeubles, équipements motorisés et transport	Reclassement de salaires capitalisables vers le budget d'investissement Énergie et entretien de nouvelles constructions Budget supplémentaire pour l'entretien et la réparation des équipements motorisés
6,3 Technologies de l'information	Acquisition de licences d'outils collaboratifs à la suite de l'implantation d'Office 365 Indexation des coûts des services techniques et de la téléphonie Reclassement de dépenses non capitalisables provenant du budget d'investissement
0,5 Aménagement et environnement	Nouveau programme de distribution de bacs de récupération d'eau de pluie Indexation et ajustement de protocoles d'ententes avec les organismes environnementaux
-0,2 Énergie	Diminution du coût du carburant
2,2 Administration	Mise en place d'un plan de développement durable Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie lors de l'élection générale de 2021



## DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



## DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements. Plus spécifiquement, la DGA contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de gestion des matières résiduelles, de voirie locale, de travaux publics, de prévention et qualité du milieu, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Elle inclut aussi la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



## DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événement de marque.



## DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



## DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle inclut l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.



# Direction générale





## DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



### CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du Vérificateur général et du bureau de l'Ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

#### ➤ Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC)

Il est responsable de planifier, de coordonner et de contrôler la réalisation du projet de Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec. Les dépenses associées au bureau sont comprises dans les dépenses d'investissement de la Ville.

### VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50% des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50% des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la Loi sur les cités et villes qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

## **BUREAU DE L'OMBUDSMAN**

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant. Également, il guide l'organisation dans la gestion et l'amélioration de sa performance pour offrir le meilleur service aux citoyens.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

## **FINANCES**

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles soient transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

## **AFFAIRES JURIDIQUES**

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire et représente ses intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient la cour municipale dans le traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, perçoit les amendes et veille à l'exécution des décisions rendues. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

## **COMMUNICATIONS**

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les programmes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement aux plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

## **GREFFE ET ARCHIVES**

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS**

Déployer une offre de services aux citoyens favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec.

## BUDGET

Le budget 2021 de la Direction générale est de 85,6 M\$ soit une variation de 2,3 M\$ (2,8%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 29 – Direction générale**  
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Conseil municipal	4,7	4,5	4,8	4,8	4,9	0,1	1,4%
Direction générale	5,0	5,3	6,2	6,3	6,1	-0,1	-2,0%
Vérificateur général	1,4	1,5	1,9	2,0	2,0	0,0	1,5%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	2,2%
Ressources humaines	13,9	14,3	15,5	15,8	16,0	0,2	1,2%
Finances	9,8	9,8	10,4	10,9	11,2	0,2	2,1%
Affaires juridiques	16,0	15,4	16,9	17,8	17,7	-0,1	-0,5%
Communications	6,9	7,1	7,0	7,4	7,5	0,1	1,2%
Greffe et archives	4,4	4,5	4,4	4,6	5,8	1,2	25,0%
Développement économique et grands projets	11,4	14,0	12,7	13,3	14,1	0,7	5,6%
<b>Total direction générale</b>	<b>73,6</b>	<b>76,7</b>	<b>80,2</b>	<b>83,3</b>	<b>85,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

**Tableau 30 – Dépenses par objet de la Direction générale**  
(en millions de dollars)

BUDGET DIRECTION GÉNÉRALE	2020	2021	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	61,2	62,5	1,3	2,2%
Biens et services	20,9	21,0	0,0	0,2%
Affectations de dépenses	1,2	2,1	0,9	78,8%
<b>Total direction générale</b>	<b>83,3</b>	<b>85,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>1,3</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	1,099	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,328	Ressources humaines	↑ Création de postes en santé et sécurité au travail ↑ Création d'un poste de professionnel permettant de répondre aux besoins en matière d'avantages sociaux et d'assurances collectives
↓	-0,109	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	<b>0,0</b>	<b>Biens et services</b>	
↓	-0,348	Ressources humaines	↓ Diminution des honoraires professionnels
↑	0,659	Développement économique et grands projets	↑ Nouvelles ententes concernant des dépenses locatives
↓	-0,296	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	<b>0,9</b>	<b>Affectations de dépenses</b>	
↑	0,946	Greffe et archives	↑ Application des mesures sanitaires liées à la COVID-19 lors de l'élection générale de 2021
↑	<b>2,3</b>	<b>Direction générale</b>	





Direction générale adjointe

# Services de proximité





## SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. La DGA des services de proximité propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports et de vie communautaire. Elle assure aussi la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles ainsi que de l'émission des permis et certificats associés à la gestion du territoire. Enfin, elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique. L'ensemble de ces responsabilités sont partagées par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

### LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de culture, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de culture, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements culturels et récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipement.

### INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

### INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements), la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

## ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

**LA CITÉ-LIMOLOU**

**DES RIVIÈRES**

**SAINTE-FOY –SILLERY –CAP-ROUGE**

**CHARLESBOURG**

**BEAUPORT**

**HAUTE-SAINT-CHARLES**

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. Ces derniers contribuent à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de voirie locale, de travaux publics, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Ils incluent la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

### Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'**Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement, nettoyage et voies de circulation).



### Déneigement

Le réseau à déneiger couvre 2 390 km de rues municipales et 1 286 km de trottoirs sur tout le territoire de la Ville. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

## Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. Le déploiement de la politique s'effectuera au cours des trois prochaines années.

## Matières résiduelles



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy-Silley-Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries ;
- le traitement de certaines matières résiduelles ;
- l'opération des écocentres ;
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



## Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des arrondissements **Des Rivières** et de **La Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la Ville, soit :

- l'entretien préventif ;
- l'entretien des réseaux principaux et locaux.

## Gestion du territoire

La direction de l'**Arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la Ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification ;
- l'urbanisme ;
- les inspections reliées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, à l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances.



## Prévention et qualité du milieu



La direction des arrondissements de **Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la Ville, soit :

- la prévention et le contrôle environnemental ;
- la foresterie urbaine et l'horticulture ;
- la prévention des incendies ;
- la gestion animalière ;
- la brigade scolaire.

**Tableau 31 – Portrait des arrondissements**

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) <sup>1</sup>	108 733	76 066	107 682	83 783	82 806	87 888	546 958
Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>2</sup>	22	49	95	66	74	148	454
Parcs et espaces verts (nb.) <sup>2</sup>	87	64	151	32	70	99	503
Établissements d'affaires (nb.) <sup>3</sup>	4 320	3 600	3 849	1 653	1 540	1 198	16 160
Emplois (nb.) <sup>4</sup>	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) <sup>2</sup>	345 000	299 000	390 000	278 000	272 000	265 000	303 000

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2020

2 Ville de Québec

3 Portail Pile et Registre des Entreprises du Québec

4 Statistique Canada - Recensement 2016

## BUDGET

Le budget 2021 de la Direction générale adjointe des Services de proximité est de 310,0 M\$ soit une variation de 14,7 M\$ (5,0%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 32 – Services de proximité**  
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Loisirs, sports et vie communautaire	8,2	38,1	37,0	43,8	42,0	-1,9	-4,2%
Ingénierie	15,1	15,4	15,3	15,9	13,1	-2,8	-17,8%
Interaction citoyenne	5,9	6,9	7,2	7,6	7,8	0,3	3,9%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	51,2	8,1	9,8	7,7	9,2	1,4	18,7%
Arrondissement des Rivières	32,9	4,5	5,9	4,5	5,0	0,5	10,7%
Arr. de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	69,5	4,2	4,8	4,3	4,9	0,6	14,0%
Arrondissement de Charlesbourg	24,8	3,7	5,2	3,5	4,1	0,6	16,9%
Arrondissement de Beauport	35,8	3,2	3,7	3,2	4,3	1,1	36,0%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	26,9	4,4	5,2	3,8	3,8	0,0	-0,7%
Entretien des voies de circulation	-	111,2	104,9	99,9	104,9	5,0	5,0%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	33,1	32,6	30,5	32,5	2,0	6,6%
Gestion des matières résiduelles	-	30,9	37,5	35,2	42,9	7,7	22,0%
Gestion du territoire	-	12,3	13,0	13,4	13,4	-0,1	-0,7%
Prévention et qualité du milieu	-	19,3	20,9	22,0	22,2	0,2	0,8%
<b>Total services de proximité</b>	<b>270,3</b>	<b>295,4</b>	<b>303,0</b>	<b>295,3</b>	<b>310,0</b>	<b>14,7</b>	<b>5,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

**Tableau 33 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité**  
(en millions de dollars)

BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ	2020	2021	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	139,8	143,1	3,3	2,3%
Biens et services	155,5	166,9	11,4	7,3%
<b>Total services de proximité</b>	<b>295,3</b>	<b>310,0</b>	<b>14,7</b>	<b>5,0%</b>

**Tableau 34 – Services de proximité par activité**  
(en millions de dollars)

<b>BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Écart</b>	
Activités culturelles, sportives et communautaires	38,8	39,8	1,0	2,7%
Déneigement et entretien des voies de circulation	98,5	103,6	5,0	5,1%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	30,4	32,4	2,0	6,5%
Gestion du territoire	13,4	13,4	-0,1	-0,7%
Ingénierie	15,9	13,1	-2,8	-17,8%
Matières résiduelles	35,8	43,5	7,8	21,8%
Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	28,4	29,6	1,3	4,5%
Prévention et qualité du milieu	22,0	22,2	0,2	1,0%
Relation et interaction avec les citoyens	7,6	7,9	0,3	3,9%
Autres activités de proximité	4,5	4,4	-0,1	-1,1%
<b>Total services de proximité</b>	<b>295,3</b>	<b>310,0</b>	<b>14,7</b>	<b>5,0%</b>

**Tableau 35 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation**  
(en millions de dollars)

<b>BUDGET ACTIVITÉ DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Écart</b>	
Déneigement	61,6	65,6	4,0	6,5%
Entretien des voies de circulation	25,3	24,9	-0,4	-1,7%
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	11,7	13,1	1,4	12,4%
<b>Total déneigement et entretien des voies de circulation</b>	<b>98,5</b>	<b>103,6</b>	<b>5,0</b>	<b>5,1%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

<b>Variations (en M\$)</b>	<b>Justifications</b>
<b>↑ 1,0</b>	<b>Activités culturelles, sportives et communautaires</b>
↑ 0,260	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑ 0,908	Révision du Programme vacances-été
↓ -0,161	Autres éléments
<b>↑ 5,0</b>	<b>Déneigement et entretien des voies de circulation</b>
↑ 0,668	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑ 2,800	Indexation et ajustements des contrats de déneigement
↑ 1,000	Montant additionnel en lien avec la nouvelle politique de viabilité hivernale (pour un total de 1,7 M\$ au budget)
↑ 0,249	Création de postes au déneigement, au nettoyage et au soutien des voies publiques
↑ 0,225	Changement dans les devis de déneigement hors rue et déneigement de nouveaux trottoirs
↑ 0,099	Autres éléments

Variations (en M\$)		Justifications
↑	<b>2,0</b>	<b>Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout</b>
↑	0,619	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,422	Création de postes de contremaîtres et de technicien à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout
↑	0,250	Disposition des surplus de matériaux d'excavation
↑	0,235	Reclassement de dépenses non capitalisables en lien avec la gestion des compteurs d'eau
↑	0,441	Autres éléments
↓	<b>-0,1</b>	<b>Gestion du territoire</b>
↓	-0,088	Divers éléments
↓	<b>-2,8</b>	<b>Ingénierie</b>
↑	0,338	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↓	-3,477	Reclassement de salaires à capitaliser au budget d'investissement
↑	0,348	Autres éléments
↑	<b>7,8</b>	<b>Matières résiduelles</b>
↑	0,116	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,745	Ressources requises pour la mise en place de la collecte en régie dans l'arrondissement de Beauport
↑	4,000	Augmentation des coûts des contrats renouvelés selon l'approche qualitative
↑	1,790	Actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation en lien avec une saine gestion des matières résiduelles
↑	0,200	Indexation et ajustement des contrats des écocentres et du traitement des matières résiduelles
↑	0,945	Autres éléments
↑	<b>1,3</b>	<b>Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air</b>
↑	0,208	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux, transferts de postes
↑	1,032	Personnel nécessaire au fonctionnement et à l'entretien des patinoires et des parcs
↑	0,415	Personnel nécessaire au fonctionnement du Centre de glaces
↓	-0,450	Réduction des achats d'heures de glaces dans les arénas publics et privés découlant de l'ouverture du Centre de glaces
↑	0,067	Autres éléments
↑	<b>0,2</b>	<b>Prévention et qualité du milieu</b>
↑	0,147	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,075	Autres éléments
↑	<b>0,3</b>	<b>Relation et interaction avec les citoyens</b>
↑	0,200	Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs
↑	0,098	Autres éléments
↓	<b>-0,1</b>	<b>Autres activités de proximité</b>
↓	-0,051	Divers éléments
↑	<b>14,7</b>	<b>Services de proximité</b>





Direction générale adjointe  
**Services de soutien  
institutionnel**





## SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

## ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

## APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

## GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable de construire, de rénover, d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains de jeux, les monuments, les parcs, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage. Il alloue les espaces aux utilisateurs et leur fournit un soutien technique lorsque requis.

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

## EXPOCITÉ

Contribuer, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

## BUDGET

Le budget 2021 de la Direction générale adjointe des Services de soutien institutionnel est de 181,3 M\$ soit une variation de 5,4 M\$ (3,1%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 36 – Services de soutien institutionnel**  
(en millions de dollars)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019	2020	2020	2021	2021-2020	
Technologies de l'information	31,3	33,8	36,5	36,7	43,0	6,3	17,1%
Évaluation	8,4	8,8	9,1	9,5	10,0	0,4	4,7%
Approvisionnements	7,2	7,5	7,6	7,8	8,0	0,2	2,1%
Gestion des immeubles	73,0	75,9	76,5	79,8	78,4	-1,3	-1,7%
Gestion des équipements motorisés	31,3	32,7	30,3	32,6	31,7	-0,9	-2,8%
ExpoCité	8,8	8,8	7,9	9,4	10,2	0,8	8,6%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>160,1</b>	<b>167,5</b>	<b>167,9</b>	<b>175,9</b>	<b>181,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,1%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

**Tableau 37 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel**  
(en millions de dollars)

BUDGET SOUTIEN INSTITUTIONNEL	2020	2021	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	82,4	82,3	-0,1	-0,1%
Énergie	37,9	37,7	-0,2	-0,6%
Biens et services	55,6	61,4	5,7	10,3%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>175,9</b>	<b>181,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,1%</b>

### Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.

**Tableau 38 – Énergie**  
(en millions de dollars)

BUDGET ÉNERGIE	2020	2021	Écart	
Carburant*	8,7	6,1	-2,6	-30,0%
Électricité	25,3	27,3	2,0	7,8%
Gaz	4,1	4,4	0,4	9,1%
Huile à chauffage	0,1	0,1	0,0	-3,0%
<b>Total énergie</b>	<b>38,2</b>	<b>38,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,7%</b>

\*Incluant les dépenses provenant des services du Traitement des eaux et des Projets industriels et valorisation

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↓	<b>-0,1</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
	↑	1,543 Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
	↑	2,047 Technologies de l'information	↑ Reclassement de salaires non capitalisables provenant du budget d'investissement ↑ Création de postes en technologie de l'information
	↑	0,256 Évaluation	↑ Salaires occasionnels pour la poursuite du projet RENO ↑ Salaires requis pour le dépôt du rôle d'évaluation
	↓	-4,290 Gestion des immeubles	↓ Reclassement de salaires à capitaliser au budget d'investissement
	↑	0,356 Gestion des équipements motorisés	↑ Ajout d'un poste de mécanicien-incendie selon le nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie ↑ Création de postes en gestion des équipements motorisés
	↑	0,026 Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↓	<b>-0,2</b>	<b>Énergie</b>	
	↓	-2,612 Carburant	↓ Diminution du coût du carburant
	↑	1,975 Électricité	↑ Coûts découlant de l'implantation d'un nouveau bâtiment pour la biométhanisation ↑ Coûts provenant de la construction du Centre de glaces ↓ Mise en place de nouvelles mesures d'économie d'énergie visant la réduction des coûts de 1% ↑ Augmentation prévue de 1,5% des tarifs d'électricité
	↑	0,369 Gaz	↑ Mise en fonction graduelle des 4 brûleurs au gaz naturel sur les fours de l'incinérateur
↑	<b>5,7</b>	<b>Biens et services</b>	
	↑	3,733 Technologies de l'information	↑ Acquisition de licences d'outils collaboratifs à la suite de l'implantation d'Office 365 ↑ Indexation des coûts des services techniques et de la téléphonie ↑ Reclassement de dépenses non capitalisables provenant du budget d'investissement
	↑	0,209 Gestion des immeubles	↑ Divers éléments
	↑	1,220 Gestion des équipements motorisés	↑ Dépenses additionnelles pour l'entretien et la réparation de véhicules ↑ Frais additionnels liés au remplacement des avertisseurs de recul
	↑	0,585 ExpoCité	↑ Transfert des budgets d'entretien, de sécurité et de déneigement de la Place Jean-Béliveau vers ExpoCité ↑ Augmentation du loyer de l'amphithéâtre et de la contribution au déficit pour la 6e année d'opération conformément à l'entente ↑ Augmentation des services de manutention au Centre de foires
	↓	-0,020 Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	<b>5,4</b>	<b>Soutien institutionnel</b>	





Direction générale adjointe

# Eau et valorisation énergétique





## EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



### TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées du territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

### PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement ainsi que de la valorisation de l'énergie et des matières.

Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

## BUDGET

Le budget 2021 de la Direction générale adjointe de l'Eau et de la valorisation énergétique est de 70,9 M\$, soit une variation de 4,4 M\$ (6,5%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 39 – Eau et valorisation énergétique**

(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Traitement des eaux	25,8	26,3	27,1	29,0	34,2	5,3	18,1%
Projets industriels et valorisation	36,4	35,6	35,4	37,6	36,7	-0,9	-2,4%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>62,1</b>	<b>61,9</b>	<b>62,5</b>	<b>66,6</b>	<b>70,9</b>	<b>4,4</b>	<b>6,5%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

**Tableau 40 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique**

(en millions de dollars)

BUDGET EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	2020	2021	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	28,0	30,4	2,4	8,5%
Énergie	0,3	0,3	0,0	0,0%
Biens et services	38,2	40,2	2,0	5,2%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>66,6</b>	<b>70,9</b>	<b>4,4</b>	<b>6,5%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>2,4</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	0,855	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑	1,243	Traitement des eaux	↑ Démarrage du Centre de biométhanisation des matières organiques ↑ Demande de ressources pour le programme de dépistage des lignes de plomb
↑	0,295	Projets industriels et valorisation	↑ Démarrage du Centre de récupération des matières organiques ↓ Fermeture de la station de traitement des boues
↑	<b>2,0</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	3,608	Traitement des eaux	↑ Démarrage du Centre de biométhanisation des matières organiques
↓	-1,604	Projets industriels et valorisation	↓ Fermeture de la station de traitement des boues ↓ Diminution des coûts relatifs aux lieux d'enfouissement et de redevances de boues ↓ Reclassement des honoraires du centre de tri attribuable au remboursement de capital et d'intérêts sur des immobilisations acquises par l'exploitant maintenant présentées au service de la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables appliquées au rapport financier (NCSP) ↑ Maintenance sur des équipements au centre de tri pour améliorer la qualité de la matière ↑ Projets de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles
↑	<b>4,4</b>	<b>Eau et valorisation énergétique</b>	





Direction générale adjointe

# Qualité de vie urbaine





## QUALITÉ DE VIE URBAINE

Créer et assurer des milieux de vie organisés, harmonieux, animés et sécuritaires pour toute personne sur le territoire de Québec



La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.

Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

### CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, du patrimoine, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes et des entreprises et organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture ; il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions sur le patrimoine et les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats culturels.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de l'identité culturelle de Québec afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

### POLICE

Conformément à la Loi sur la police qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

## **BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la Loi sur la sécurité civile.

## **COMMISSARIAT AUX INCENDIES**

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

## **BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS**

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

## **OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC**

L'Office du tourisme de Québec (OTQ) est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

## **TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE**

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

## **PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

## BUDGET

Le budget 2021 de la Direction générale adjointe à la Qualité de vie urbaine est de 278,4 M\$ soit une variation de 3,3 M\$ (1,2%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 41 – Qualité de vie urbaine**  
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019	2020	2020	2021	2021-2020	
Culture, patrimoine et relations internationales	26,5	27,6	24,2	27,3	27,5	0,2	0,8%
Protection contre l'incendie	56,9	58,3	61,8	61,8	62,0	0,2	0,4%
Police	121,8	126,2	128,7	128,3	133,2	4,9	3,8%
Bureau de la sécurité civile	1,0	1,7	1,8	1,7	1,8	0,0	2,1%
Commissariat aux incendies	1,0	1,0	1,0	1,0	1,3	0,3	31,8%
Bureau des grands événements	11,3	11,7	9,3	13,3	17,5	4,2	31,9%
Office du tourisme de Québec	22,5	23,7	16,0	25,8	17,9	-7,9	-30,8%
Transport et mobilité intelligente	4,4	4,6	5,8	6,4	7,3	0,9	14,4%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	9,6	8,9	9,4	9,6	9,9	0,3	3,6%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>254,9</b>	<b>263,8</b>	<b>258,0</b>	<b>275,1</b>	<b>278,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,2%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

**Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine**  
(en millions de dollars)

BUDGET QUALITÉ DE VIE URBAINE	2020	2021	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	207,1	214,4	7,3	3,5%
Biens et services	68,0	64,0	-4,0	-5,9%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>275,1</b>	<b>278,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,2%</b>

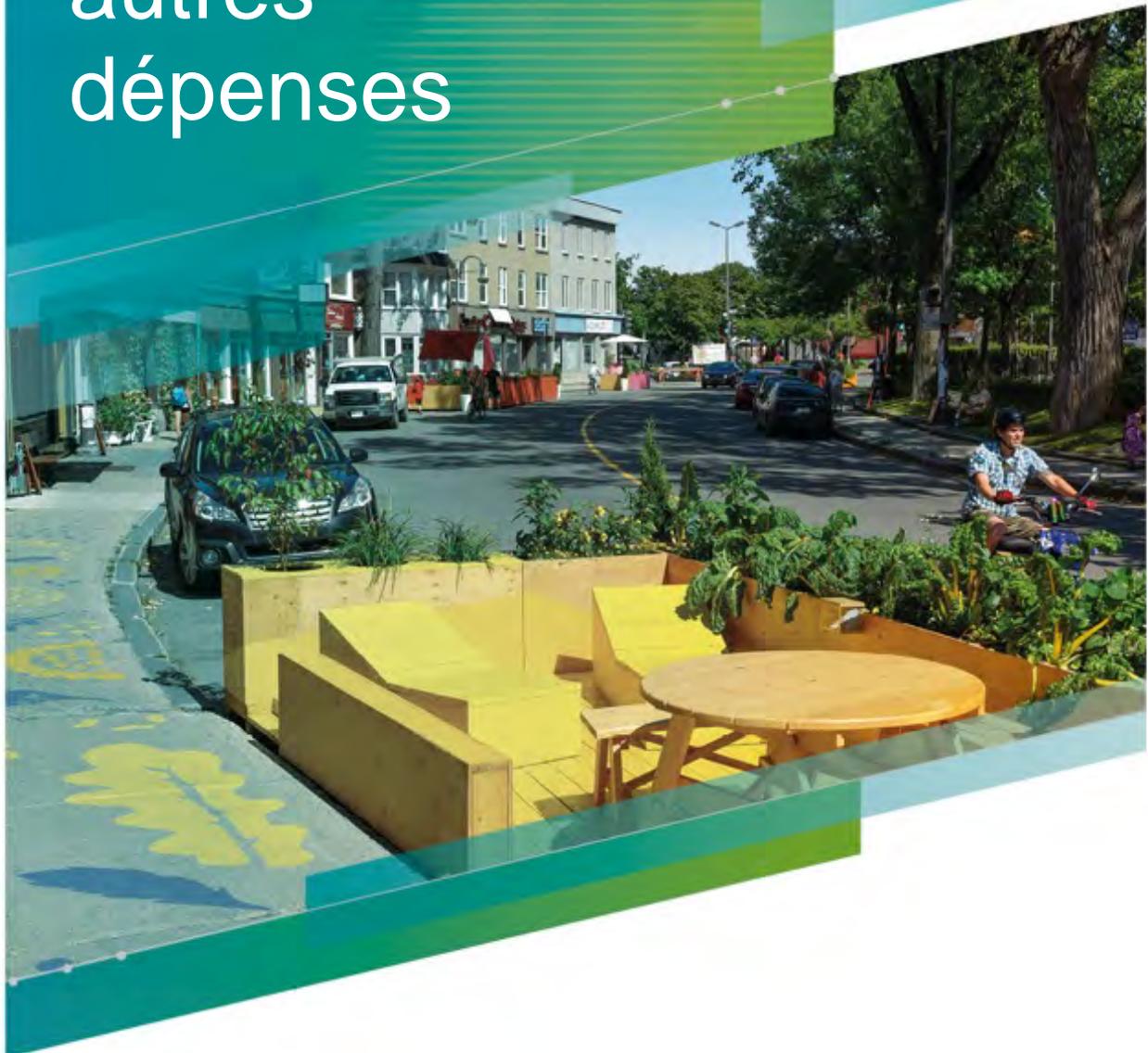
## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>7,3</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	3,907	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑	2,410	Police	↑ Programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs ↑ Indexation des primes et du temps supplémentaire ↑ Création de postes de sergents-détectives
↑	0,266	Commissariat aux incendies	↑ Création de postes pour répondre aux besoins du service
↑	0,439	Transport et mobilité intelligente	↑ Transfert de l'équipe de gestion des entraves vers la DGA de Qualité de vie urbaine
↑	0,281	Autres unités administratives	↓ Autres éléments

Variations (en M\$)		Justifications	
↓	<b>-4,0</b>	<b>Biens et services</b>	
↓	-0,609	Protection contre l'incendie	↓ Remplacement d'équipements en 2020, non requis en 2021
↓	-0,330	Police	↓ Dépenses en biens et services effectuées en 2020, non requises en 2021
↑	4,246	Bureau des grands événements	↑ Bonification du Fonds des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie ↑ Hausse des dépenses pour certains événements
↓	-7,954	Office du tourisme de Québec	↓ Réduction du budget autofinancé de l'Office du tourisme du Québec attribuable à la réduction des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement ↓ Dépenses liées à l'événement Rendez-vous Canada, non requises en 2021
↑	0,359	Transport et mobilité intelligente	↑ Entretien du gestionnaire artériel / préemption de bus
↑	0,252	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>3,3</b>	<b>Qualité de vie urbaine</b>	

# Dépenses de financement et autres dépenses





# DÉPENSES DE FINANCEMENT

## SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

## BUDGET

Le budget 2021 du service de la dette est de 285,9 M\$ soit une variation de -10,1 M\$ (-3,4%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 43 – Service de la dette nette**  
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Remboursement de capital	196,9	188,6	183,9	182,3	181,2	-1,1	-0,6%
Frais de financement	58,3	57,7	55,1	58,7	54,7	-4,0	-6,8%
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	0,0	0,0%
Affectations (réserve financière pour le remboursement des obligations PL-54)	0,0	0,4	0,0	5,0	0,0	-5,0	-100,0%
<b>Service de la dette</b>	<b>305,2</b>	<b>296,7</b>	<b>289,0</b>	<b>296,0</b>	<b>285,9</b>	<b>-10,1</b>	<b>-3,4%</b>
Moins : Revenus associés au service de la dette**	69,3	67,8	68,8	69,9	65,0	-4,9	-7,0%
<b>Service de la dette nette</b>	<b>235,9</b>	<b>228,9</b>	<b>220,2</b>	<b>226,1</b>	<b>220,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-2,3%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\* Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -1,1	<b>Remboursement de capital</b>
↓	Diminution des paiements comptant sur les refinancements
↑	Honoraire de gestion du centre de tri attribuable au remboursement de capital sur les immobilisations acquises par l'exploitant maintenant présenté au service de la dette
↓ -4,0	<b>Frais de financement</b>
↓	Taux d'intérêt inférieurs sur les financements par emprunt 2020 ainsi que sur les emprunts projetés en 2021
↓ -5,0	<b>Affectations (réserve financière pour le remboursement des obligations PL-54)*</b>
↓	Affectation non requise en 2021 en lien avec la réserve financière pour le remboursement des obligations PL-54
↓ -4,9	<b>Revenus associés au service de la dette**</b>
↓	Diminution de l'utilisation des sommes en lien avec les soldes disponibles sur les règlements d'emprunt fermés
↓	Revenus d'intérêts associés à des remboursements en provenance des gouvernements
↓	Diminution des montants en remboursement de capital et d'intérêts payés par les surplus accumulés
↓ -5,2	<b>Service de la dette nette</b>

\* Obligations émises en vertu du projet de loi no 54 à la suite du dépôt du rapport actuariel au 31-12-2007 pour financer les déficits de solvabilité des anciens et nouveaux régimes de retraite de la Ville de Québec pour les années 2005 et 2006

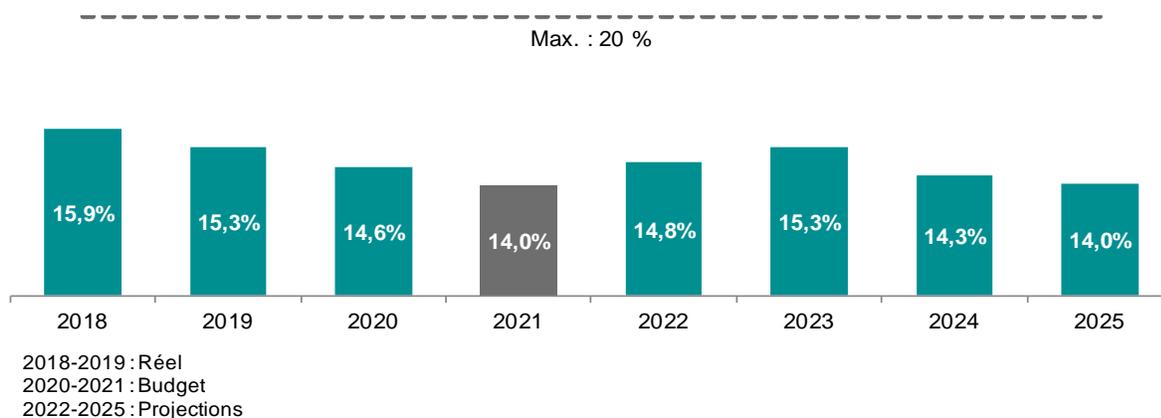
\*\* Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

## SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20%, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2021, il est prévu que ce ratio soit de l'ordre de 14,0%, soit en deçà de 20%. Les projections financières des prochaines années indiquent également que ce ratio est prévu se maintenir en dessous de 20%.

### Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



## RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

La dotation de départ de cette réserve a été de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement du même montant, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année. Cette cible a été atteinte en 2018. La réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2021 est de 50,0 M\$.

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense en service de la dette.

## BUDGET

Le budget 2021 du paiement comptant d'immobilisations est de 156,2 M\$ soit une variation de 15,0 M\$ (10,6%) par rapport au précédent budget.

### Tableau 44 – Paiement comptant d'immobilisations

(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Paiement comptant d'immobilisations	111,4	124,0	141,2	141,2	156,2	15,0	10,6%

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 15,0	<b>Paiement comptant d'immobilisations</b>
↑	Majoration annuelle telle que prévue à la Politique de gestion de la dette (cadre financier) Il est prévu que cette progression se poursuive jusqu'en 2022 pour atteindre 175,0 M\$ annuellement
↑ 15,0	<b>Paiement comptant d'immobilisations</b>

## PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement et totalisent 206,2 M\$ au budget 2021.

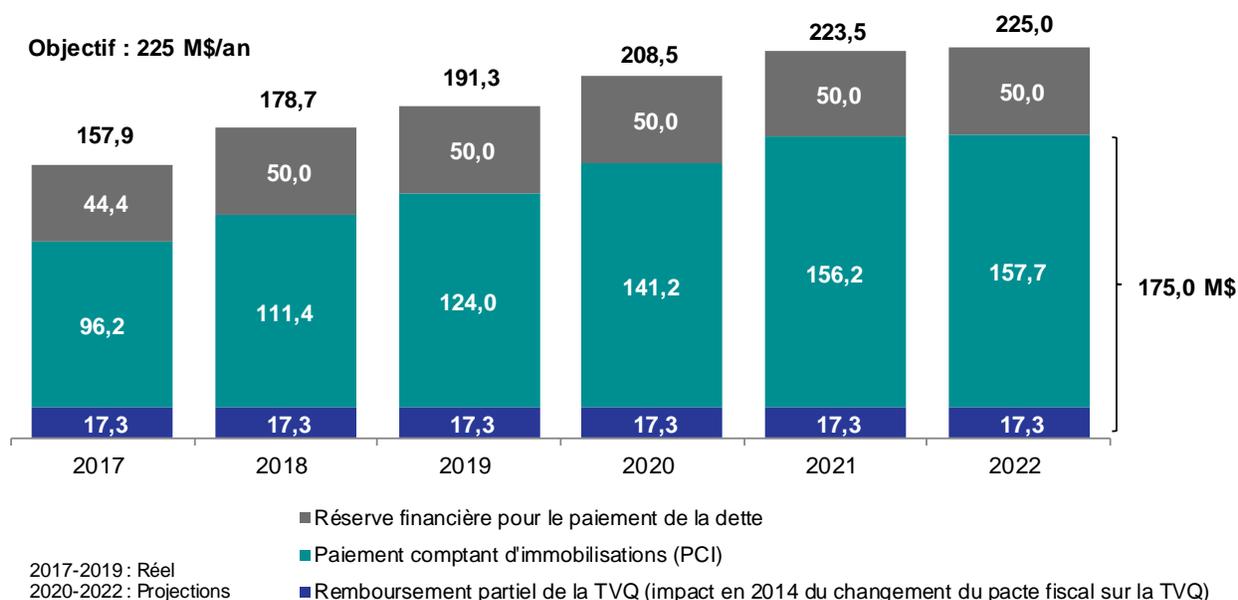
Comme le prévoit le cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement à compter de cette date.

*Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 1 097,0 M\$<sup>9</sup> ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 355,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette pour un total de 1 452,4 M\$.*

*Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.*

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2020, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

**Graphique 8 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette**  
(en millions de dollars)



<sup>9</sup> Incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014

## AUTRES DÉPENSES

### CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Depuis 2016, les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

### BUDGET

Le budget 2021 des charges de l'employeur qui sont présentées sous la rubrique « Autres dépenses » est de 37,9 M\$ soit une variation de -12,7 M\$ (-25,1%) par rapport au précédent budget.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

### CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

### BUDGET

Le budget 2021 des contributions aux organismes est de 139,6 M\$ soit une variation de 5,1 M\$ (3,8%) par rapport au précédent budget.

#### Tableau 45 – Contributions aux organismes

(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	118,5	119,8	124,4	124,4	129,8	5,4	4,4%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,4	3,3	3,2	3,2	3,2	0,0	-0,9%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,3	5,5	5,9	6,2	6,3	0,0	0,5%
Autres organismes	0,7	0,7	0,7	0,7	0,3	-0,3	-49,3%
<b>Total contributions aux organismes</b>	<b>127,9</b>	<b>129,3</b>	<b>134,2</b>	<b>134,5</b>	<b>139,6</b>	<b>5,1</b>	<b>3,8%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 5,4	<b>Réseau de transport de la Capitale (RTC)</b>
↑	Augmentation de la contribution de la Ville au RTC
↓ -0,3	<b>Autres variations</b>
↓	Divers éléments
↑ 5,1	<b>Contributions aux organismes</b>

## AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer, l'équité salariale, etc. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités, etc.). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et réserve « cycle de vie »).

## BUDGET

Le budget 2021 des autres frais est de 35,8 M\$ soit une variation de 3,3 M\$ (10,1%) par rapport au précédent budget.

### Tableau 46 – Autres frais

(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Contingent	0,0	0,0	2,5	5,0	5,0	0,0	0,0%
Mauvaises créances	0,6	1,1	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0%
Divers autres frais	55,5	22,4	51,3	26,9	30,2	3,3	12,2%
<b>Total autres frais</b>	<b>56,1</b>	<b>23,5</b>	<b>54,4</b>	<b>32,5</b>	<b>35,8</b>	<b>3,3</b>	<b>10,1%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 3,3	<b>Divers autres frais</b>
↑	Ajustement de provisions
↑	Autres éléments
↑ 3,3	<b>Autres frais</b>

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX DÉPENSES

## DÉPENSES PAR OBJET



L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

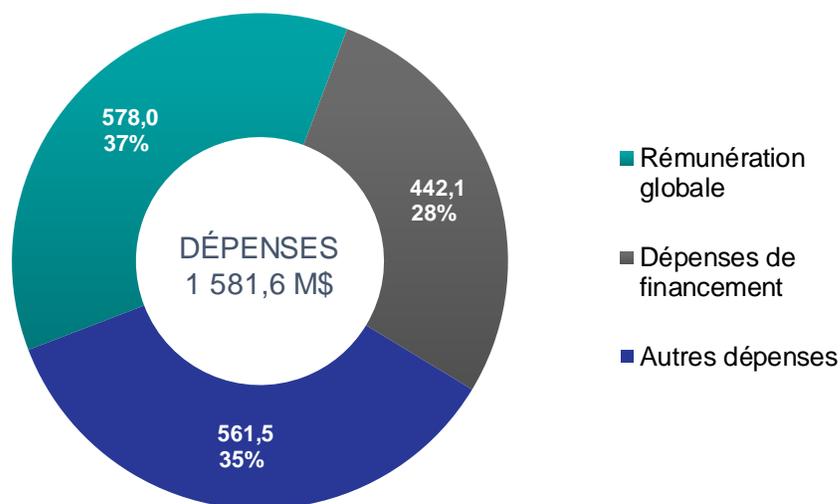
**Tableau 47 – Dépenses par objet**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
Rémunération globale	547,9	566,1	559,5	578,0	578,0	0,0	0,0%
Dépenses de financement	416,6	420,7	430,2	437,2	442,1	4,9	1,1%
Autres dépenses	514,9	509,7	538,8	535,8	561,5	25,7	4,8%
<b>Total dépenses avant éléments extrabudgétaires</b>	<b>1 479,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 528,5</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>30,6</b>	<b>2,0%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

Cette classification permet de constater que la rémunération globale et les dépenses de financement comptent pour plus de la moitié des dépenses de la Ville, soit en 2021.

**Graphique 9 – Dépenses par objet**  
(en millions de dollars)



## RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.



La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 36,5% des dépenses de fonctionnement.

### BUDGET

Le budget 2021 de la rémunération globale est de 578,0 M\$, un montant équivalent au précédent budget considérant une hausse de la masse salariale d'un montant de 11,5 M\$ compensée par une baisse équivalente des cotisations de l'employeur.

*La proportion des dépenses de la rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de **36,5%**, en baisse de -0,7% par rapport au précédent budget.*

**Tableau 48 – Rémunération globale**

(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE	Réel			Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019	2020		2020	2021	2021-2020	
<b>RÉMUNÉRATION</b>								
Rémunération régulière	308,9	323,6	350,6	365,0	374,9	9,9	2,7%	
Rémunération occasionnelle	<u>54,3</u>	<u>52,5</u>	<u>34,1</u>	<u>29,3</u>	<u>30,3</u>	1,0	3,2%	
<b>Total rémunération rég. et occasionnelle</b>	<b>363,2</b>	<b>376,1</b>	<b>384,7</b>	<b>394,3</b>	<b>405,1</b>	<b>10,8</b>	<b>2,7%</b>	
Autres rémunérations	36,1	40,4	40,9	32,5	33,1	0,6	2,0%	
<b>Total rémunération</b>	<b>399,3</b>	<b>416,5</b>	<b>425,6</b>	<b>426,8</b>	<b>438,2</b>	<b>11,5</b>	<b>2,7%</b>	
<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>								
Charges sociales et autres cotisations	63,9	66,6	68,5	72,5	75,9	3,4	4,6%	
<b>Régimes de retraite</b>								
Charges des services courants	33,5	32,3	37,1	38,0	37,3	-0,7	-1,8%	
Charge d'équilibre	<u>51,2</u>	<u>50,7</u>	<u>28,3</u>	<u>40,7</u>	<u>26,6</u>	<u>-14,1</u>	<u>-34,6%</u>	
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>84,7</b>	<b>83,0</b>	<b>65,4</b>	<b>78,7</b>	<b>63,9</b>	<b>-14,8</b>	<b>-18,8%</b>	
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>148,6</b>	<b>149,6</b>	<b>133,9</b>	<b>151,2</b>	<b>139,8</b>	<b>-11,4</b>	<b>-7,6%</b>	
<b>Total rémunération globale</b>	<b>547,9</b>	<b>566,1</b>	<b>559,5</b>	<b>578,0</b>	<b>578,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>	

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

## RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

## BUDGET

Le budget 2021 de la rémunération est de 438,2 M\$ soit une variation de 11,5 M\$ (2,7%) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 11,5 RÉMUNÉRATION</b>	
<b>↑ 10,8 Rémunération régulière et occasionnelle</b>	
↑ 8,5	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑ 5,1	Création et abolition de postes notamment pour le démarrage du CBAQ, la mise en place du service de collecte de matières résiduelles en régie et le programme de dépistage des lignes de plomb
↑ 1,2	Régularisation de postes à la suite de la signature des conventions collectives
↓ -5,0	Reclassement de salaires à capitaliser au budget d'investissement en vertu des normes NSCP
↑ 0,6	Programme de la Sécurité publique pour la lutte à la violence, aux armes à feu et aux gangs
↑ 0,5	Autres éléments
<b>↑ 0,6 Autres rémunérations</b>	
↑ 0,7	Indexation des primes et du temps supplémentaire du Service de police
↓ -0,1	Autres éléments

## CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liées aux charges sociales.

## BUDGET

Le budget 2021 des charges de l'employeur est de 139,8 M\$ soit une variation de -11,4 M\$ (-7,6%) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -11,4	<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>
↑ 3,4	<b>Charges sociales et autres cotisations</b>
↑ 1,8	Indexation des salaires, avancement d'échelon, avantages sociaux et transferts de postes
↑ 2,2	Réduction des charges de l'employeur en lien avec les avantages sociaux futurs résultant d'une baisse du taux d'actualisation
↓ -0,6	Autres éléments
↓ -14,8	<b>Régimes de retraite</b>
↓ -0,7	<b>Charges des services courants</b>
	-0,7 Divers éléments
↓ -14,1	<b>Charge d'équilibre</b>
↓ -14,2	Rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés en 2019
↓ -0,7	Dotation annuelle de la réserve financière relative au déficit initial des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↑ 0,8	Autres éléments
↓ -11,4	<b>Charges de l'employeur</b>

## RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

L'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15)<sup>10</sup>, en 2014 a eu un impact positif pour la Ville. La ville de Québec a d'ailleurs été la première ville au Québec à sensibiliser le gouvernement à cet enjeu majeur.

**Tableau 49 – Régimes de retraite**

(en millions de dollars)

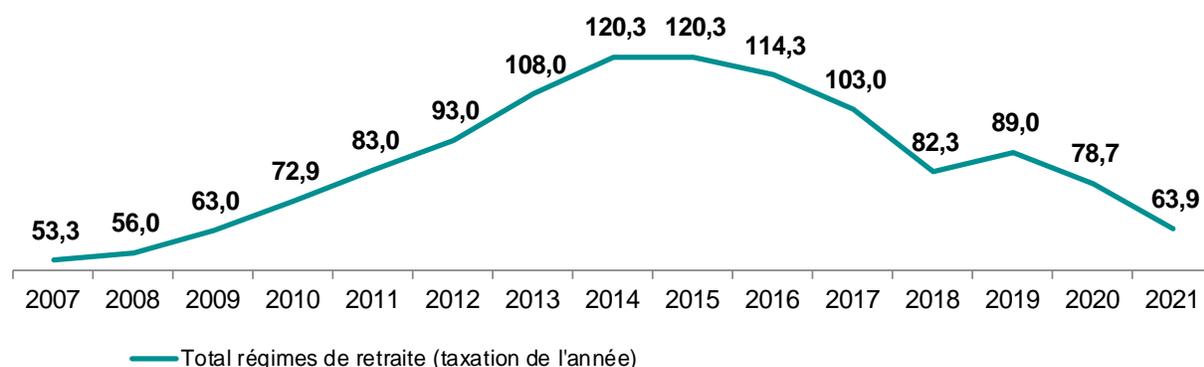
RÉGIMES DE RETRAITE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2018	2019		2020	2020	2021	2021-2020
<b>Charges des services courants</b>	<b>33,5</b>	<b>32,3</b>	<b>37,1</b>	<b>38,0</b>	<b>37,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,8%</b>
<b>Charge d'équilibre</b>							
Amortissement	19,7	20,5	7,2	14,4	6,8	-7,6	-52,8%
Dépense d'intérêt	19,5	18,9	10,5	15,8	10,0	-5,8	-36,7%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>12,0</u>	<u>11,3</u>	<u>10,6</u>	<u>10,5</u>	<u>9,8</u>	<u>-0,7</u>	<u>-6,7%</u>
<b>Total charge d'équilibre</b>	<b>51,2</b>	<b>50,7</b>	<b>28,3</b>	<b>40,7</b>	<b>26,6</b>	<b>-14,1</b>	<b>-34,6%</b>
<b>Total régimes de retraite (taxation de l'année)</b>	<b>84,7</b>	<b>83,0</b>	<b>65,4</b>	<b>78,7</b>	<b>63,9</b>	<b>-14,8</b>	<b>-18,8%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

Les rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés en 2019 ont eu pour effet de diminuer les dépenses prévues liées aux régimes de retraite pour atteindre 63,9 M\$ en 2021.

**Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)



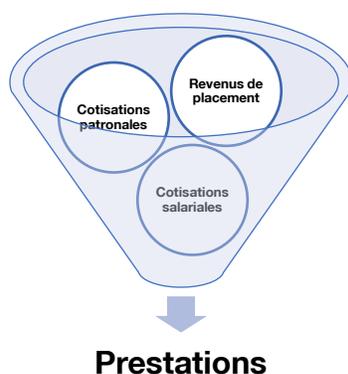
<sup>10</sup> La Loi a été sanctionnée par le gouvernement du Québec le 5 décembre 2014 et elle vise la restructuration des régimes de retraite

Par ailleurs, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Le 9 juillet 2020, la Cour supérieure rendait son jugement, invalidant certaines dispositions de la Loi 15, notamment la suspension de l'indexation de la rente des retraités. Le Procureur général du Québec a déjà fait appel de ce jugement. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de cet appel n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration du budget 2021.

## Fonctionnement des régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Ville reposent sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite



## État d'un régime de retraite

Un régime est en équilibre lorsque son actif est égal à la valeur de toutes les prestations acquises par les participants compte tenu de leurs années de service. Il est en surplus si son actif excède cette valeur et il est en déficit si l'actif est inférieur à cette valeur.

Tableau 50 – État d'un régime de retraite

ÉQUILIBRE	SURPLUS	DÉFICIT
Actif = Valeur des prestations	Actif > Valeur des prestations	Actif < Valeur des prestations

## Déficit

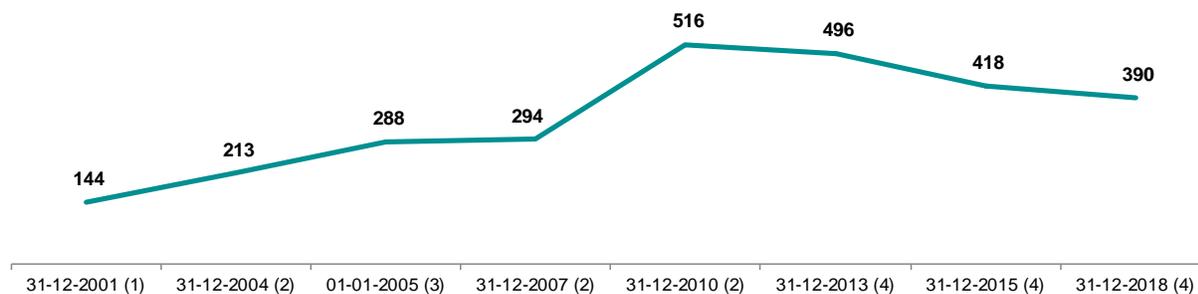
On dit qu'un régime de retraite est en déficit lorsque l'actif du régime est inférieur à la valeur des prestations acquises par les participants, ce qui est le cas pour les régimes de la Ville. Cette insuffisance est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation actuarielle périodique, minimalement aux trois ans.

Depuis 2007, la Ville doit, à chaque exercice financier, comptabiliser les coûts de ses régimes de retraite. Une estimation budgétaire de ceux-ci est également effectuée dans le cadre des prévisions budgétaires. Celle-ci s'effectue par l'actuaire de la Ville, à partir des dernières évaluations actuarielles et des plus récents états financiers des régimes de retraite. Elle tient également compte du rendement obtenu depuis les dernières évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles, qui déterminent les cotisations salariales et patronales à verser dans les régimes, sont basées sur différentes hypothèses (âge de la retraite, table de mortalité, rendements espérés, etc.). Une fois le passif établi, c'est-à-dire la valeur des prestations acquises, il est comparé à l'actif et il en découle un surplus ou un déficit actuariel. Un déficit actuariel doit être amorti sur 15 ans et détermine la cotisation d'équilibre devant être versée annuellement.

Au 31 décembre 2018, le déficit actuariel total sur le compte général est estimé à 390 M\$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues en date du 31 décembre 2021 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2022.

**Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général**  
(en millions de dollars)



(1) Évaluation actuarielle, dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec

(2) Évaluation actuarielle

(3) Estimation actuarielle; mise en place des six nouveaux régimes

(4) Évaluation post restructuration des cadres, policiers, pompiers et professionnels; pour tous les autres régimes, l'évaluation actuarielle avant restructuration est considérée

## EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



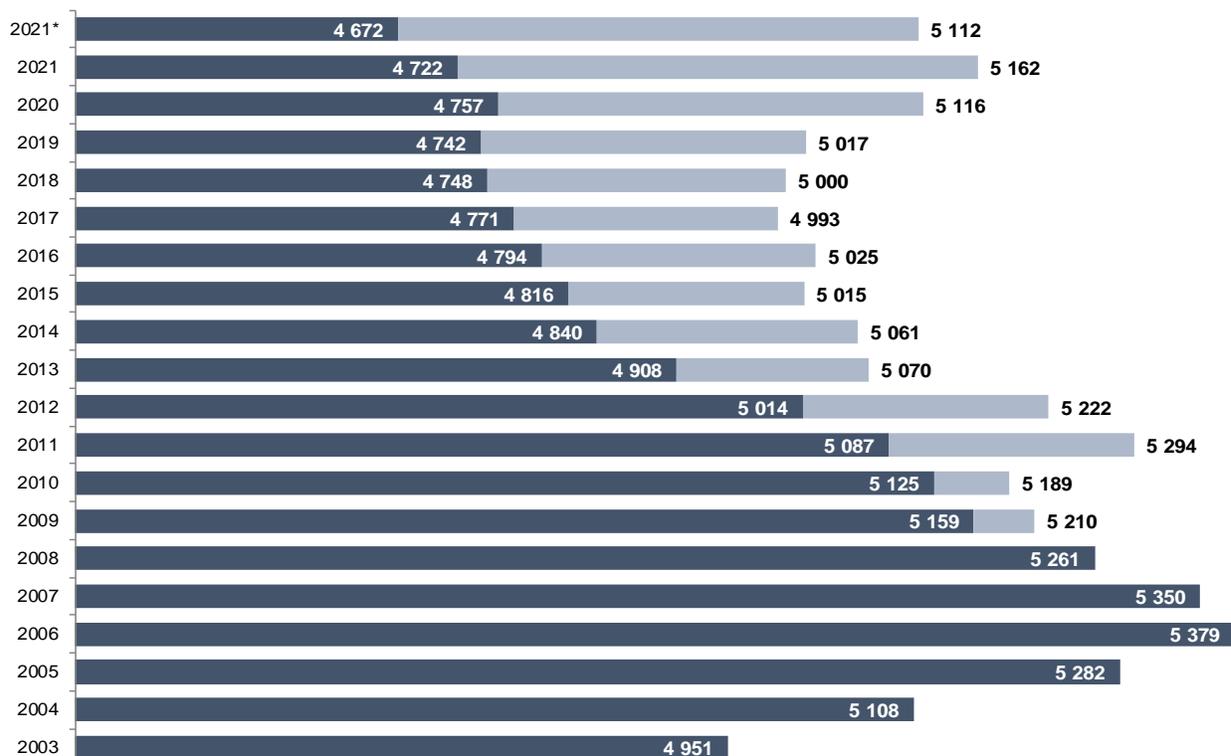
## BUDGET

L'effectif total prévu en 2021 atteint 5 162 p.a. L'effectif varie de 46 p.a. (0,9%) par rapport au précédent budget.

*L'instauration des mesures de gestion de l'effectif afin de mieux contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 50 p.a. pour atteindre 5 112 p.a.*

*Sur une base comparable, l'effectif demeure inférieur à ce qu'il était au moment des fusions municipales, soit 4 722 p.a. en 2021, alors qu'il s'élevait à 4 951 p.a. en 2003.*

**Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personne/année)



■ Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003

■ Effectif total incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\* Incluant l'instauration des mesures de gestion de 1% de la masse salariale en 2021

**Tableau 51 – Effectif**  
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget		Écart
	2020	2021	
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	13	13	0
Direction générale	35	35	0
Vérificateur général	10	10	0
Bureau de l'ombudsman	2	2	0
Ressources humaines	112	117	5
Finances	91	93	2
Affaires juridiques	134	133	-1
Communications	50	50	0
Greffe et archives	37	38	1
Développement économique et grands projets	41	41	0
<b>Total direction générale</b>	<b>525</b>	<b>531</b>	<b>6</b>
<b>Services de proximité</b>			
Loisirs, sports et vie communautaire	407	419	12
Ingénierie	146	125	-21
Interaction citoyenne	77	78	1
Arrondissement de La Cité-Limoilou	6	4	-2
Arrondissement des Rivières	6	6	0
Arr. de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	9	11	2
Arrondissement de Charlesbourg	3	2	-1
Arrondissement de Beauport	7	7	0
Arrondissement de La Haute-St-Charles	3	3	-1
Entretien des voies de circulation	380	382	2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	274	282	8
Gestion des matières résiduelles	41	57	16
Gestion du territoire	137	132	-5
Prévention et qualité du milieu	153	153	0
<b>Total services de proximité</b>	<b>1 649</b>	<b>1 661</b>	<b>12</b>

EFFECTIF	Budget		Écart
	2020	2021	
<b>Soutien institutionnel</b>			
Technologies de l'information	175	207	32
Évaluation	99	101	2
Approvisionnements	72	73	1
Gestion des immeubles	286	250	-36
Gestion des équipements motorisés	152	155	3
ExpoCité	54	56	2
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>838</b>	<b>842</b>	<b>4</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>			
Traitement des eaux	201	215	14
Projets industriels et valorisation	73	79	6
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>274</b>	<b>293</b>	<b>19</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>			
Culture, patrimoine et relations internationales	51	51	0
Protection contre l'incendie	522	524	2
Police	1 033	1 033	0
Bureau de la sécurité civile	13	13	0
Commissariat aux incendies	7	9	2
Bureau des grands événements	12	12	0
Office du tourisme de Québec	59	56	-3
Transport et mobilité intelligente	52	56	4
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	81	81	0
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>1 830</b>	<b>1 835</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>5 116</b>	<b>5 162</b>	<b>46</b>
Effort de gestion de la masse salariale		-50	-50
<b>TOTAL APRÈS EFFORT DE GESTION</b>	<b>5 116</b>	<b>5 112</b>	<b>-4</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

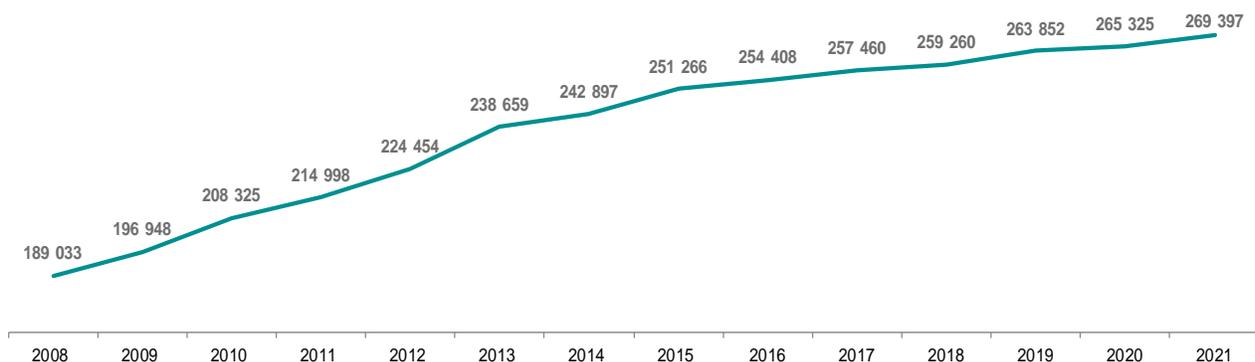
Les principales variations entre les budgets 2021 et 2020 sont :

Variations (en p.a.)	
↑	<b>6 Direction générale</b>
↑	Ajout de ressources en santé et sécurité
↑	Ajout de ressources afin de répondre aux besoins additionnels en matière d'avantages sociaux et d'assurances collectives
↑	Création et abolition de postes
↑	<b>12 Services de proximité</b>
↑	Ressources requises pour la reprise en régie de la collecte des matières résiduelles
↑	Impact du règlement de conventions collectives pour certains postes à l'entretien
↑	Ajout de ressources en lien avec la nouvelle politique de viabilité hivernale
↑	Ajout de ressource pour le fonctionnement du nouveau Centre de glaces
↓	Transfert de l'équipe de gestion des entraves vers la DGA Qualité de vie urbaine
↑	<b>4 Soutien institutionnel</b>
↑	Ajout de ressources au Service de la gestion des équipements motorisés pour la reprise en régie d'activités de déneigement
↑	Ajout de postes en lien avec le schéma de couvertures de risques du Service de protection des incendies
↑	<b>19 Eau et valorisation énergétique</b>
↑	Déploiement d'un plan de main-d'oeuvre et de formation pour le secteur de l'eau et de la valorisation énergétique en prévision de la mise en route du Centre de biométhanisation des matières organiques et du Centre de récupération des matières organiques
↑	Ressources additionnelles requises pour le programme de dépistage des lignes de plomb
↑	<b>5 Qualité de vie urbaine</b>
↑	Transfert de l'équipe de gestion des entraves en provenance de la DGA des Services de proximité
↑	<b>46</b>

## MESURE DE RENDEMENT DE L'EFFECTIF

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 189 033 \$ de revenu (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2021 il est prévu qu'elle compte un employé par tranche de 269 397 \$, soit une augmentation de la productivité de 42,5%.

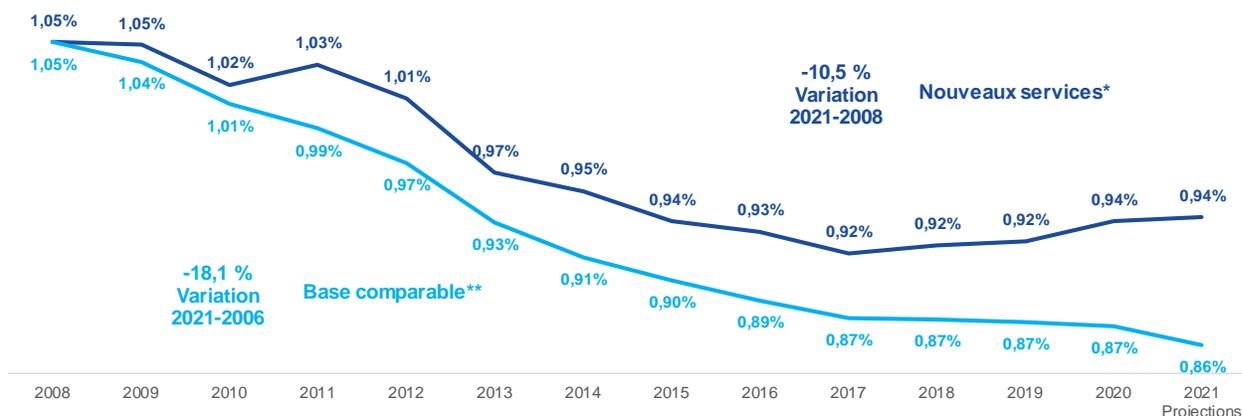
**Graphique 13 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)\* selon les budgets adoptés**  
(en dollars)



\* Budgets adoptés excluant l'inflation et les éléments extraordinaires par rapport à l'effectif total prévu

L'effectif de la Ville par unité de population, sur une base comparable à ce qu'il était en 2008, est en baisse constante depuis 2008. En 2021, seulement 86 employés municipaux sont requis pour offrir les services de la Ville à 10 000 citoyens comparativement à 105 employés qui étaient requis pour offrir les mêmes services à ses habitants en 2008. Avec les ajouts de services au fil des ans, 94 employés supportent les services auprès de 10 000 habitants, soit 10,5 % de moins qu'en 2008.

**Graphique 14 – Effectif ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec**  
(en pourcentage)



— Effectif total selon budgets adoptés (en pers./an.)\* par rapport à la population de la Ville de Québec\*\*\*

— Effectif sur base comparable selon budgets adoptés (en pers./an.)\*\* par rapport à la population de la Ville de Québec\*\*\*

\* Incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour répondre à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\*\* Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003

\*\*\* Décret de population du MAMH

## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses découlant de l'augmentation de services par l'ajout d'immobilisations se reflètent dans les dépenses de fonctionnement et se traduisent en biens et services (pour l'entretien et l'exploitation des équipements), en énergie et en rémunération des employés.

Les années 2020 et 2021 se caractérisent par la finalisation de plusieurs projets d'envergures et l'amorce de nouveaux projets d'investissement. Le tout se traduit par un impact sur le budget de fonctionnement 2021 de 9,9 M\$. Il peut s'agir de dépenses d'entretien et d'énergie notamment pour les nouveaux centres communautaires, le nouveau Centre de Glaces, le nouveau Marché public de Sainte-Foy, le programme de dépistage des lignes de plomb et le démarrage du Centre de biométhanisation.

## PARTAGE DE COMPÉTENCES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière ;
- le transport collectif des personnes ;
- l'entretien et le déneigement des voies de circulation constituant le réseau artériel de l'agglomération ;
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux ;
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles ;
- la surveillance et la valorisation des cours d'eau municipaux ;
- le développement économique ;
- le logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri ;
- la prévention et la lutte contre la toxicomanie et la prostitution ;
- les éléments de sécurité publique, soit les services de police, de sécurité incendie, de sécurité civile et de premiers répondants, ainsi que le centre d'urgence 911 ;
- la cour municipale.

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement voient à :

- l'adoption et à la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la réglementation et au traitement des demandes de dérogations mineures ;
- la délivrance des permis de construction et de rénovation ;
- la construction et à l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égout ;
- l'enlèvement et au transport des matières résiduelles ;
- l'entretien et au déneigement des rues locales ;
- la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (excluant les infrastructures et les équipements d'intérêts collectifs).

La dépense d'agglomération est de 798,2 M\$ sur un budget total de 1 581,6 M\$, soit 50,5%.

**Tableau 52 – Partage de compétences**  
(en millions de dollars)

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2021</b>
<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>			
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	0,0	4,9	4,9
Direction générale	3,1	3,0	6,1
Vérificateur général	1,0	1,0	2,0
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,1	0,3
Ressources humaines	8,1	7,9	16,0
Finances	4,9	6,3	11,2
Affaires juridiques	12,5	5,2	17,7
Communications	3,6	3,9	7,5
Greffe et archives	1,7	4,1	5,8
Développement économique et grands projets	8,1	6,0	14,1
<b>Total direction générale</b>	<b>43,2</b>	<b>42,4</b>	<b>85,6</b>
<b>Services de proximité</b>			
Loisirs, sports et vie communautaire	4,7	37,3	42,0
Ingénierie	4,7	8,4	13,1
Interaction citoyenne	3,3	4,6	7,8
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,3	8,8	9,2
Arrondissement des Rivières	0,4	4,6	5,0
Arr. de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,6	4,2	4,9
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	4,0	4,1
Arrondissement de Beauport	0,4	3,9	4,3
Arrondissement de La Haute-St-Charles	0,1	3,7	3,8
Entretien des voies de circulation	12,0	92,9	104,9
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,5	28,0	32,5
Gestion des matières résiduelles	11,2	31,7	42,9
Gestion du territoire	0,0	13,4	13,4
Prévention et qualité du milieu	7,0	15,2	22,2
<b>Total services de proximité</b>	<b>49,3</b>	<b>260,7</b>	<b>310,0</b>

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglo- mération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2021</b>
<b>Soutien institutionnel</b>			
Technologies de l'information	23,5	19,5	43,0
Évaluation	10,0	0,0	10,0
Approvisionnements	4,0	4,0	8,0
Gestion des immeubles	39,7	38,7	78,4
Gestion des équipements motorisés	10,4	21,3	31,7
ExpoCité	10,2	0,0	10,2
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>97,8</b>	<b>83,5</b>	<b>181,3</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>			
Culture, patrimoine et relations internationales	5,0	22,5	27,5
Protection contre l'incendie	62,0	0,0	62,0
Police	133,2	0,0	133,2
Bureau de la sécurité civile	1,8	0,0	1,8
Commissariat aux incendies	1,3	0,0	1,3
Bureau des grands événements	6,3	11,2	17,5
Office du tourisme de Québec	17,9	0,0	17,9
Transport et mobilité intelligente	2,0	5,3	7,3
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,4	9,5	9,9
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>229,9</b>	<b>48,5</b>	<b>278,4</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>			
Traitement des eaux	34,2	0,0	34,2
Projets industriels et valorisation	36,7	0,0	36,7
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>70,9</b>	<b>0,0</b>	<b>70,9</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>491,1</b>	<b>435,1</b>	<b>926,2</b>
<b>Dépenses de financement</b>			
Service de la dette	97,9	188,0	285,9
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	54,6	101,6	156,2
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>152,5</b>	<b>289,6</b>	<b>442,1</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges de l'employeur	8,7	29,2	37,9
Contributions aux organismes	136,1	3,5	139,6
Autres frais	9,8	26,0	35,8
<b>Total autres dépenses</b>	<b>154,6</b>	<b>58,7</b>	<b>213,3</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>798,2</b>	<b>783,4</b>	<b>1 581,6</b>

# Investissements et dette



# Investissements et dette

Le Plan d'investissement quinquennal regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire et celui de l'agglomération au cours des cinq prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le plan inclut les investissements en transport collectif, en particulier le projet de réseau structurant de transport en commun.

Il totalise 5 953,2 M\$ pour la période 2021-2025, tout en diminuant la proportion du niveau des emprunts nécessaire.

L'évolution de la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue pour 2021 est de 1 553,5 M\$, en baisse de 10,4 M\$ par rapport aux projections de l'année 2020.

Le respect du cadre financier depuis 2009 est un élément important pour l'établissement de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2020, comme chaque année depuis 2011.

# INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



## PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2021-2025

La Ville prévoit investir 5 953,2 M\$ (incluant le RTC) dans ses immobilisations entre 2021 et 2025, et ce, sans augmenter sa dette.

---

*Il s'agit d'un rehaussement d'envergure des investissements qui atteignent leurs niveaux les plus importants depuis la création de la Ville.*

---

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Seulement 28% des investissements 2021-2025 seront ainsi financés par le biais d'emprunts, soit une proportion de financement par emprunt égale à celle de l'an dernier qui était la plus faible depuis la création de la nouvelle Ville en 2002.

Les investissements annuels prévus sont de :

- 926,2 M\$ en 2021, financés à 33,8% par le biais d'emprunts ;
- 1 216,4 M\$ en 2022, financés à 34,0% par le biais d'emprunts ;
- 1 292,4 M\$ en 2023, financés à 27,4% par le biais d'emprunts ;
- 1 315,8 M\$ en 2024, financés à 23,0% par le biais d'emprunts ;
- 1 202,4 M\$ en 2025, financés à 21,7% par le biais d'emprunts.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir, notamment pour de grands projets tels que le réseau structurant de transport en commun, le centre de biométhanisation et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

**Tableau 53 – Plan d’investissement quinquennal sommaire (Ville et RTC)**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS</b>							
Ville de Québec	813,1	1 109,1	1 102,5	1 114,3	1 005,6	5 144,5	86%
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	113,2	107,3	189,9	201,5	196,8	808,8	14%
<b>Investissements totaux</b>	<b>926,2</b>	<b>1 216,4</b>	<b>1 292,4</b>	<b>1 315,8</b>	<b>1 202,4</b>	<b>5 953,2</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Financement externe	410,8	618,7	768,8	846,6	777,5	3 422,4	57%
Emprunts par obligations	313,4	413,7	353,9	303,2	260,3	1 644,6	28%
Paiement comptant d'immobilisations	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	787,0	13%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	45,9	26,3	12,0	8,2	6,9	99,3	2%
<b>Financement total</b>	<b>926,2</b>	<b>1 216,4</b>	<b>1 292,4</b>	<b>1 315,8</b>	<b>1 202,4</b>	<b>5 953,2</b>	<b>100%</b>

**Tableau 54 – Plan d’investissement quinquennal sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC)**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>813,1</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 102,5</b>	<b>1 114,3</b>	<b>1 005,6</b>	<b>5 144,5</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC</b>							
Financement externe	331,8	556,4	658,6	716,5	653,5	2 916,8	57%
Emprunts par obligations	279,2	368,7	274,2	231,8	187,5	1 341,4	26%
Paiement comptant d'immobilisations	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	787,0	15%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	45,9	26,3	12,0	8,2	6,9	99,3	2%
<b>Financement total</b>	<b>813,1</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 102,5</b>	<b>1 114,3</b>	<b>1 005,6</b>	<b>5 144,5</b>	<b>100%</b>

**Tableau 55 – Réseau structurant de transport en commun (RSTC) inclus au plan d’investissement quinquennal de la Ville de Québec**  
(en millions de dollars)

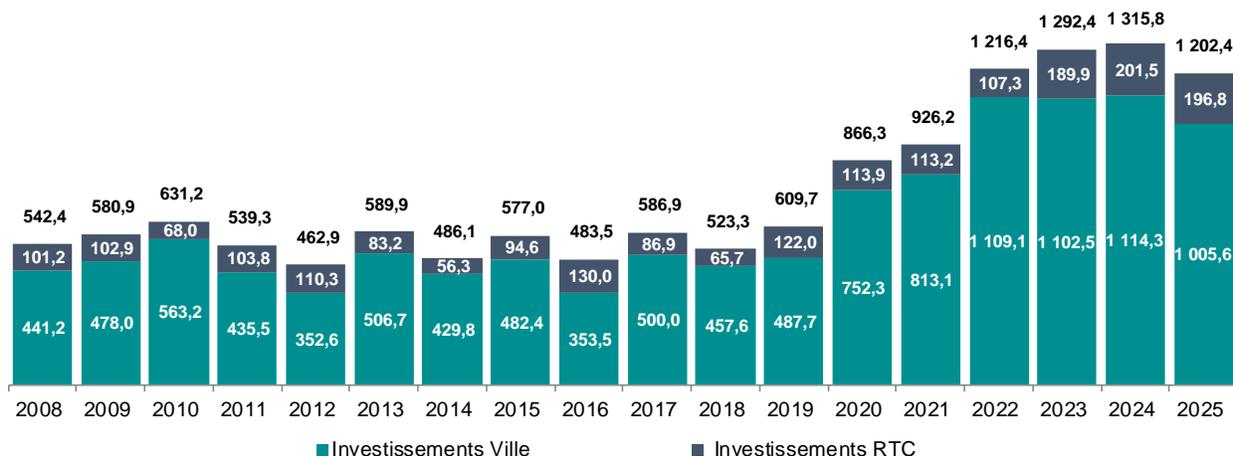
Réseau structurant de transport en commun	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS RSTC</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>2 731,4</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT RSTC</b>							
Financement externe	199,9	444,1	581,0	647,8	610,4	2 483,1	91%
Emprunts Ville	20,0	44,4	58,1	64,8	61,0	248,3	9%
<b>Financement total</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>2 731,4</b>	<b>100%</b>

## PROJETS D'INVESTISSEMENT ANNUELS

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des projets d'investissement annuels en lien avec les différents plans d'investissement adoptés par le conseil municipal, ainsi que les modes de financement s'y rapportant.

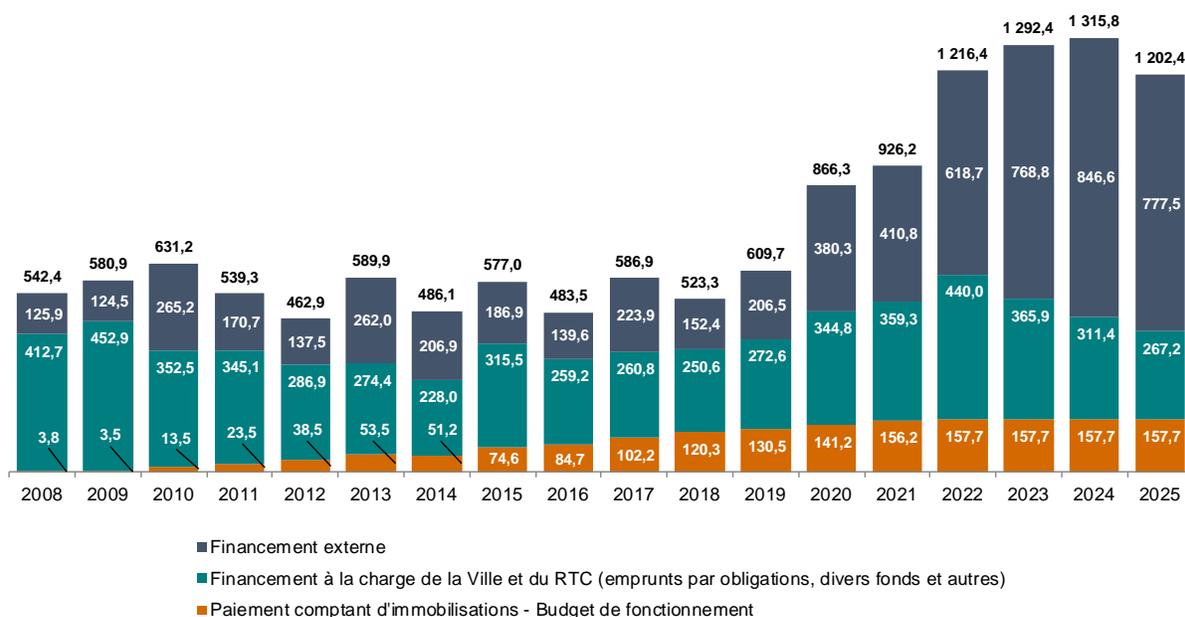
**Graphique 15 – Investissements annuels selon les plans adoptés**

(en millions de dollars)



**Graphique 16 – Financement des projets d'investissement annuels selon les plans adoptés**

(en millions de dollars)



## GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2021-2025

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Intimement liés à la planification de l'aménagement et du développement urbain, ils reflètent les orientations et les priorités mises de l'avant et expriment la vision d'une ville. Qu'il s'agisse de bâtiments, d'aménagement de place publique ou de rues, ces projets contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de la Ville de Québec. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les prochaines années sont présentés au tableau suivant :

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT Montants prévus pour 2021-2025		
2 731,4 M\$		Réseau structurant de TRANSPORT EN COMMUN, projet de 3,3 G\$
519,8 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
513,0 M\$		Projets d'INGÉNIERIE dont la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
288,9 M\$		Projets d'acquisition, de construction et de réaménagement de centres d'exploitation et du centre opérationnel du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
133,7 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, dont la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (22,1 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (25,0 M\$) et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (15,0 M\$)
96,6 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
96,0 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE, projet de 98,5 M\$
89,0 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC, projet de 190,0 M\$
70,0 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (20,5 M\$) et développement du LOGEMENT SOCIAL (49,5 M\$)
57,6 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE, projet de 60 M\$ incluant l'investissement au budget de fonctionnement
56,5 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (21,7 M\$) et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (34,8 M\$)
47,9 M\$		Réaménagement du boul. HOCHELAGA (20,5 M\$), de la rue DORCHESTER (11,3 M\$) et prolongement de la rue MENDEL (16,1 M\$)
40,5 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est, projet de 50 M\$
37,9 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy (33,9 M\$) et de la bibliothèque ÉTIENNE-PARENT (4,0 M\$)

37,5 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS d'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
31,3 M\$		Mise en œuvre de la VISION 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
27,5 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS (Charles-Auguste-Savard 8,7 M\$; Pointe-de-Sainte-Foy 9,8 M\$; Monseigneur-de-Laval 5,3 M\$, Beauport 4 M\$)
25,2 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie (19,8 M\$) et véhicules de déneigement (5,4 M\$)
24,3 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet), projet de 25,4 M\$
21,2 M\$		PLAN VISION DE L'ARBRE et PROJET CANOPÉE
20,0 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
15,0 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
15,0 M\$		Mise en œuvre de la VISION DE LA MOBILITÉ ACTIVE ET D'INTERMODALITÉ
15,0 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENT SOCIAL
12,5 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
11,1 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
10,6 M\$		Construction du CENTRE DE GLACES, projet de 68,7 M\$
10,6 M\$		Réfection du STADE CANAC
10,0 M\$		Aménagement de la PLACE DE LA CAPITALE-NATIONALE
9,4 M\$		Mise à niveau des AIRES de planches à roulettes (3,5 M\$), des terrains de tennis (4,9 M\$) et de basketball (1,0 M\$)
7,6 M\$		Réfection du STATIONNEMENT SOUTERRAIN Place Jacques-Cartier en partenariat avec la CSQ
7,0 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS (Paul-Émile-Beaulieu 3,3 M\$, Royal 1,5 M\$, Durocher 1,2 M\$, Chevalier 1 M\$)

6,7 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball 4,5 M\$; soccer 2,2 M\$)
5,5 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
5,2 M\$		Actualisation du plan directeur (Base de plein air La Découverte 2,7 M\$; Centre de plein air de Beauport 2,5 M\$)
4,5 M\$		Programme de remplacement des LIGNES DE SERVICE EN PLOMB, projet de 50,0 M\$
4,5 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
3,9 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION pour la sécurité publique, projet de 31,0 M\$
3,6 M\$		Restauration et aménagement de la GRANGE du domaine de Maizerets en salle multifonctionnelle, projet de 4,8 M\$
2,8 M\$		Construction d'un terrain de soccer synthétique dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles
827,3 M\$		Autres projets prévus au plan d'investissement quinquennal
<b>5 953,2 M\$</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2021-2025</b>	

## PLAN D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures de 7 000,0 M\$ sur 15 ans, couvrant les années 2008 à 2022. Un grand chantier de rénovation et de développement des infrastructures urbaines a alors été mis de l'avant. L'objectif visé par ce plan, englobant plusieurs volets, était de faire de Québec la ville la plus attrayante et la plus performante du Canada.

Avec la présentation du plan d'investissement quinquennal 2021-2025, le plan d'investissement en infrastructures se poursuit.

*La comparaison entre les investissements réalisés et projetés entre 2008 et 2022 et ceux prévus au plan d'investissement en infrastructures prévoit non seulement l'atteinte du plan, mais surtout le dépassement de l'objectif de 7 000,0 M\$ avec des investissements prévus de 8 264,4 M\$ entre 2008 et 2022, ce qui représente 118% de l'objectif initial.*

**Tableau 56 – Plan d'investissement en infrastructure**  
(en millions de dollars)

INVESTISSEMENTS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Atteinte prévue du plan
	Investissements réalisés												Investissements projetés				
Ville de Québec	311,0	417,7	412,0	308,9	385,4	418,6	447,2	390,2	310,1	394,3	391,0	467,3	752,3	813,1	1 109,1	7 328,2	
RTC	59,8	61,0	61,3	28,6	53,6	41,3	23,4	49,1	65,1	41,2	34,1	83,2	113,9	113,2	107,3	936,2	
Investissements totaux réalisés et projetés	370,8	478,7	473,3	337,4	439,0	460,0	470,6	439,3	375,2	435,5	425,1	550,5	866,3	926,2	1 216,4	8 264,4	118%
<b>Plan investissement de 7 G\$ sur 15 ans</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>466,7</b>	<b>7 000,0</b>	<b>100%</b>

# INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Le plan d'investissement quinquennal 2021-2025 prévoit des investissements de 5 144,5 M\$ (excluant le RTC), dont 53,1% sont consacrés au réseau structurant de transport en commun (RSTC).



Au plan d'investissement quinquennal 2021-2025, 2 731,4 M\$ sont consacrés au RSTC sur un total de 3 300 M\$ qui seront dédiés au projet.

Ces investissements incluent notamment un tramway, des Métrobuses, des Parc-O-Bus régionaux et des voies réservées.

**Tableau 57 – Sommaire des investissements par unité administrative**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2021	2022	2023	2024	2025	Total	en %
Technologies de l'information	26,2	28,7	27,0	25,6	24,2	131,8	2,6%
Culture, patrimoine et relations internationales	33,7	41,9	31,6	22,8	22,1	152,1	3,0%
Loisirs, sports et vie communautaire	38,3	23,9	26,2	18,2	9,7	116,3	2,3%
Développement économique et grands projets	58,9	37,3	7,4	7,4	7,4	118,2	2,3%
Transport et mobilité intelligente	30,0	29,1	28,1	21,1	21,1	129,3	2,5%
Planification de l'aménagement et de l'environnement	65,9	99,9	64,9	56,5	52,8	340,0	6,6%
Traitement des eaux	28,7	27,3	25,0	20,2	18,7	119,9	2,3%
Ingénierie	135,6	126,5	115,1	116,5	85,9	579,5	11,3%
Gestion des immeubles	72,5	112,7	90,2	67,9	47,7	390,9	7,6%
Gestion des équipements motorisés	20,0	22,0	16,1	18,5	15,0	91,6	1,8%
Projets industriels et valorisation	62,0	44,5	4,1	4,0	3,3	117,8	2,3%
Entretien des voies de circulation	4,9	2,9	1,1	1,1	1,1	11,1	0,2%
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	15,0	0,3%
Gestion des matières résiduelles	4,2	11,2	12,2	6,3	8,3	42,2	0,8%
Prévention et qualité du milieu	9,4	9,9	11,6	12,6	14,0	57,5	1,1%
Réseau structurant de transport en commun	219,9	488,5	639,1	712,5	671,4	2 731,4	53,1%
<b>Total</b>	<b>813,1</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 102,5</b>	<b>1 114,3</b>	<b>1 005,6</b>	<b>5 144,5</b>	<b>100,0%</b>

Le détail des projets d'investissement est présenté dans le document complémentaire « Cahier 2 : Programme des immobilisations 2021-2025 ».

## RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN



### En route vers la modernité

Québec s'apprête à mettre en œuvre le plus important projet de son histoire. Un projet digne du 21<sup>e</sup> siècle qui positionnera Québec comme l'une des villes les plus attrayantes au pays.

Le Réseau structurant de transport en commun s'articule autour d'une colonne vertébrale solide de 22 km : le tramway. De Cap-Rouge à Charlesbourg, il traversera Sainte-Foy, la colline Parlementaire, Saint-Roch et Limoilou. Il reliera les secteurs les plus densifiés ainsi que les grands générateurs de déplacements que sont les lieux d'emplois, les écoles, les hôpitaux, les loisirs, les artères et les centres commerciaux.

Les citoyens pourront monter à bord du tramway à l'une des 33 stations conviviales aux lignes épurées, incluant trois pôles d'échanges, situées aux abords du tracé.

L'accessibilité universelle tout comme l'intermodalité sont au cœur de la conception du réseau structurant. Le tramway sera une magnifique occasion de transformer et d'embellir la ville par un meilleur partage de la route entre tous les utilisateurs, l'ajout d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, le renouvellement du mobilier urbain, la création d'espaces publics, l'ajout d'arbres et de végétation ainsi que la remise à neuf des infrastructures de surface et souterraines.

Autour de ce tramway moderne, fiable, fréquent, simple d'accès et confortable s'intègrent des lignes de service à haute fréquence qui se déploieront sur près de 35 km :

- Ligne est-ouest : un Métrobus de D'Estimauville à l'Université Laval passant par le boulevard Charest ;
- Lignes nord et est : des mesures préférentielles pour autobus en direction de Loretteville, Lebourgneuf et Beauport.

Ce réseau favorisera également les autres modes de transport et services de mobilité et il se connectera à l'ensemble des parcours d'autobus du Réseau de transport de la Capitale afin d'assurer une couverture maximale sur l'ensemble du territoire. De plus, il permettra de capter les clients en provenance des quatre MRC limitrophes et de la Rive-Sud, notamment par l'ajout de nouveaux Parc-O-Bus régionaux et de voies réservées, tissant ainsi une véritable toile régionale pour le transport en commun.

En 2026, on prévoit plus de 51 millions de déplacements annuels en transport en commun, soit une hausse de 16,6 millions par rapport à aujourd'hui.

Une vision du transport en commun où le bon mode de transport est au bon endroit, qui répond aux défis environnementaux et qui assure une meilleure fluidité de la circulation pour tous.

## Le RSTC est le projet d'investissement le plus important jamais réalisé à Québec

De 2021 à 2025, 53,1% des investissements du plan d'investissement quinquennal de la Ville seront consacrés au RSTC.

Adopté le 14 juin 2019, le projet de loi no 26, soit la Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec donne la compétence exclusive à la Ville pour la réalisation du réseau.

Le projet se chiffre à 3,3 G\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celles des gouvernements du Québec et du Canada :

- 55% (1 800,0 M\$) financé par le gouvernement du Québec ;
- 36% (1 200,0 M\$) financé par le gouvernement du Canada ;
- 9% (300,0 M\$) financé par la Ville de Québec.

**Tableau 58 – Réseau structurant de transport en commun**

(en millions de dollars)

Réseau structurant de transport en commun	Avant 2021	2021	2022	2023	2024	2025	Après 2025	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS RSTC</b>	<b>93,9</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>474,8</b>	<b>3 300,0</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT RSTC</b>									
Gouvernement du Québec	51,2	119,9	266,4	348,6	388,7	366,2	259,0	1 800,0	55%
Gouvernement du Canada	34,1	79,9	177,6	232,4	259,1	244,2	172,6	1 200,0	36%
Ville de Québec	8,5	20,0	44,4	58,1	64,8	61,0	43,2	300,0	9%
<b>Financement total</b>	<b>93,9</b>	<b>219,9</b>	<b>488,5</b>	<b>639,1</b>	<b>712,5</b>	<b>671,4</b>	<b>474,8</b>	<b>3 300,0</b>	<b>100%</b>
Investissements 2021-2025 RSTC				2 731,4					

## MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Le maintien de la pérennité des actifs de la Ville est une des priorités du plan d'investissement quinquennal. En effet, les projets présentés sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des actifs de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des actifs se définit comme étant l'action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

*Sur un total de 2 413,1 M\$ investis par la Ville, 1 151,0 M\$ (47,7%) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 1 262,1 M\$ (52,3%) sont attribués aux projets de développement.*

Le tableau suivant détaille la proportion d'investissement, par unité administrative, consacrée au maintien de la pérennité des actifs. Près de 60% des sommes consacrées à cet effet, soit 662,2 M\$, se situent aux services de l'Ingénierie (380,2 M\$, soit 33,0%) et de la Gestion des immeubles (282,0 M\$, soit 24,5%). Ces services sont responsables d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation, à l'éclairage des rues et au maintien des biens immobiliers de la Ville.

**Tableau 59 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative**  
(en millions de dollars)

Maintien de la pérennité des actifs	2021	2022	2023	2024	2025	Total	
Technologies de l'information	17,9	20,7	19,4	18,4	17,3	93,8	8,1%
Culture, patrimoine et relations internationales	13,3	14,5	11,1	8,8	8,5	56,2	4,9%
Loisirs, sports et vie communautaire	13,7	13,4	17,8	7,9	7,9	60,8	5,3%
Développement économique et grands projets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Transport et mobilité intelligente	8,5	8,7	7,7	0,7	0,7	26,3	2,3%
Planification de l'aménagement et de l'environnement	5,2	4,2	2,2	2,2	2,2	15,8	1,4%
Traitement des eaux	21,5	17,3	21,0	16,2	18,7	94,7	8,2%
Ingénierie	82,9	83,1	75,5	76,6	61,9	380,2	33,0%
Gestion des immeubles	51,6	86,4	70,7	49,8	23,5	282,0	24,5%
Gestion des équipements motorisés	11,5	15,0	16,1	18,5	15,0	76,2	6,6%
Projets industriels et valorisation	3,4	3,0	3,0	3,0	3,0	15,4	1,3%
Entretien des voies de circulation	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1%
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	12,5	1,1%
Gestion des matières résiduelles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,2	0,1%
Prévention et qualité du milieu	4,1	5,6	7,2	8,2	9,6	34,7	3,0%
<b>Total du maintien de la pérennité des actifs</b>	<b>236,2</b>	<b>276,2</b>	<b>254,5</b>	<b>213,1</b>	<b>171,0</b>	<b>1 151,0</b>	<b>100,0%</b>
<i>Proportion maintien de la pérennité des actifs</i>	<i>39,8%</i>	<i>44,5%</i>	<i>54,9%</i>	<i>53,0%</i>	<i>51,2%</i>	<i>47,7%</i>	
Projets de développement	357,0	344,4	209,0	188,6	163,1	1 262,1	
<b>Investissements annuels excluant le RTC et le RSTC</b>	<b>593,2</b>	<b>620,6</b>	<b>463,4</b>	<b>401,7</b>	<b>334,1</b>	<b>2 413,1</b>	

## INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF



Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission de permettre aux citoyens de mieux vivre la ville de Québec par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Ce faisant, le RTC contribue à un environnement sain et à un aménagement urbain de qualité, tout en soutenant le développement économique, social et culturel de la région. Cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008 et possède son propre conseil d'administration. Des informations complémentaires sont disponibles au <http://www.rtcquebec.ca/>.

Le plan d'investissement quinquennal 2021-2025 du RTC totalise 808,8 M\$, dont 63% des investissements sont subventionnés par les programmes du ministère des Transports du Québec. Le plan d'investissement s'inscrit dans la continuité de maintenir et de développer un réseau de transport durable. De ce montant, 519,8 M\$ (64%) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 288,9 M\$ (36%) sont attribués aux projets de développement du transport en commun dans la ville de Québec.

**Tableau 60 – Sommaire des investissements en transport collectif**

(en millions de dollars)

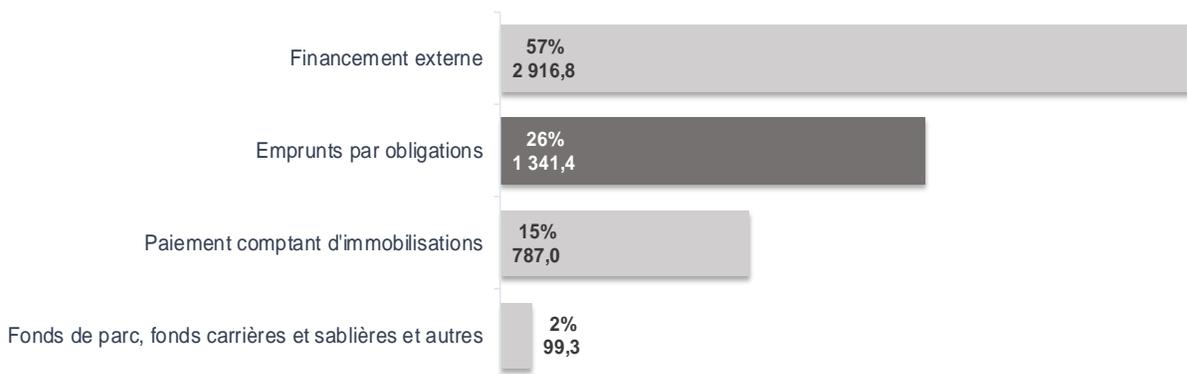
PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	
Projets de maintien du RTC	58,4	57,4	119,3	139,1	145,7	519,8	64%
Projets de développement du RTC	54,8	49,9	70,7	62,5	51,1	288,9	36%
<b>Investissements totaux RTC</b>	<b>113,2</b>	<b>107,3</b>	<b>189,9</b>	<b>201,5</b>	<b>196,8</b>	<b>808,8</b>	<b>100%</b>
<b>Financement RTC</b>							
Emprunts par obligations	34,2	45,0	79,7	71,4	72,8	303,2	37%
Financement externe	79,0	62,3	110,2	130,1	124,0	505,6	63%
<b>Financement total RTC</b>	<b>113,2</b>	<b>107,3</b>	<b>189,9</b>	<b>201,5</b>	<b>196,8</b>	<b>808,8</b>	<b>100%</b>

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le plan d'investissement quinquennal regroupe les projets d'investissement que la Ville souhaite réaliser. À cet effet, l'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Près de 57% des investissements prévus seront financés par du financement externe.

*Les investissements prévus au plan d'investissement quinquennal 2021-2025 (excluant RTC) totalisent 5 144,5 M\$, dont seulement 26% (1 341,4 M\$) seront financés par des emprunts à la charge de la Ville, soit la proportion de financement par emprunt la plus faible depuis la création de la nouvelle Ville en 2002.*

**Graphique 17 – Financement des investissements**  
(en millions de dollars)



## MODE DE FINANCEMENT

Le financement se rapportant aux activités d'investissement comprend le financement :

### ➤ À LA CHARGE DE LA VILLE

Il s'agit des emprunts par obligations, du financement puisé à même le budget de fonctionnement, soit les paiements comptants d'immobilisations (PCI) et des fonds de parc, carrières et sablières et autres.

Les investissements financés par des emprunts se chiffrent à 279,2 M\$ (34%) en 2021 et à 1 341,4 M\$ (26%) pour la période du plan d'investissement quinquennal.

Les PCI représentent 156,2 M\$ (19%) en 2021 et 787,0 M\$ (15%) pour la durée du plan d'investissement quinquennal ; ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont accumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville. Le fonds carrières et sablières recueille les sommes en vertu des dispositions de la Loi sur les compétences municipales. Il est constitué pour répondre aux dispositions obligatoires de perception par les instances municipales de droits auprès des exploitants de carrières et de sablières pour compenser les travaux d'entretien et de réfection des voies publiques en proportion des dommages causés par leur utilisation. Les autres fonds correspondent majoritairement aux surplus affectés et non affectés. Ces modes de financement sont utilisés pour 45,9 M\$ (6%) en 2021 et 99,3 M\$ (2%) pour la durée du plan d'investissement quinquennal.

➤ **FINANCEMENT EXTERNE**

Le financement externe représente la participation des partenaires financiers de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2021, ce financement représente 331,8 M\$ (41%) et 2 916,8 M\$ (57%) pour la durée du plan d'investissement quinquennal.

Le tableau suivant présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement. Celui-ci comprend les investissements dont les fonds ont déjà été autorisés et les nouvelles demandes de fonds.

**Tableau 61 – Sources de financement des investissements\***  
(en millions de dollars)

Sources de financement prévues - Ville	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Emprunts par obligations	218,6	206,0	245,6	279,2	368,7	274,2	231,8	187,5	1 341,4
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	13,7	41,6	62,0	45,9	26,3	12,0	8,2	6,9	99,3
Paie ment comptant d'immobilisations	120,3	130,5	141,2	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	787,0
<b>Financement à la charge de la Ville</b>	<b>352,5</b>	<b>378,1</b>	<b>448,8</b>	<b>481,3</b>	<b>552,7</b>	<b>443,9</b>	<b>397,7</b>	<b>352,1</b>	<b>2 227,7</b>
Financement externe	105,1	109,6	303,5	331,8	556,4	658,6	716,5	653,5	2 916,8
<b>Financement total</b>	<b>457,6</b>	<b>487,7</b>	<b>752,3</b>	<b>813,1</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 102,5</b>	<b>1 114,2</b>	<b>1 005,6</b>	<b>5 144,5</b>

\* Données provenant des budgets d'investissement

## DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux plans d'immobilisations.

### DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC<sup>11</sup> et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

### NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2020, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en 2020, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

---

*Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 17 M\$ en intérêts sur le service de la dette.*

---

En 2020, la Ville a procédé à cinq émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 336 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 1,5%.

### PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. L'un des principaux objectifs visait la diminution de la dette nette à compter de 2016.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

---

<sup>11</sup> Société municipale d'habitation Champlain

## BUDGET

Le budget 2021 prévoit une dette nette de 1 553,5 M\$ soit une diminution de -10,4 M\$ (-0,7%) par rapport aux projections 2020.

*En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse depuis 2016 pour un montant total de -117,0 M\$.*

**Tableau 62 – Dette**  
(en millions de dollars)

DETTE NETTE	Réal			Projeté*	Budget 2021	Écart	
	2017	2018	2019			2020	2021-2020
Dette brute	1 978,3	1 965,4	1 965,8	2 026,8	2 037,1	10,3	0,5%
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette**	386,0	384,6	392,9	462,9	483,6	-20,7	-4,3%
<b>Dette nette</b>	<b>1 592,3</b>	<b>1 580,8</b>	<b>1 572,9</b>	<b>1 563,9</b>	<b>1 553,5</b>	<b>-10,4</b>	<b>-0,7%</b>

\*Tel que déposé lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020.

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute.

## VARIATIONS DE LA DETTE

Les principales variations de la dette pour le budget 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 10,3 Dette brute</b>	
↑ 223,0	Financements requis pour la réalisation des projets d'investissements prévus au plan d'investissement (financements par emprunt à la charge de la Ville et des tiers)
↓ -211,0	Remboursement de capital (incluant celui à la charge de tiers) et paiement comptant de la dette
↓ -1,7	Remboursement de capital 2021 pour la société VIA
<b>↓ -20,7 Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)*</b>	
↓ -54,5	Ajout de financements externes (subventions) pour de nouveaux projets financés par le biais de programmes tels que TECQ, MCC, PIQM, FCCQ, FIMEAU et MELS **
↑ 32,7	Remboursement de capital à la charge de tiers
↓ -1,3	Dotation annuelle du fonds d'amortissement pour le déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↑ 0,7	Affectation annuelle des surplus affectés des parcs industriels
↑ 0,9	Affectation annuelle des surplus accumulés
↑ 0,8	Affectation annuelle des soldes disponibles sur les règlements d'emprunts
<b>↓ -10,4 Dette nette</b>	

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute.

\*\* Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), Entente de développement culturel (MCC), Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS)

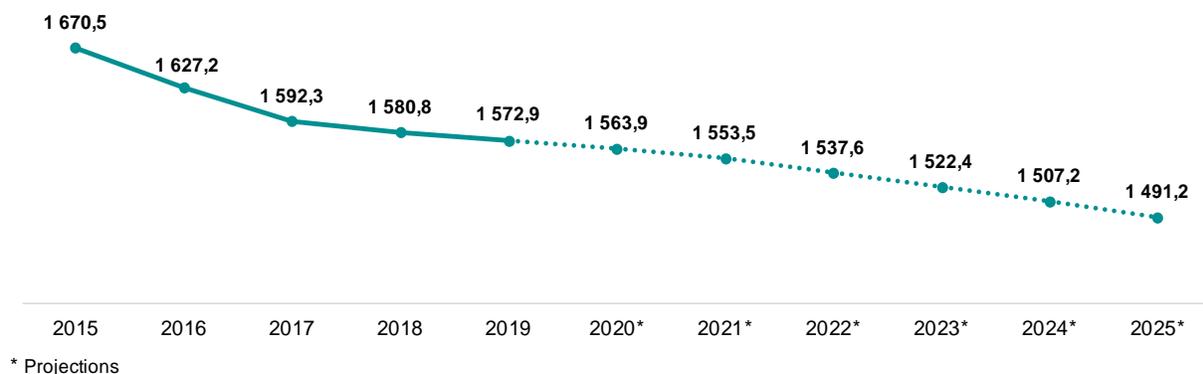
## PROJECTIONS

Entre 2020 et 2025, la dette nette passe de 1 563,9 M\$ à 1 491,2 M\$, soit une diminution de -72,7 M\$, tout en investissant 5 144,5 M\$ dans les infrastructures de la Ville.

En outre, les projections effectuées pour les 5 prochaines années maintiennent la diminution de la dette nette, tout en conservant un niveau moyen de réalisation des investissements de 340 M\$ par année à la charge de la Ville.

### Graphique 18 – Dette nette

(en millions de dollars)



## POIDS DE LA DETTE

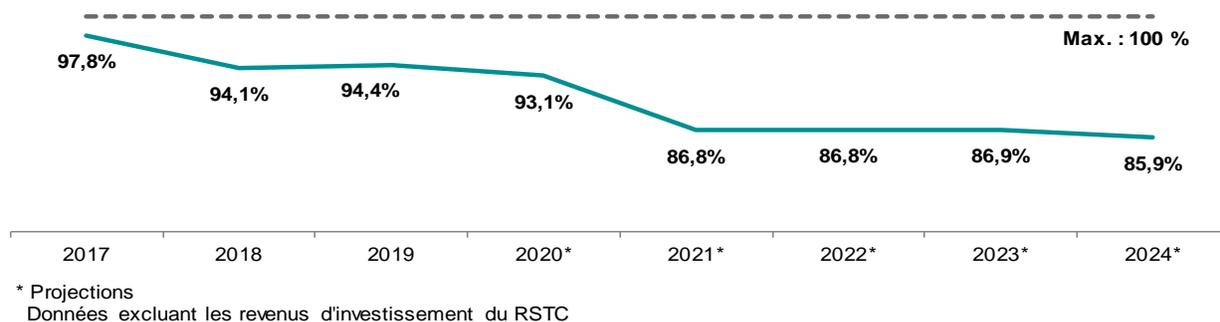
### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES

Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100% des recettes totales consolidées.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes<sup>12</sup> compris dans son périmètre comptable. Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable.

Il est prévu que ce ratio atteigne 86,8% en 2021, soit en deçà de 100% et en diminution par rapport à 2020. Les projections pour les prochaines années indiquent aussi que le ratio se maintiendra en dessous de 100%.

### Graphique 19 – Dette nette consolidée sur les recettes totales consolidées (incluant RTC et SOMHAC)



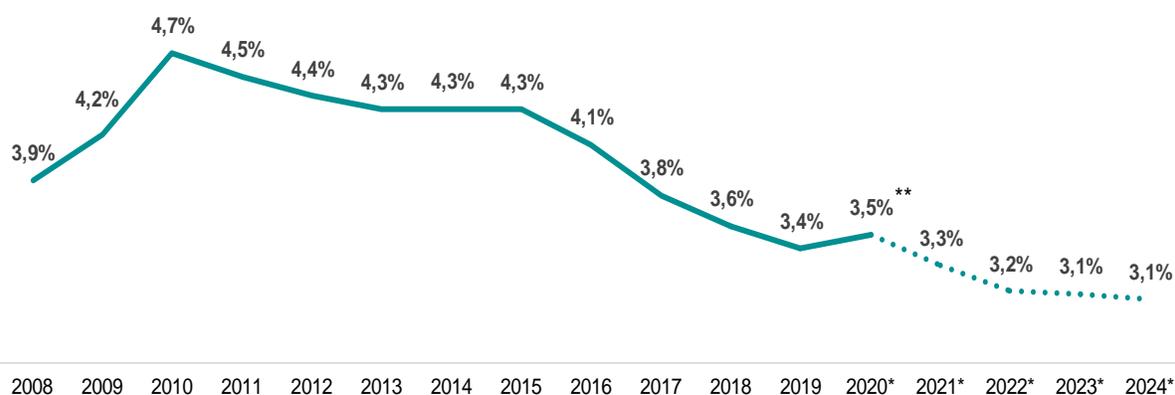
<sup>12</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

## DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio, qui a atteint 4,7% en 2010, est en diminution marquée depuis 2016. Il devrait se situer à 3,3% en 2021, soit son niveau le plus bas depuis 2008, tout en investissant de façon importante. Ce ratio devrait diminuer à 3,1% en 2024.

**Graphique 20 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec**



\* Projections

\*\* En 2020, le recul du PIB a pour effet de faire hausser temporairement le ratio à 3,5 %.

Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

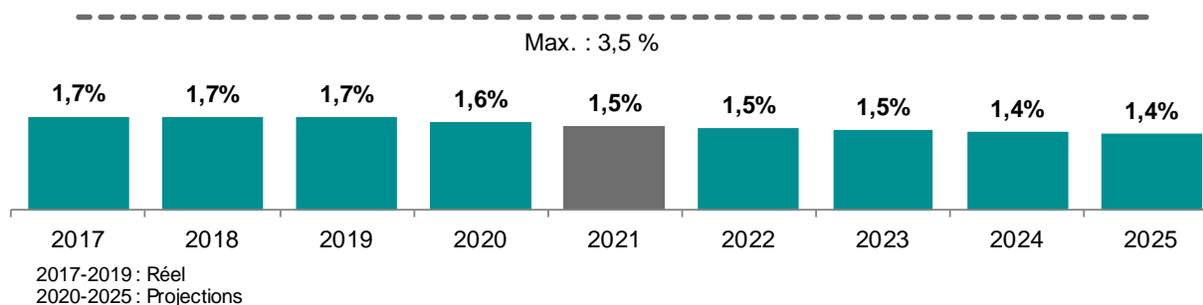
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial) ;
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles ;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements) ;
- la valeur des terrains vacants.

En 2021, il est prévu que ce ratio atteigne 1,5%. Les projections pour les prochaines années indiquent que le ratio se maintiendra en deçà de 3,5%.

### Graphique 21 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal



## HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement. Les financements ne peuvent être comparés aux projets du plan d'investissement quinquennal puisqu'il y a un décalage dans le temps entre l'adoption des projets et le financement de ces derniers.

### Tableau 63 – Hypothèses d'emprunt

(en millions de dollars)

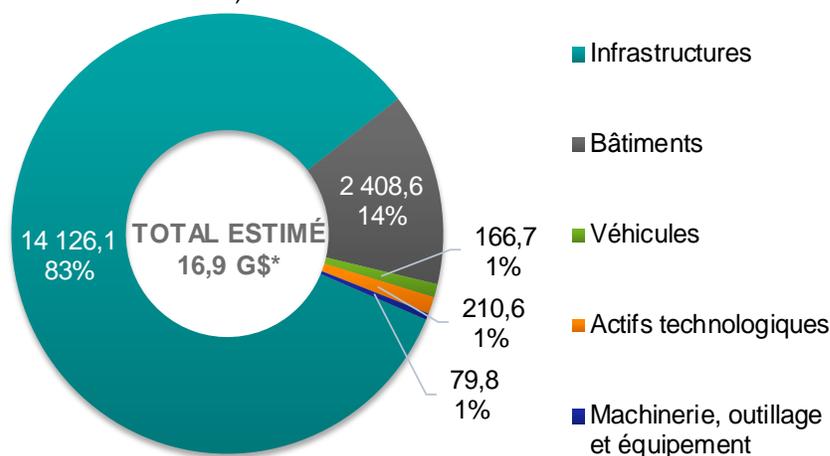
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>NOUVELLE DETTE</b> (nouveaux projets issus de différents plans d'investissement)						
Financement à la charge de la Ville	180,1	168,5	180,9	192,6	180,2	184,5
Financement externe (subventions)	114,5	54,5	43,3	32,0	38,2	37,5
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>294,6</b>	<b>223,0</b>	<b>224,2</b>	<b>224,6</b>	<b>218,4</b>	<b>222,0</b>
<b>DETTE EXISTANTE</b>						
Refinancement de la dette actuelle	77,4	24,0	46,8	124,4	148,6	167,0
<b>TOTAL FINANCEMENT PAR EMPRUNT</b>	<b>372,0</b>	<b>247,0</b>	<b>271,0</b>	<b>349,0</b>	<b>367,0</b>	<b>389,0</b>
<b>TAUX DE FINANCEMENT</b>	<b>3,25%</b>	<b>2,35%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS ET À LA DETTE

## ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les unités administratives responsables des différents actifs de la Ville actualisent annuellement les données concernant la valeur des immobilisations<sup>13</sup>.

**Graphique 22 – Valeur des actifs**  
(en millions de dollars)



\* Excluant transport collectif

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 16 991,9 M\$<sup>14</sup> au 31 décembre 2020, soit une hausse de 3,1% par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout à de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

**Tableau 64 – Portrait sommaire des actifs**

	2 390 km	de routes
	1 286 km	de trottoirs
	7 039 km	de conduites d'aqueduc et d'égout
	1 007	bâtiments
	1 306	ouvrages ponctuels*
	1 938	ouvrages d'art et structures**
	1 709	véhicules roulants et récréatifs

\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage, etc.

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement, etc.

<sup>13</sup> Estimées à la valeur de remplacement

<sup>14</sup> Excluant le transport collectif

## INVENTAIRE DES ACTIFS

Afin de s'assurer d'un développement harmonieux de la Ville, de maintenir et de préserver les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures et de répondre aux besoins actuels et ultérieurs de la population, le niveau de vétusté des actifs de la Ville est inventorié et mis à jour annuellement afin que les autorités jugent des interventions nécessaires et orientent les décisions favorables à leur réfection. Les différents responsables établissent des paramètres quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis. Les projets d'investissement peuvent ainsi être ordonnés et classifiés. Également, le renouvellement de certains équipements majeurs peut faire fluctuer le niveau d'investissement d'une année à l'autre. Pour cette raison, les besoins d'investissement identifiés ne peuvent être nivelés annuellement.

Le tableau qui suit détaille l'inventaire des actifs par catégorie.

**Tableau 65 – Inventaire des actifs par catégorie**  
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>INFRASTRUCTURES</b>		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
Installations d'approvisionnement et de production	338,3	41,5
Réservoirs d'eau potable	178,6	16,5
Postes de suppression et de régulation de pression	69,5	6,4
Autres équipements majeurs (eau potable)	84,4	16,7
Installation de traitement	860,1	43,4
Réservoirs et bassins de rétention	179,6	3,0
Postes de pompage (eaux usées)	215,2	53,9
Autres équipements majeurs (eaux usées)	62,0	4,1
Réseau d'égout - conduites	4 759,0	160,0
Réseau d'aqueduc - conduites	2 523,7	199,5
Sites d'enfouissement	25,9	23,3
Incinérateur et station de traitement des boues	417,2	90,0
Terminal Envac	8,4	1,5
Écocentre	9,9	3,8
Collecte sélective - Tri	30,1	15,0
Amélioration des cours d'eau	27,3	2,0
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>9 789,2</b>	<b>680,5</b>
<b>TRANSPORT</b>		
Chemins, rues et trottoirs	2 850,9	313,4
Système d'éclairage des rues	594,3	18,1
Ponts, tunnels et viaducs	679,3	34,5
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>4 124,5</b>	<b>366,0</b>
<b>PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>		
Dépôts à neige	20,8	2,3
Stationnements	137,5	43,0
Parcs et terrains de jeux	54,1	3,5
<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>	<b>212,4</b>	<b>48,8</b>
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES</b>	<b>14 126,1</b>	<b>1 095,3</b>

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>BÂTIMENTS</b>		
Édifices administratifs	203,4	45,6
Édifices communautaires	716,7	30,4
Édifices communautaires - arénas	679,6	41,0
Édifices communautaires - bibliothèques	148,0	5,7
Édifices communautaires - piscines et plages	97,2	13,6
Ateliers, garages et entrepôts	266,7	40,5
Autres bâtiments	297,3	11,4
<b>TOTAL BÂTIMENTS</b>	<b>2 408,6</b>	<b>188,1</b>
<b>VÉHICULES</b>		
Autos, camionnettes et autres	16,8	22,7
Patrouille et police	14,9	26,8
Camions outils incendie	45,4	21,4
Véhicules lourds	54,6	58,4
Camions fourgons	28,8	23,8
Unités mobiles	4,4	3,0
Autres véhicules motorisés	1,8	2,7
<b>TOTAL VÉHICULES</b>	<b>166,7</b>	<b>158,8</b>
<b>ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>		
Actifs logiciels	143,1	64,0
Actifs matériels	67,5	36,0
<b>TOTAL ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>	<b>210,6</b>	<b>100,0</b>
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>		
Machinerie lourde (chargeuse-pelleteuse, niveleuse, chargeur et autres)	54,3	51,0
Outillage et équipement	0,9	0,8
Unités mobiles	8,3	7,9
Autres	16,3	19,5
<b>TOTAL MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>	<b>79,8</b>	<b>79,2</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>16 991,9</b>	<b>1 621,4</b>

## PROCESSUS DE GESTION DES ACTIFS

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**Tableau 66 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>		
Actifs logiciels	143,1	64,0
Actifs matériels	67,5	36,0
<b>Total</b>	<b>210,6</b>	<b>100,0</b>

#### Inventaire des actifs

Inventaire complet et exhaustif de l'ensemble des actifs logiciels et matériels :

- 604 actifs logiciels d'une valeur de 143,1 M\$ ;
- des actifs matériels d'une valeur de 67,5 M\$.

#### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction du coût de remplacement, soit ce qu'il en coûterait en date d'aujourd'hui pour remplacer la solution ou le matériel.

#### Besoin d'entretien et niveau de désuétude

La méthode développée et utilisée pour évaluer les besoins d'entretien repose sur les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs TI (Gartner, Forrester). Cette méthode repose sur des critères (16) de valeur et de vulnérabilité permettant d'établir ce qu'on appelle « l'état de santé » de l'actif. Chaque actif a été évalué individuellement sous chacun des critères permettant de mesurer l'indice de vétusté des actifs. Une mise à jour annuelle de l'information est effectuée.

**Tableau 67 – Critères de valeur et de vulnérabilité (TI)**

Impacts sur les services aux citoyens (incluant la sécurité des biens et des personnes)
Impacts sur la continuité des affaires
Satisfaction de la clientèle
Couverture des besoins d'affaires
Impact sur les revenus ou les entrées de fonds
Alignement avec les orientations et les principes directeurs de la Ville
Concurrence présente dans le marché
Augmentation des coûts (licences, entretien, amélioration et support)
Obligations contractuelles
Prise en charge/désuétude technologique
Fiabilité de l'actif
Capacité à supporter et entretenir l'actif
Conformité par rapport aux exigences de sécurité/légalité
Capacité de reprise des activités en cas de sinistre ou de panne
Conception selon les normes ou standards de développement
Fréquence des correctifs ou améliorations apportées

## Critères de priorisation des travaux et vision long terme

- Privilégier les investissements jugés essentiels pour la pérennité et la continuité des affaires, et ainsi avoir des projets au plan d'investissement pour redresser les actifs qui sont les plus à risque.
- Favoriser également les projets qui permettent à la Ville de faire face à ses obligations (normes, conformité réglementaire, audits, sécurité) et qui permettent d'atténuer des risques importants.
- Rationaliser le parc d'actifs, en misant sur le délestage de systèmes moins utiles et en maximisant la réutilisation de solutions communes.

## PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 68 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION</b>		
Incinérateur et station de traitement des boues	414,1	90,0
Terminal Envac	8,4	1,5
Centre de tri	30,1	15,0
Lieux d'enfouissement	24,8	23,0
<b>Total</b>	<b>477,4</b>	<b>129,5</b>

**Tableau 69 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>		
Écocentres	9,9	3,8
Site de traitement et balayures de rues (Jonquière et Jean-Talon)	1,1	0,3
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>4,1</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs a été déterminée à partir des bases de données de la Ville.

### Valeur des actifs

Pour certains actifs plus récents, notamment les écocentres, la valeur de remplacement correspond au coût de construction connu de ces actifs, lesquels ont été indexés depuis leur année de construction.

En ce qui a trait à l'incinérateur, pour une capacité de traitement de 280 000 tonnes par année, nous estimons une valeur de remplacement de 380,9 M\$.

## Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à assurer leur pérennité et une utilisation sécuritaire des actifs par les citoyens et les employés, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

**Tableau 70 – Critères de priorisation des travaux (Projets industriels et valorisation et gestion des matières résiduelles)**

<b>Incinérateur</b>	Santé-sécurité, performance environnementale, maintien du service et pérennité des actifs
<b>Centre de tri</b>	Santé-sécurité et performance opérationnelle (réduction du taux de rejet)
<b>Lieux d'enfouissement</b>	Performance environnementale et planification des cellules d'enfouissement

## TRAITEMENT DES EAUX

**Tableau 71 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>TRAITEMENT DES EAUX</b>		
Station de traitement des boues	3,1	0,0
Installations d'approvisionnement et de production	338,3	41,5
Réservoirs d'eau potable	64,2	12,0
Installation de traitement	860,1	43,4
Réservoirs et bassins de rétention	16,8	2,0
Postes de pompage (eaux usées)	158,2	50,4
Autres équipements majeurs (eaux usées)	2,5	2,0
<b>Total</b>	<b>1 443,1</b>	<b>151,2</b>

## Inventaire des actifs

Le service du traitement des eaux effectue, depuis plusieurs années, des audits détaillés sur les ouvrages dont la responsabilité leur appartient (usine de traitement d'eau potable, station de traitement des eaux usées, poste de pompage des eaux usées, poste de pompage des eaux brutes, etc.). Ces audits permettent de cibler les composantes précises qui ont besoin de maintien ou celles qui nécessitent un rattrapage.

La connaissance accrue des infrastructures permet de mieux cibler les besoins réels d'investissement et d'effectuer de la prévention en ciblant l'entretien préventif. Le calcul de pérennité des ouvrages est basé sur la durée de vie utile des équipements et non sur une durée de vie théorique.

## INGÉNIERIE

**Tableau 72 – Inventaire des actifs (Ingénierie)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>INGÉNIERIE</b>		
Réseau d'égout - conduites	4 759,0	160,0
Réseau d'aqueduc - conduites	2 523,7	199,5
Chemins, rues et trottoirs	74,1	22,2
Système d'éclairage des rues	2 747,9	310,0
Stationnements de surface	353,6	13,0
Réservoirs d'eau potable	27,3	2,0
Postes de suppression et de régulation de pression	679,3	34,5
Autres équipements majeurs	114,4	4,6
Réservoirs et bassins de rétention	69,5	6,4
Postes de pompage (eaux usées et pluvial)	84,4	16,7
Autres équipements majeurs (eaux usées)	162,8	1,0
Amélioration des cours d'eau (barrages)	57,0	3,6
Ponts, tunnels et viaducs	59,5	2,2
<b>Total</b>	<b>11 712,5</b>	<b>775,4</b>

### Inventaire des actifs

La Ville a complété, en 2019, un second bilan de l'état de l'ensemble de ses infrastructures de voirie, d'eau potable, d'égout, d'éclairage de rue, et de signaux lumineux, de même que les ouvrages d'art et les ouvrages ponctuels. Ces infrastructures sont le principal groupe d'actifs de la Ville.

Depuis 2018, l'actualisation des pratiques de la Ville en matière de gestion des actifs permet de dresser un inventaire complet, incluant l'estimation des investissements nécessaires pour assurer le rattrapage du déficit de renouvellement et le maintien de la pérennité des actifs. Les investissements visant à assurer la pérennité des actifs sont obtenus grâce à des outils de planification financière développés au sein même du Service de l'ingénierie. Ces outils, qui s'alimentent de la connaissance de l'état des infrastructures, permettent la projection des besoins sur des périodes pouvant aller jusqu'à 50 ans.

La méthodologie utilisée pour planifier les travaux s'inspire du « Guide de gestion des actifs en immobilisations à l'intention des gestionnaires municipaux » paru en février 2015 et élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). La nouvelle norme ISO 55000 sur la gestion des actifs est également à la base des processus mis en place au sein de la Ville.

Une meilleure connaissance de l'état des actifs permet à la Ville de cibler de façon précise les interventions à effectuer.

**Tableau 73 – Infrastructures linéaires (Ingénierie)**

<b>Voirie</b>	Longueur et superficie de pavage selon le type d'artère (collectrice ou locale)
<b>Aqueduc</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	Nombre et type de lampadaires et de signaux lumineux par type de matériaux
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie selon le bilan en eau exigé par le MAMH (réservoir, poste, etc.)
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie (pont, tunnel, mur, barrage, etc.)

### Valeur des actifs

**Tableau 74 – Valeur de remplacement selon les actifs (Ingénierie)**

<b>Linéaires</b>	Évaluation du coût de reconstruction en fonction des coûts moyens des travaux des trois dernières années
<b>Ouvrages ponctuels</b>	La valeur de remplacement a été établie à partir des coûts réels provenant de l'analyse de plus de 70 projets réalisés au cours des dernières années. Lorsque des valeurs comparables n'étaient pas disponibles, un outil d'estimation, fourni par le MAMH, a été utilisé
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Données 2008 actualisées et indexées

### Besoin d'entretien

**Tableau 75 – Besoin d'entretien annuel selon les actifs (Ingénierie)**

<b>Linéaires</b>	Évaluation des besoins annuels d'entretien basés sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les critères utilisés sont ceux provenant du rapport sur les coûts et les sources de revenus des services d'eau paru en février 2016 et élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le MAMH. Le tout tel que présenté dans le formulaire de l'usage de l'eau potable (bilan en eau) ainsi que le formulaire des immobilisations ponctuelles (PRADIM). Les besoins annuels d'investissement sont établis en divisant la valeur actuelle de remplacement des ouvrages par la durée de vie restante pondérée selon la valeur des ouvrages
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Évaluation de l'état des actifs basée sur le résultat de l'inspection systématique, soit annuelle ou générale, de l'ensemble des ouvrages Système d'évaluation de l'état basé sur la méthodologie proposée par le MTQ Évaluation des besoins annuels d'entretien basée sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile

## Niveau de désuétude

**Tableau 76 – Détermination d'une cote de désuétude par type d'actifs : mesure des paramètres (Ingénierie)**

<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fissuration</li><li>• Orniérage</li><li>• Capacité structurale</li><li>• Confort au roulement</li></ul>
<b>Aqueduc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Taux de bris</li><li>• Nombre de bris</li><li>• Problématique de qualité</li><li>• Problématique de pression</li><li>• Problématique de protection incendie</li><li>• Problématique de gel</li></ul>
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus la durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Mesure des paramètres suivants selon un protocole normalisé :<ul style="list-style-type: none"><li>– État structural de la conduite (fissuration, affaissement, etc.)</li><li>– État fonctionnel de la conduite ou potentiel de blocage (présence de débris dans la conduite)</li></ul></li><li>• Problématique de refoulement</li><li>• Problématique de nettoyage récurrent</li><li>• Problématique de capacité</li></ul>
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation systématique des 50 000 lampadaires de la Ville :<ul style="list-style-type: none"><li>– Paroi des poteaux (rouille, fissuration, présence de bosses, etc.)</li><li>– Verticalité des poteaux</li><li>– Base de béton (armatures délogées, effritement du béton, état des boulons, etc.)</li><li>– Potence (rouille, fissuration, alignement, etc.)</li><li>– Luminaire (rouille, état des lentilles, etc.)</li><li>– Entrées électriques (aspect général)</li></ul></li></ul>
<b>Ouvrages ponctuels, d'art et de structure</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inspection systématique de l'ensemble du parc d'actifs</li><li>• Évaluation de l'état de l'ensemble des infrastructures selon un système de cotation qui s'apparente à la méthode développée par le MAMH pour le renouvellement des conduites et des chaussées</li><li>• Audits et inspections règlementaires</li><li>• Âge de l'ouvrage versus durée de vie utile par type d'ouvrage ou d'élément</li></ul>

## Évaluation du déficit d'entretien

Évaluation du coût de reconstruction de tous les actifs pour lesquels la durée de vie utile est atteinte ou dont l'état est évalué mauvais ou très mauvais.

## Besoins annuels sur 10 ans

En fonction des niveaux de désuétude mesurés (déficit d'entretien), de l'âge des actifs et de leur durée de vie utile, détermination, sur un horizon de 10 ans, des besoins d'investissement annuels requis pour réduire le déficit d'entretien et maintenir le niveau de service.

## Critères de priorisation des travaux

**Tableau 77 – Critères de priorisation des travaux (Ingénierie)**

<b>Linéaires</b>	Les principaux critères qui guident la priorisation des travaux sont la désuétude technique (structurelle et fonctionnelle), la qualification des projets aux exigences du plan d'intervention et l'éligibilité du projet aux programmes de subventions disponibles
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les priorités et les éléments critiques sont identifiés en comparant la durée de vie restante avec la durée de vie théorique de chaque ouvrage. Des inspections visuelles et des audits sont effectués pour les éléments jugés les plus critiques de manière à préciser les travaux qui doivent être accomplis et les montants qui y sont associés
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Priorisation des projets en fonction du niveau de risque, des obligations réglementaires et des opportunités d'amélioration

## ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

**Tableau 78 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>		
Dépôt à neige - aménagement	20,8	2,3
<b>Total</b>	<b>20,8</b>	<b>2,3</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs est déterminée à partir de la base de données corporative de la Ville. Sur les 10 dépôts à neige possédant un certificat d'autorisation, 9 sites sont utilisés comme lieu d'élimination de la neige usée.

### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction de l'évaluation municipale (terrain, bâtiment, etc.).

### Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à optimiser le volume global de stockage de neige usée dans l'ensemble des dépôts, à assurer la pérennité des installations et à favoriser une utilisation sécuritaire des actifs, le tout, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

## GESTION DES IMMEUBLES

**Tableau 79 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>IMMEUBLES</b>		
Stationnements	63,4	20,9
Chemins, rues et trottoirs	103,0	3,4
Système d'éclairage des rues	240,7	5,1
Parcs et terrains de jeux	54,1	3,5
Édifices administratifs	203,4	45,6
Édifices communautaires	716,7	30,4
Édifices communautaires - arénas	679,6	41,0
Édifices communautaires - bibliothèques	148,0	5,7
Édifices communautaires - piscines et plages	97,2	13,6
Ateliers, garages et entrepôts	266,7	40,5
Autres bâtiments	297,3	11,4
<b>Total</b>	<b>2 869,8</b>	<b>220,9</b>

### Inventaire des actifs

**Tableau 80 – Actifs sous la responsabilité du service (Gestion des immeubles)**

Bâtiments et équipements urbains (excluant bâtiments d'hygiène du milieu)
Éclairage public et signalisation lumineuse (partagé avec l'Ingénierie et le Bureau des transports)

L'inventaire des actifs s'effectue comme suit :

- Les actifs sont répertoriés dans des applications de gestion des actifs (Tririga, Gestion des bâtiments, Gestion des ponts, etc.).
- La mise à jour de l'inventaire est effectuée en fonction de l'ajout ou de la disposition des actifs (construction neuve, démolition, vente, acquisition, etc.).

### Valeur des actifs

**Tableau 81 – Valeur de remplacement (Gestion des immeubles)**

Bâtiments	Établie par le Service de la gestion des immeubles et des firmes externes
Éclairage public et signalisation lumineuse	Selon le coût unitaire de remplacement

## Niveau de désuétude

**Tableau 82 – Détermination de l'indice de vétusté (Gestion des immeubles)**

Interrogation des banques d'État pour connaître les opportunités colligées lors des audits sur un horizon de cinq ans
Ajout des opportunités liées à des interventions réglementaires
Indice : $\frac{\text{Coût des opportunités identifiées}}{\text{Valeur actualisée de remplacement}} \times 100$

## Évaluation du déficit d'entretien

**Tableau 83 – Mesure de l'état des actifs (Gestion des immeubles)**

Audits techniques (banques d'État) et inspections réglementaires
Inspections visuelles et expertise du personnel
Études et expertises ciblées
Stratégies relatives aux plans directeurs

## Critères de priorisation des travaux

Priorisation selon des critères organisationnels et selon le niveau de risque des projets.

Critères organisationnels :

- Projet généré par un alignement stratégique ;
- Projet démarré ;
- Projet générant des économies récurrentes à court terme.

Critères liés aux risques :

- Projet en lien avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement (risque élevé) ;
- Projet en lien avec une interruption totale de service (risque élevé) ;
- Projet en lien avec une non-conformité par rapport à la réglementation applicable (risque modéré) ;
- Projet en lien avec une possibilité de dommages à l'intégrité de l'équipement (risque modéré) ;
- Projet en lien avec une interruption partielle de service (risque modéré) ;
- Projet en lien avec une intervention à certaines composantes (risque faible) ;
- Projet en lien avec un dommage fonctionnel ou esthétique (risque faible).

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

**Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS</b>		
Autos, camionnettes et autres	16,8	22,7
Patrouille, police et autres	14,9	26,8
Camions outils incendie	45,4	21,4
Véhicules lourds	54,6	58,4
Camions fourgons	28,8	23,8
Unités mobiles - véhicules	4,4	3,0
Unités mobiles - machinerie	8,3	7,9
Autres véhicules motorisés	1,8	2,7
Machinerie lourde (chargeuse-pelleteuse, niveleuse, chargeur et autres)	54,3	51,0
Outillage et équipement	0,9	0,8
Autres machinerie, outillage et équipements	16,3	19,5
<b>Total</b>	<b>246,5</b>	<b>238,0</b>

### Inventaire des actifs

Les actifs du Service de la gestion des équipements motorisés sont constitués des véhicules motorisés et de leurs équipements, faisant partie du parc véhiculaire de la Ville de Québec. Ils sont divisés en 11 catégories de véhicules.

### Valeur des actifs

Un prix budgétaire de remplacement est attribué à chaque véhicule. Ces prix sont mis à jour en fonction des différents appels d'offres passés pour le remplacement de véhicules.

### Coûts des travaux de maintien des actifs

**Tableau 85 – Budget d'opération d'entretien de véhicules + Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années (Gestion des équipements motorisés)**

<b>Coût d'entretien des véhicules du parc</b>	Budget d'entretien de l'année précédente majoré de 3% annuellement, distribué selon les catégories de véhicules
<b>Coût de remplacement des véhicules</b>	Valeur budgétaire du coût de remplacement des véhicules ciblés pour les prochaines années

## Détermination du moment de remplacement d'un véhicule – Vie utile d'un véhicule

Un des objectifs du Service de la gestion des équipements motorisés est de fournir des véhicules sécuritaires conformes aux besoins des utilisateurs, à coût minimum. Le coût de possession des véhicules doit être le plus bas possible (coût de possession = coût d'achat + coût d'entretien + coût d'utilisation (carburant)).

Plus le véhicule vieillit, plus son coût annuel d'entretien augmente. Après un certain temps, il en coûte plus cher de conserver un véhicule que de le remplacer. Le véhicule doit être changé avant cette étape. Cette période représente la vie utile du véhicule.

### Critères de priorisation des travaux

Les véhicules à remplacer sont sélectionnés selon le ratio du coût d'entretien annuel par rapport au coût d'investissement annuel de remplacement. Plus le ratio est élevé et plus il y a des économies sur les coûts d'entretien annuel par dollar investi. Ces véhicules sont subdivisés selon les catégories demandées.

D'autres éléments peuvent avoir un impact sur les véhicules à remplacer, notamment :

- Nouveauté technologique ;
- Changement dans les méthodes de travail des utilisateurs permettant une efficacité accrue ;
- Méthodes plus sécuritaires de travail des utilisateurs ;
- Nouvelles règles gouvernementales.

## ANALYSE COMPARATIVE DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE DE LA VILLE DE QUÉBEC ET DES 10 PLUS GRANDES VILLES DU QUÉBEC

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus ne désignent pas nécessairement celles qui sont les meilleures, mais cela situe la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

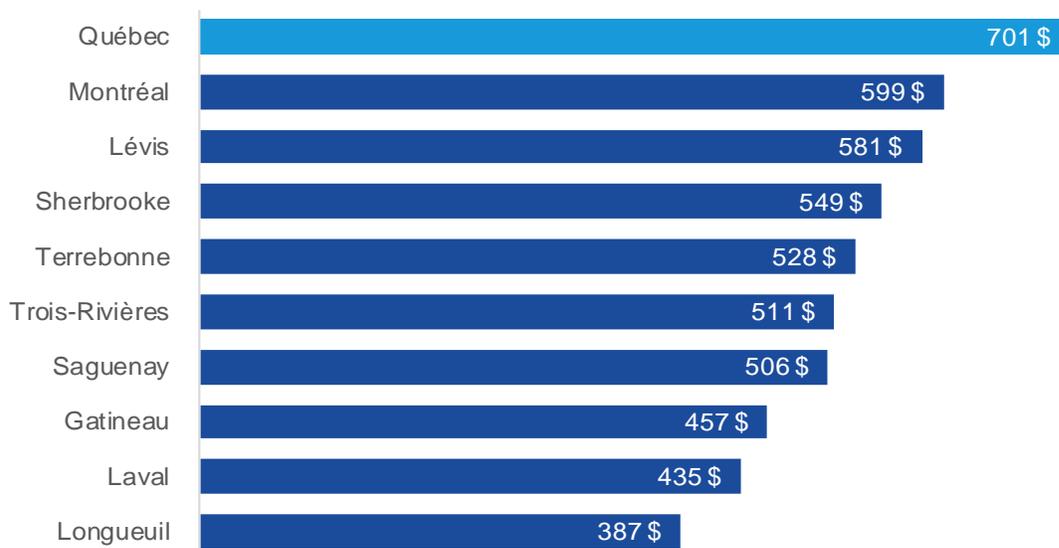
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit : Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers vérifiés (données de l'administration municipale).

### ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Ces choix se reflètent sur l'importance des immobilisations de la Ville. Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

**Graphique 23 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2019**  
Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus



### ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme<sup>15</sup> comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

<sup>15</sup> Données issues des rapports financiers des villes

## Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU

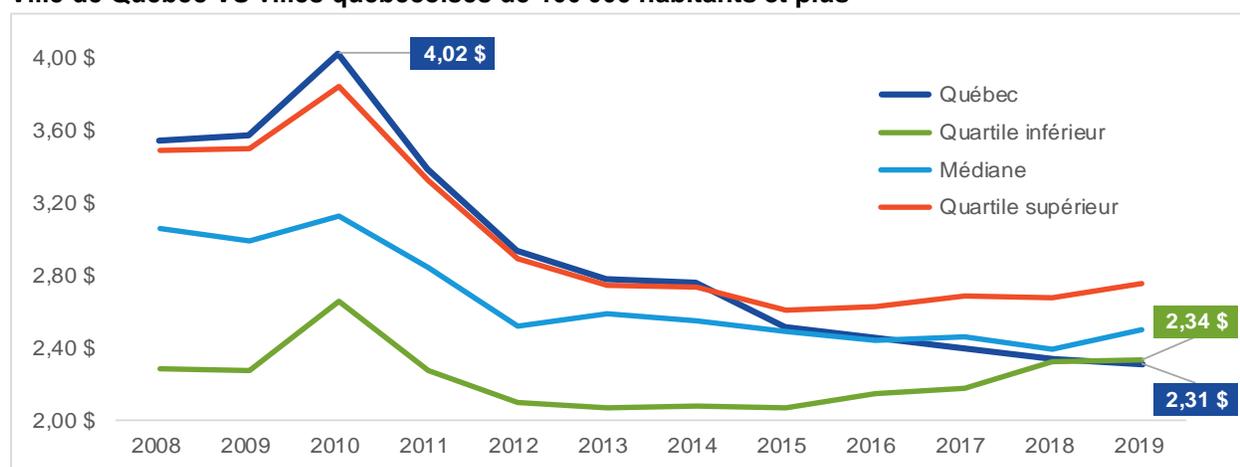
La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 42,5 % entre 2010 et 2019. La croissance de la RFU a été de 62,6 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'adoption de politiques financières en 2009 et le maintien d'un cadre financier rigoureux depuis ce temps sont bénéfiques, l'endettement de la Ville fait peser un poids de moins en moins important sur l'économie locale.

Le ratio est en constante diminution depuis 2010 pour atteindre 2,31 \$ par 100 \$ de RFU en 2019 par rapport à 4,02 \$ en 2010, soit une baisse de 42,5 %.

**Graphique 24 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus**

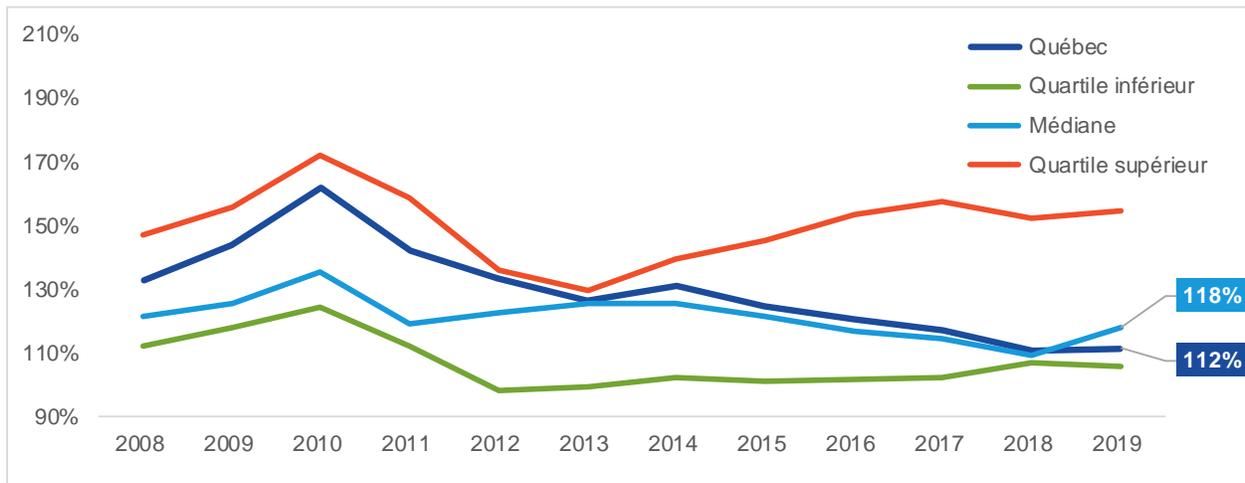


	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Québec	3,55 \$	3,58 \$	4,02 \$	3,39 \$	2,94 \$	2,78 \$	2,76 \$	2,52 \$	2,46 \$	2,40 \$	2,34 \$	2,31 \$
● Quartile inférieur	2,28 \$	2,27 \$	2,66 \$	2,27 \$	2,10 \$	2,08 \$	2,08 \$	2,07 \$	2,14 \$	2,18 \$	2,32 \$	2,34 \$
● Médiane	3,06 \$	2,99 \$	3,13 \$	2,85 \$	2,52 \$	2,59 \$	2,55 \$	2,49 \$	2,44 \$	2,46 \$	2,39 \$	2,50 \$
● Quartile supérieur	3,49 \$	3,50 \$	3,84 \$	3,33 \$	2,89 \$	2,74 \$	2,74 \$	2,61 \$	2,63 \$	2,69 \$	2,68 \$	2,76 \$

## Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 133 % en 2008 à 112 % en 2019. Il se situe maintenant sous la médiane des villes de comparaison et la tendance est favorable. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption du cadre financier.

**Graphique 25 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec VS villes québécoises de 100 000 habitants et plus**



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Québec	133%	144%	162%	142%	133%	127%	131%	125%	121%	117%	111%	112%
● Quartile inférieur	112%	118%	125%	112%	99%	99%	102%	101%	102%	102%	107%	106%
● Médiane	122%	125%	135%	119%	123%	125%	126%	122%	117%	114%	109%	118%
● Quartile supérieur	147%	156%	172%	159%	136%	130%	140%	145%	153%	157%	152%	155%

# Annexes





## TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DE LA TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES DETTES DES ANCIENNES VILLES

**Tableau 86 – Taux de taxation 2021**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
<b>Immeubles résidentiels de 1 à 5 logements (taux de base)</b>											
Taxe foncière générale	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0118</u>	<u>0,0467</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0004</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0047</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8685</b>	<b>0,9034</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8571</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8614</b>	<b>0,8567</b>
<b>Immeubles résidentiels de 6 logements et plus</b>											
Taxe foncière générale	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567	0,8567
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0118</u>	<u>0,0467</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0004</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0047</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8685</b>	<b>0,9034</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8571</b>	<b>0,8567</b>	<b>0,8614</b>	<b>0,8567</b>
<b>Immeubles non résidentiels</b>											
Taxe foncière générale	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319	3,0319
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0418</u>	<u>0,1653</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0014</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0166</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0737</b>	<b>3,1972</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0333</b>	<b>3,0319</b>	<b>3,0485</b>	<b>3,0319</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>											
Taxe foncière générale	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134	1,7134
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0236</u>	<u>0,0934</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0008</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0094</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7370</b>	<b>1,8068</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7142</b>	<b>1,7134</b>	<b>1,7228</b>	<b>1,7134</b>

## TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 87 – Tarification des matières résiduelles**

(en dollars)

TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Budget 2020	Budget 2021	Écart
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	173,00	173,00	0,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	58,00	58,00	0,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles <u>sans</u> conteneur à déchets</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment	0,2497	0,2497	0,0000
Tarif annuel minimum	242,00	242,00	0,0000
<b>Immeubles <u>avec</u> conteneur à déchets</b>			
Transroulier (par tonne métrique)	151,00	151,00	0,0000
Transroulier (par transport)	181,00	181,00	0,0000
Transroulier compartimenté (par tonne métrique)	151,00	151,00	0,0000
Transroulier compartimenté (par transport)	90,50	90,50	0,0000
Autres types de contenant (par tonne métrique)	235,00	235,00	0,0000

## TARIFICATION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS

**Tableau 88 – Tarification de l'aqueduc et des égouts**

(en dollars)

<b>TARIFICATION POUR L'AQUEDUC ET LES ÉGOUTS</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Écart</b>
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	284,00	284,00	0,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	95,00	95,00	0,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles avec compteur d'eau</b>			
Tarif par mètre cube d'eau	0,4365	0,4365	0,0000
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,1943	0,1943	0,0000
<b>Immeubles sans compteur d'eau</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,2660	0,2660	0,0000

# HISTORIQUE BUDGÉTAIRE

## REVENUS

**Tableau 89 – Revenus selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

BUDGETS DES REVENUS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2008
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	775,6	814,6	861,7	903,9	952,4	1 001,6	1 042,0	1 071,2	1 112,8	1 129,0	1 151,6	1 186,2	1 218,3	1 240,0	59,9%
Quotes-parts	27,0	28,4	26,3	28,3	31,4	34,8	36,7	39,1	40,2	40,0	42,5	42,8	42,3	45,2	67,4%
Transferts (subventions)	105,8	107,2	118,0	116,4	114,7	124,7	93,3	86,5	95,0	97,2	90,1	63,6	73,0	68,3	-35,4%
Services rendus	48,1	46,1	59,4	76,6	78,7	64,0	67,9	61,3	64,9	61,1	65,5	66,8	65,1	55,8	16,0%
Autres revenus	50,0	52,3	55,4	63,3	68,0	81,1	84,6	94,8	87,2	79,9	80,8	84,8	91,5	70,2	40,4%
Affectations	1,2	7,2	6,7	15,0	12,8	7,0	9,3	12,8	3,5	12,2	7,9	57,8	60,8	102,1	-
<b>Total revenus</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,4</b>	<b>1 438,4</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>57,0%</b>

## DÉPENSES

**Tableau 90 – Dépenses selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

BUDGETS DES DÉPENSES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2008
Rémunération globale	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5	529,6	552,0	560,8	557,2	555,9	574,9	578,0	578,0	36,7%
Service de la dette	235,4	249,7	257,9	274,0	278,1	283,3	294,4	281,7	285,2	289,4	286,6	300,5	296,0	285,9	21,5%
Autres dépenses	349,3	374,7	416,2	457,5	485,1	520,4	509,8	532,0	557,6	572,7	595,9	626,6	677,1	717,7	105,5%
<b>Total dépenses</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,3</b>	<b>1 438,4</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>57,0%</b>

## RÉMUNÉRATION GLOBALE

**Tableau 91 – Rémunération globale selon les budgets adoptés**  
(en millions de dollars)

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2008
<b>Rémunération</b>	<b>315,1</b>	<b>314,8</b>	<b>328,4</b>	<b>340,0</b>	<b>350,6</b>	<b>350,4</b>	<b>358,5</b>	<b>379,0</b>	<b>386,6</b>	<b>392,0</b>	<b>405,9</b>	<b>412,9</b>	<b>426,8</b>	<b>438,2</b>	<b>39,1%</b>
<b>Charges de l'employeur</b>															
Charges sociales et autres cotisations	51,9	53,6	52,1	49,0	51,2	51,1	50,8	52,7	59,9	62,2	67,8	73,1	72,5	75,9	46,2%
<b>Régimes de retraite</b>															
Charges des services courants	34,9	35,0	34,2	37,0	36,5	38,2	37,7	36,9	32,4	33,0	35,0	37,5	38,0	37,3	7,0%
Charge d'équilibre	<u>21,1</u>	<u>28,0</u>	<u>38,7</u>	<u>46,0</u>	<u>56,5</u>	<u>69,8</u>	<u>82,6</u>	<u>83,4</u>	<u>81,9</u>	<u>70,0</u>	<u>47,3</u>	<u>51,5</u>	<u>40,7</u>	<u>26,6</u>	<u>26,1%</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>56,0</b>	<b>63,0</b>	<b>72,9</b>	<b>83,0</b>	<b>93,0</b>	<b>108,0</b>	<b>120,3</b>	<b>120,3</b>	<b>114,3</b>	<b>103,0</b>	<b>82,3</b>	<b>89,0</b>	<b>78,7</b>	<b>63,9</b>	<b>14,2%</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>107,9</b>	<b>116,6</b>	<b>125,0</b>	<b>132,0</b>	<b>144,2</b>	<b>159,1</b>	<b>171,1</b>	<b>173,0</b>	<b>174,2</b>	<b>165,2</b>	<b>150,1</b>	<b>162,1</b>	<b>151,2</b>	<b>139,8</b>	<b>29,6%</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>423,0</b>	<b>431,4</b>	<b>453,4</b>	<b>472,0</b>	<b>494,8</b>	<b>509,5</b>	<b>529,6</b>	<b>552,0</b>	<b>560,8</b>	<b>557,2</b>	<b>556,1</b>	<b>574,9</b>	<b>578,0</b>	<b>578,0</b>	<b>36,7%</b>

	2008	2021	Variation 2021-2008
<b>Budgets</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 581,6</b>	<b>57,0%</b>
<b>Rémunération globale</b>	<b>423,0</b>	<b>578,0</b>	<b>36,7%</b>

## EFFECTIF

**Tableau 92 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personnes/année)

BUDGETS EFFECTIF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Régulier	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 322	4 370	4 400	4 345	4 288	4 287	4 297	4 343	4 308	4 304	4 346	4 566	4 595
Occasionnel	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819	894	877	782	774	719	683	685	696	671	550	567
<b>Effectif total*</b>	<b>4 951</b>	<b>5 108</b>	<b>5 282</b>	<b>5 379</b>	<b>5 350</b>	<b>5 261</b>	<b>5 210</b>	<b>5 189</b>	<b>5 294</b>	<b>5 222</b>	<b>5 070</b>	<b>5 061</b>	<b>5 015</b>	<b>5 025</b>	<b>4 993</b>	<b>5 000</b>	<b>5 017</b>	<b>5 116</b>	<b>5 162</b>
Effectif ajusté**	4 951	5 108	5 282	5 379	5 350	5 261	5 159	5 125	5 087	5 014	4 908	4 840	4 816	4 794	4 771	4 748	4 742	4 757	4 722

\* Incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\*\* Effectif sur base comparable à la structure existant en 2003

## SOURCES – INDICATEURS DES SERVICES RENDUS

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *services rendus* sont préparés.

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>	
1 <b>Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	Conférence Board du Canada, septembre 2020
2 <b>Indice de recommandation client</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Bien aménager la ville</b>	
3 <b>Plantation d'arbres</b>	Système Gestion des Espaces Verts, bordereaux des appels d'offres, projets et mandats en cours
4 <b>Indice de « marchabilité »</b>	Évaluation basée sur le Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a> , septembre 2019
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>	
5 <b>Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
6 <b>Nombre de collisions mortelles et graves</b>	Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), septembre 2020
7 <b>Score de résilience globale</b>	Rapport sur la résilience organisationnelle par le groupe de recherche et de consultation « Resilient Organisations », mars 2019
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>	
8 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
9 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
10 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	
11 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
12 <b>Taux résidentiel de récupération des matières résiduelles</b>	Incinérateur et lieu d'enfouissement technique (rapports de redevances), centre de tri et résidus verts (système Hercules), écocentres et encombrants (tableaux de bord)
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>	
13 <b>Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	Rapport d'activité du Réseau de transport de la Capitale (RTC), 2019

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
14 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
15 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
16 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Gérer l'eau</b>	
17 <b>Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	Bilan 2019 de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019, ville de Québec
18 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Bien administrer la Ville</b>	
19 <b>Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	Reddition de comptes financière 2019
20 <b>Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes totales consolidées</b>	Reddition de comptes financière 2019

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *axes de performance* sont préparés.

Indicateur de performance	Source de l'indicateur
 <b>Santé-sécurité</b>	
<b>1 Taux d'absence en accident du travail</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
<b>2 Taux d'absence en maladie</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
 <b>Qualité</b>	
<b>3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
<b>4 Taux de plaintes</b>	Système de gestion de la relation client de la Ville de Québec (Sés@me)
 <b>Productivité</b>	
<b>5 Pourcentage de rémunération globale</b>	Reddition de comptes financière 2019
 <b>Coûts</b>	
<b>6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement</b>	Budget de fonctionnement 2021
<b>7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives</b>	Reddition de comptes financière 2019
 <b>Employés-Partenaires</b>	
<b>8 Taux de mobilisation</b>	Sondage interne d'évaluation de la mobilisation des employés de la Ville de Québec, octobre 2020
<b>9 Taux de roulement du personnel</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec

# GLOSSAIRE

## **Agglomération**

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1er janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeuse de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

## **Amortissement**

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

## **Arrondissement**

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

## **Budget**

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## **Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

## **Capital**

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

## **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Charge d'équilibre**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

### **Compensation tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dette**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

### **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales).

### **Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

### **Dette nette consolidée**

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Droits sur mutation**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

### **Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

### **Fardeau fiscal**

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

### **Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

### **Fonds de parcs et de terrains de jeux**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

### **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

### **Immobilisations (actifs)**

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations ;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable ;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien de la pérennité des infrastructures**

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

### **Personnes/année (p.a.)**

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

### **Potentiel fiscal**

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial) ;
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles ;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements) ;
- la valeur des terrains vacants.

### **Produit intérieur brut (PIB)**

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

### **Plan d'investissement quinquennal**

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

### **Proximité (compétences/services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

### **Recettes totales consolidées**

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

### **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

### **Richesse foncière uniformisée**

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

### **Rôle (d'évaluation foncière)**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

# INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

## **CBAQ**

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

## **CBMO**

Centre de biométhanisation des matières organiques

## **CBRO**

Centre de récupération des matières organiques

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **NSCP**

Normes comptables pour le secteur public

## **OMHQ**

Office municipal d'habitation de Québec

## **P.A.**

Personnes/année

## **PCI**

Paiement comptant des immobilisations

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **RFU**

Richesse foncière uniformisée

## **RMR**

Région métropolitaine de recensement

## **RSTC**

Réseau structurant de transport en commun

**RTC**

Réseau de transport de la Capitale

**SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

**TI**

Technologies de l'information



